

CE SOIR AU STADIUM

Sous la présidence de distingués prélats, en présence de l'élite de la société Montréalaise, les gymnastes de nos écoles catholiques se disputeront, ce soir, la fameuse coupe de "La Presse." --- Plus de 500 gymnastes dans les rangs. --- Ouverture du concours à 7.45 heures. --- Tout le public est invité

DEMAIN A QUEBEC

Le départ de la grande excursion dans la vieille capitale se fera de la gare Bonaventure, à 1.15 heure, demain après midi.

C'est ce soir le grand concours des gymnastes des écoles catholiques de Montréal, pour la possession de la coupe de "La Presse", au Stadium, angle des rues Duluth et Saint-Hubert. Tout va concourir pour faire de cette fête un succès éclatant: la température, qui se montrera si maussade depuis quelques jours, nous gratifie pour la circonstance de tout ce qu'elle a de plus beau.



LA FAMEUSE COUPE DE "LA PRESSE" QUE LES ELEVES DU PROFESSEUR SCOTT VONT SE DISPUTER, CE SOIR, AU STADIUM.

PROGRAMME

- 1. Ouverture, fanfare du collège Saint-Laurent.
2. Entrée des Gymnastes (500 élèves).
3. Exercices sur "cheval allemand", sauts, etc., avec musique.
4. Exercices sur "cheval allemand", sauts, etc., avec musique.
5. Pyramides sur barres parallèles.
6. Marche par le Corps de Clairons du 65^e régiment.
7. Marche avec exercices spéciaux.
8. Concours pour le Trophée de "La Presse".
9. Exercices sur "cheval allemand".
10. Formation de cercles, pyramides, etc.
11. Course au clocher et exercices de sauts.
12. Jeux de gymnastique.
13. Présentation du Trophée et des Médailles.
14. God save the King.

MESURES DE PRUDENCE

Afin d'éviter l'encombrement, les porteurs de billets complémentaires sont priés d'entrer au Stadium par la porte du centre, rue Saint-Hubert. Les billets se vendront à la porte située du côté Sud.

POUR LES PARENTS

Il est entendu que toutes les dépenses des gymnastes, à Québec, sont libéralement payées. Que les parents soient sans inquiétude de ce sujet, il ne leur en coûtera pas un seul sou.

UN TRAMWAY POUR CIBLE

Une balle perdue fracasse la vitre d'un char, en plein après-midi:

RUE SAINT-JACQUES

On croit que c'est là l'oeuvre d'un gamin imprudent, qui s'est esquivé le coup fait.

JEU DANGEREUX

Mercredi après-midi, un peu avant cinq heures, comme le tramway No 816, de la rue St Denis, passait dans la rue St Jacques, près de la rue Rose Delima, un enfant mal intentionné a tiré une balle de carabine Flaubert dans la fenêtre du véhicule.

Le projectile a traversé la troisième vitre de devant du tramway et est allé frapper la boiserie du côté opposé. Les voyageurs qui n'avaient pas entendu la détonation de l'arme à cause du bruit occasionné par la lourde voiture sur les rails, furent fort effrayés en entendant le bruit du verre cassé.

Ils prévinrent immédiatement le mécanicien et le conducteur, qui arrêtèrent le tramway.

Malgré les plus actives recherches des officiers de la compagnie, l'on n'a pu trouver l'imprudent enfant qui avait failli être l'auteur d'une fatalité.

En effet, le projectile a pénétré dans la vitre électrique à la hauteur de la tête d'un voyageur et si quelqu'un s'était trouvé auprès, le projectile aurait pu le blesser gravement.

Les parents devraient défendre à leurs enfants de se servir d'armes à feu dans les rues de la ville, s'ils veulent s'éviter des larmes amères.



LE "CORNWALL" WAGON-REFECTOIRE MIS A LA DISPOSITION DU PRINCE FUSHIMI ET DE SA SUITE.

LE PRINCE FUSHIMI

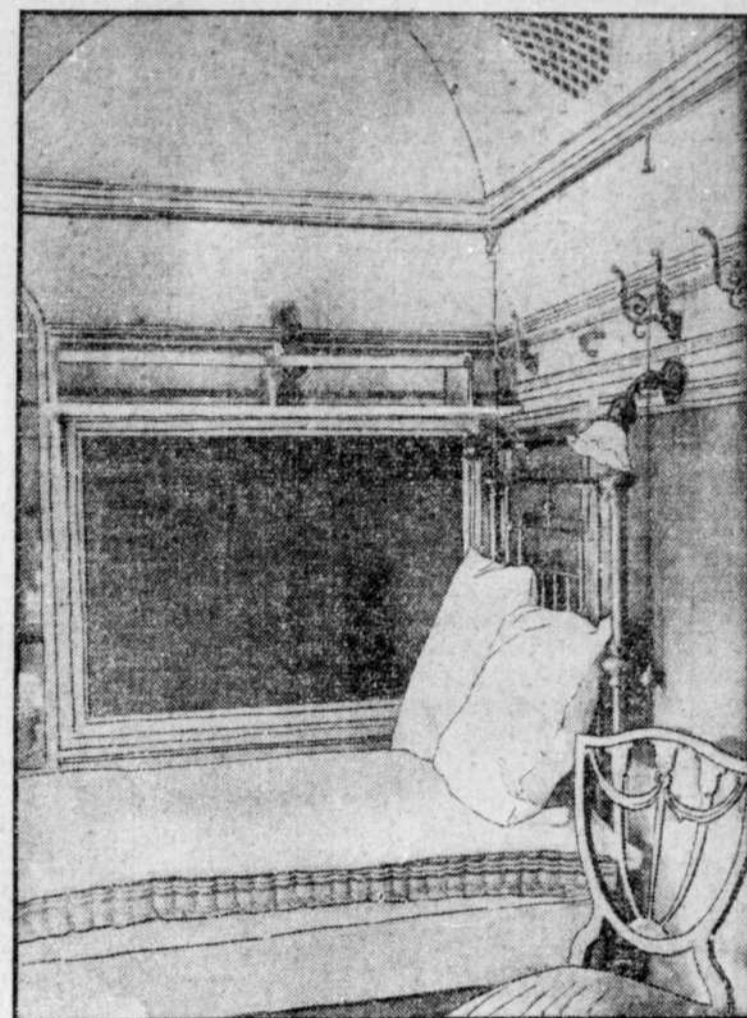
Un convoi superbe de l'"Intercolonial" amènera le distingué visiteur et sa suite à Montréal. --- Le Grand-Tronc a préparé le voyage du Prince à travers le Canada. --- Grands préparatifs à la gare Bonaventure pour recevoir les visiteurs royaux.

Le convoi qui doit amener de Québec à Montréal le prince Fushimi est parti, hier soir, de la gare Bonaventure pour Lévis. Ce convoi spécial se compose de six wagons: les deux wagons particuliers du Gouverneur-Général, le "York", et le "Cornwall", puis le "Nashwake", le "Sidney", le "Shosomac" et le wagon à bagage No 536 de l'Intercolonial.

Les wagons "York" et "Cornwall" sont les mêmes qui avaient été mis à la disposition du duc et de la duchesse d'York, lors de leur visite au Canada, en 1901. Ils sont de toute beauté et d'un art achevé. Le "York" est un wagon-dortoir, il comporte deux chambres à coucher avec chacune un cabinet de toilette capitonné en cuir et deux chambres pour valets. L'intérieur de ce wagon est fini en bois de rose, et tous les accessoires sont d'une grande richesse.

M. James Coleman est le conducteur du convoi, et nous lui savons gré d'avoir eu l'amabilité de nous le faire visiter, hier après-midi; car, ces wagons valent certainement la peine d'être vus dans leurs détails. Le "Cornwall" est non moins splendide et non moins intéressante que le "York". Il est en charge de M. MacGruder, et les principaux employés sont: M. Georges Jones, portier; E. McKinnan, G. Took, G. Roger, M. McKinney, R. Giles et D. McNamara.

Ce wagon-palais comprend la cuisine, une grande salle à dîner, une chambre à coucher, un salon, et enfin, à l'extérieur, une galerie observatoire. Les réfrigérateurs sont et ceux du duc et de la duchesse, tout comme une cave dans une maison. On ne saurait



CHAMBRE A COUCHER DU PRINCE FUSHIMI, DANS LE WAGON "YORK" concevoir un wagon d'un style plus achevé que le "Cornwall".

Tout exprès pour la circonstance, a été peint à l'extérieur du "Cornwall" un chrysanthème, fleur favorite des Japonais.

Le "York" et le "Cornwall" seront exclusivement à la disposition du prince Fushimi et de sa suite.

Les autres wagons seront à la disposition des autres personnages, qui accompagnent le princier visiteur dans son voyage.

Sont montés sur le convoi, hier soir, en route pour Lévis, MM. N. G. Butler, sous-ministre, D. Pottinger, général-gouverneur de l'Intercolonial; L. B. Archibald, surintendant des wagons; D. White, contremaître préposé aux wagons.

Le prince Fushimi est attendu ici, demain après-midi, vers deux heures.

On a commencé à faire de grands préparatifs à la gare Bonaventure. Des décorations ont été faites à l'intérieur et on y remarque surtout les couleurs blanche et rouge réunies dans les écussons et les banderoles.

A TRAVERS LE CANADA

Tous les préparatifs pour le voyage de Son Altesse Impériale le Prince Fushimi à travers la partie Est du Canada ont été complétés par la compagnie du Grand Tronc, qui transportera le prince et ceux qui l'accompagneront sur son réseau des provinces de Québec et d'Ontario.

Le train impérial sera composé d'un char à bagage, d'un char à dîner, de

A suivre sur la page 9

LONGUE SERIE DE FORAITS

Harry Orchard, l'assassin de Steunenberg continue le sombre récit de ses crimes,

A BOISE, ID.

Il accuse catégoriquement le prisonnier Kaywood d'avoir été l'instigateur des attentats commis.

DES HORREURS

Boise, Idaho, 7-Harry Orchard a repris, hier matin, le récit de la longue, de l'horrible série de ses assassinats.

Il a d'abord donné les noms de plusieurs personnes qu'il a rencontrées à San Francisco quand il est allé pour tuer Fred Bradley, ancien directeur des mines Bunker Hill et Sullivan. Orchard portait une partie du temps le nom de Barry. En revenant de Denver, revêtu d'une uniforme de soldat, il appela Pettibone par le téléphone et lui dit que Bradley était encore vivant, mais qu'il avait perdu la vue et serait probablement sourd le reste de ses jours.

RAFFINEMENT DE CRUAUTE

Pettibone dit que cela était mieux que si je l'avais tué du coup — que Bradley serait à l'avenir un exemple vivant", continue le témoin.

Orchard dit qu'il a demandé de l'argent et que Pettibone lui a donné \$125.

Haywood, dit-il, lui demanda ensuite d'"opérer" sur le juge Gabbert, de la Cour Suprême du Colorado. "Le juge Gabbert avait rendu jugement contre Meyer, que Pettibone sur un bref d'Habeas Corpus. Je me rendis à la maison du juge, en compagnie de Steve Adams et armé d'un fusil, mais nous ne vîmes pas le juge. Haywood voulait aussi que nous fissions une seconde tentative contre le gouverneur Peabody, qui était sur le point d'être réélu. Steve Adams, Billy Ackerman et moi fîmes une bombe, que je plaçai sous le trottoir à l'angle de la 13^e rue et de l'avenue Grant, à Denver. Le gouverneur passait là tous les matins.

UN COUP MANQUE

Le passage de deux voitures chargées de charbon au moment où le gouverneur passait lui-même empêcha Adams et Orchard de faire leur coup, et la bombe fut jetée dans la rivière. Des tentatives de tuer Peabody à coups de fusil échouèrent également.

A suivre sur la page 9

M. EMILIEN DAoust

Résultats heureux du voyage de notre compatriote pour promouvoir les intérêts du livre français au Canada.

M. Emilien Daoust, de la maison C. O. Beauchemin, est revenu à Montréal, porteur de France, après un voyage de plus de deux mois.

Outre le rétamage de sa santé, M. Daoust avait un autre but en allant à Paris: nous l'expliquons plus bas. M. Daoust a fait un très beau voyage sous tous les rapports, et revient avec la satisfaction d'avoir doublé son plaisir par l'accomplissement d'une oeuvre patriotique et industrielle.

Un représentant de "La Presse" est allé causer avec M. Daoust, ce matin, et il en a rapporté de précieux renseignements, voici:

De son arrivée à Paris, M. Daoust convoca une assemblée du "Cercle

de la librairie", une des plus importantes de la capitale de l'idée pour y exposer un projet fort intéressant pour les Canadiens en général et les industries en librairie en particulier.

Développer, proposer, conserver l'idée française, l'esprit latin, par le livre: voilà l'oeuvre entreprise par M. Daoust et comprise par nos cousins d'outre-mer.

Aux directeurs des plus importantes maisons de librairie, de librairie, M. Daoust a expliqué avec une bonhomie patriotique tous les avantages qu'il y avait pour eux d'établir un marché sérieux, important, pour le livre français, au Canada.

Il existe, depuis cinq ou dix ans, un besoin intensif de lecture au pays; il s'agit maintenant de régler ce besoin, de le satisfaire méthodiquement de bons livres français, et l'industrie de la librairie, dans les deux pays, gagnerait considérablement un tel effort.

L'idée française, qui est aujourd'hui le seul lien qui nous unit à la France, — car celui du sang va s'affaiblissant par des croisements, — ne pourrait être mieux conservée que par le livre français, par la bonne et saine littérature.

Devant cette démonstration logique, MM. les éditeurs français ont compris l'avantage qui leur était offert et ils ont souscrit, séance tenante, 10,000 francs pour la propagation de l'idée.

M. Pierre Maignet, président du Cercle et directeur de la maison Pion et Nourrit, s'est fait le courtois compagnon de notre compatriote pour lui faciliter sa besogne chez les libraires français.

Mercredi, M. Daoust entend réunir les libraires, ses collègues du Canada, à un banquet, à l'hôtel Viger, et, là, il leur exposera le résultat de son voyage qui ne peut manquer de créer, ici une influence heureuse, et apporter de bons résultats dans cette entreprise pour promouvoir les intérêts du livre français.

M. Daoust est revenu samedi dernier avec Madame Daoust et il ne tarit pas d'éloges sur la capitale de l'Intelligence et raconte volontiers ses impressions de voyages qui ont un cachet spécial dites par un homme qui a le jugement et la logique de notre compatriote.



M. Emilien Daoust qui a obtenu les plus beaux résultats pour promouvoir les intérêts du livre français au Canada.

LE P. O'BRYAN EST MORT

BELLE CARRIERE

Le R. P. Grégoire O'Bryan, S.J., recteur du Collège Loyola est mort subitement hier soir au Collège Loyola, rue Drummond.

A 10 heures, le Révérend Père fut pris d'une attaque de la maladie d'écouleur dont il souffrait périodiquement depuis plusieurs années.

Hier, pendant toute la journée, le père paraissait bien portant et il vaquait à ses occupations ordinaires.

Se sentant frappé, il porta sa main à sa poitrine et dit: "Je sens que c'est la fin." Il perdit alors connaissance et on le porta à sa chambre. Une demi-heure plus tard, il expira sans avoir repris connaissance.

Le R. P. O'Bryan était bien connu à Montréal. Il était né à Halifax en 1855 et avait fait ses études au Col-



Le R. P. O'Bryan, S. J., décédé subitement hier soir. — Photo: P. J. Gordon, 433 rue Sainte-Catherine Ouest.

ège Sainte-Marie de cette ville. Il vint à Montréal où il reçut les ordres en 1870.

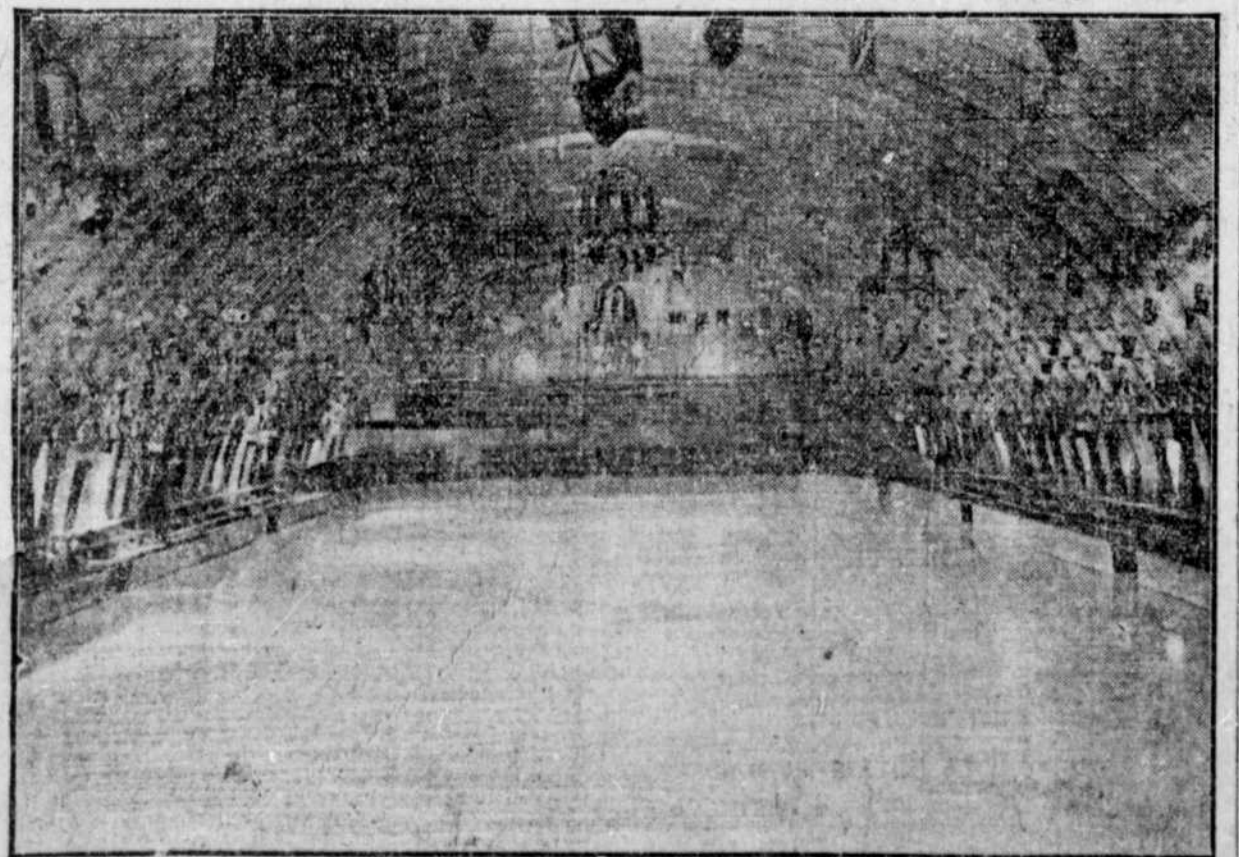
C'était un prédicateur émé. Son apostolat s'est surtout exercé dans la province d'Ontario où il passa la majeure partie de sa vie de missionnaire.

Le défunt laisse deux frères, M. Jos. O'Bryan, assistant maître des postes à Halifax, et M. R.J. O'Bryan de Montréal; deux soeurs, Madame Wallace, de Winnipeg, et Mlle G. O'Bryan, de Baltimore.

La mort du P. O'Bryan cause de vifs regrets parmi ses nombreux amis.

Qui eut dit, il y a quelques semaines, qu'il lui arriverait ce qui arrivait alors à M. T. Kenny, président de la Banque Royale d'Halifax. Ce dernier subitement atteint d'une attaque de paralysie, à l'Hôtel Viger, était administré par le R. P. O'Bryan. Seulement M. Kenny s'est remis et il est reparti pour Halifax alors que le R. P. O'Bryan dort du sommeil du juste il faut l'espérer.

Ses funérailles auront lieu, lundi matin à 8 hrs 1/2 dans l'église du Gesù. Messieurs du clergé sont invités à assister.



M. ANGLE DES RUES DULUTH ET SAINT-HUBERT, OU AURA LIEU LE GRAND CONCOURS DE CE SOIR

LA PRESSE
BUREAU 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.
BUREAU POUR LES ETATS-UNIS
A New-York, N. Y.
J. MORTON,
219 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave.,
Cortner, 26th St.

A Chicago, Ill.
W. J. MOITON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue
Washington.

POUR L'ETRANGER
London, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11, Old Bailey, Londres.

LA PRESSE est imprimée et publiée
au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal,
par la Compagnie de Publication
de LA PRESSE (Inc.),
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être
adressée comme suit: LA PRESSE, No
51 rue Saint-Jacques, Montréal, Cana-
da.

Circulation de LA PRESSE
TOTAL DE LA SEMAINE
1er JUIIN

| | |
|--------------|---------|
| LUNDI | 93,452 |
| MARDI | 93,394 |
| MERCREDI | 93,402 |
| JEUDI | 93,491 |
| VENREDI | 93,430 |
| SAMEDI | 116,879 |
| TOTAL | 584,048 |
| HEBDOMADAIRE | 50,454 |

834,502

MOYENNE PAR JOUR DE
L'EDITION QUOTIDIENNE

97,341

LA FETE NATIONALE

L'ORGANISATION PROGRESSE
RAPIDEMENT A STE CUNEGONDE.

Mercrredi, à Sainte-Cunégonde, sous
la présidence de M. Anthime Fortin,
a eu lieu une grande assemblée à la
laquelle assistaient les présidents des
sections de l'Ouest: MM. Gauthier,
Saint-Joseph; H. Brousseau, Sainte-
Hélène; J. C. Belisle, Sainte-Cuné-
gonde.

On a discuté de l'organisation de
la fête nationale et l'on a décidé que
le jour de la fête nationale sera le
mardi 19 juin, à 10 heures, au
marché de la procession avec fanfare,
petit Jean-Baptiste et voitures allé-
griques.

Le départ aura lieu à Sainte-Cuné-
gonde, coin des rues Vines et Notre-
Dame. La procession défilera par les
rues Notre-Dame, Charles, Centre,
des Seigneurs, Notre-Dame jusqu'à
l'église du même nom.

Toutes les sociétés de bienfaisance
et mutuelles sont priées de s'organiser
pour prendre part à la démonstra-
tion nationale.

BERTHIERVILLE

Le dimanche, 2 juin, après la
grand'messe chantée par le Rév. D.
Bordeaux, un de nos vicaires, a eu
lieu la procession du Très-Saint-
Sacrament. Le parcours se fit de
l'église à la rue Gauthier, en fon-
geant le carré St Jean-Baptiste sur
tous ses côtés. La foule nombreuse
et recueillie, se divisait par com-
pagnies, portant leurs bannières res-
pectives, pendant que solennels et
pleins les chants s'élevaient pour
lour se fondre dans un hymne uni-
son. Le ciel était très pur, tacheté
ca et là de petits nuages ouatés et
floconneux qui tempéraient un peu
la chaleur mordante du soleil. Les
parfums résineux des sapins, l'odeur
sacrée de l'encens flottaient au-dessus
des têtes découvertes, et le carillon
sonore des cloches alternait avec les
récitatives sourdes et uniformes de la
fanfare du Collège. Et Dieu qui sem-
blait dans son ostentat d'or, sem-
blait rayonner ses bénédictions sur
la foule en marche, sur les maisons,
sur les champs, sur toute la terre.

Dans l'après-midi, après vêpres,
la procession de la Très-Sainte Vierge
a effectué le même parcours, avec
la même solennité trébuchante, la
même pompe et les mêmes décors.

Nous formons des vœux pour le
prompt rétablissement de notre
digne et dévoué curé, Monsieur l'Ab-
bé Pierre Pelletier. Nous espérons
que son indisposition n'aura pas de
suite fâcheuse.

Le nommé Chevrette, qui avait
été accusé de vol et dont l'enquête
préliminaire avait été ajournée à
vendredi, 31 mai courant, a été,
par M. E. Goudron, un des Juges de
Paix pour le District de Joliette, re-
mis en liberté sous caution, d'ici au
terme criminel à Joliette, terme qui
aura lieu en septembre prochain.

Chronique

TESTAMENTS BIZARRES

Un ancien maître de forges, retiré
des affaires après fortune faite, vient
de mourir à Lyon, sa ville natale,
en léguant à sa femme tout ce qu'il
possédait, soit près de deux mil-
lions de francs, à la condition ex-
pressive que celle-ci se fasse couper
la langue avant d'être mise en pos-
session des biens. Faute par elle
de se soumettre à cette petite exi-
gence, toute la fortune ira à l'Assis-
tance publique, qui devra cependant
servir à la veuve une pension viagère
de 100 francs (\$20) par mois.

Louis Barbier, mort en 1670, était
un homme assez méprisé à cause de
sa plus raisonnable.
Au sujet de ce testament draco-
nien, qu'on me permette de rap-
peler quelques bizarreries testamen-
taires, et cloisons parmi les plus drô-
les.

Un avare ajouta à son testament
le codicille suivant: "On ne fera
pas faire la grosse du testament
par le notaire N...; il est trop
cher."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

Un riche propriétaire légua toute
sa fortune à une dame, sa voisine, à
condition qu'elle ne se remariait
jamais. Elle mourut, l'article
du testament était ainsi conçu:
"Je supplie Mme B... d'accepter le
don de ma fortune entière, trop faible
encore auprès des inexprimables
sensations que m'a fait éprouver
pendant trois ans la contemplation
de son adorable nez."

5.00 A VIS !! 5.00

Nous vendons nos habits \$5.00.—C'est notre affaire
D'autres les vendent \$15.00.—C'est leur affaire
Mais vous, vous devez payer \$5.—C'est votre affaire

Il n'y a pas de raison pour qu'un homme paye plus que \$5.00 pour un habillement d'été.—Nous
vous faisons l'offre la plus extraordinaire qui ait encore été faite à Montréal.—Nous vous
garantissons que le fini, la coupe et la qualité de nos habits de \$5.00 sont aussi
bons et durables que ceux des habits qui se vendent trois fois ce prix. Nos complets
sont semblables comme apparence à la vignette ci-contre et personne ne pourra croire qu'ils
ne coûtent que \$5.00— Ce sont réellement des habits de \$15 et \$20 et vous pouvez
les acheter de confiance.—Dans tous les cas, venez les voir. Ils défont l'examen.

HABITS A ORDRE --- Ceux qui préfèrent donner leur mesure trouve-
ront un grand choix d'étoffes nouvelles. --- Nos tailleurs sont les
meilleurs à Montréal et nos prix sont depuis \$12

PANTALONS : --- Nous avons un stock considérable de pan-
talons depuis 98c

== SPECIAL ==

Nous avons aussi des lignes d'habits lavables de petits garçons qui sont juste ce
qu'il faut pour la sortie de l'école et les vacances. Nos \$2.45

De plus avec chaque habit d'enfant nous donnons;
une Montre en Prime.

L'ORIGINAL 151a Rue Craig Ouest. **5.00**

Le Tailleur des Gens qui connaissent leur affaire.



Il n'y a pas de raison pour qu'un homme paye plus que \$5.00 pour un habillement d'été.

Il n'y a pas de raison pour qu'un homme paye plus que \$5.00 pour un habillement d'été.

LONGUE SERIE DE FORAITS

Suite de la première page

Orchard dit que Hayward voulait
aussi faire fructifier la terre, de la
"Colorado Fuel and Iron Company",
et Dave Moffatt, président de la "Fira",
National Bank, qui aidait la lutte
contre la Fédération. Ils n'ont pas
trouvé l'occasion de tuer ces hom-
mes.

"Nous devons aussi nous atta-
quer au juge Goddard qui, d'après
Haywood, avait aidé à faire la loi
de la journée de huit heures, qui a
été déclarée inconstitutionnelle.

"Aux élections d'automne, Peabo-
dy fut remplacé par le gouverneur
McDonald. Peabody alla demeurer à
Canon City, Colorado. Moyer, Hay-
wood et Pettibone me dirent de con-
tinuer à suivre Peabody. Il fut en-
tendu que je deviendrais agent d'as-
surance sur la vie."

Orchard déclare qu'il fut recom-
mandé auprès d'une grande compa-
gnie, agence de Denver, par M. H. H. H.
Kings, l'associé de M. E. P. Richard-
son, un des avocats qui défendent
Haywood, et J. P. Sullivan, président
d'Etat de la Fédération du Travail

Orchard dit qu'il résolut de placer
une bombe sous la fenêtre de la
chambre à coucher de Peabody.

La poursuite produisit l'enveloppe
en plomb de la bombe. Elle est de
grossier d'un bâton de deux gal-
lons. Orchard la reconnaît. Il dit qu'il
a montré l'enveloppe à Pettibone à
Denver, et qu'il l'a chargée dans le
sous-sol du magasin de Pettibone,
avec l'aide de celui-ci. Ils y mirent
trente livres de poudre géante. Pet-
tibone, cependant, décida de reme-
tre la chose à plus tard, mais comme
il avait donné \$100 à Orchard et qu'il
fallait "faire quelque chose" avant la
convention des mineurs, ils fabriqué-
rent une bombe à l'intention du juge
Gabbert. Ils la placèrent dans un ter-
rain vacant que le juge traversait
tous les jours. Gabbert échappa ce-
pendant, et un homme du nom de
Wally fut tué à sa place.

LE MEURTRE

"La prochaine fois que je vis le
gouverneur, continue-t-il, il était à
l'hôtel Saratoga. Je courus à ma
chambre, pris la bombe et allai la
placer près de la barrière, puis re-
partis pour l'hôtel, et, deux rues
plus loin, vis le gouverneur qui ren-
trait chez lui. Je courus aussi fort
que je pus vers l'hôtel, mais n'y étant
pas encore arrivé quand j'entendis
le bruit de l'explosion.

"Je montai à ma chambre pour
faire un paquet de l'acide et de cap-
sules de poudre géante que j'avais.
Une capsule qui était dans ma po-
che fit explosion, déchirant un pan
de mon paletot. J'eus peur que tout
le monde dans l'hôtel n'ait entendu
le bruit de l'explosion. J'attendis
quelques minutes, mais personne n'a
semblé avoir entendu ce qui s'était
passé dans ma chambre. Je descen-
dis et restai à l'hôtel jusqu'à lundi,
alors que je fus arrêté."

Orchard a un frère et six sœurs,
les uns vivant au Canada, les au-
tres dans l'Etat de New-York.
Ses sœurs se nomment Clara, Flo-

LA CARRIERE DE ORCHARD

Transcuronné, Orchard a admis
avoir abandonné sa femme et son en-
fant, s'être enfui en Colombie Britan-
nique avec la femme d'un autre hom-
me, puis avoir commis le crime d'é-
bigamie en épousant une autre fem-
me à Cripple Creek.

Orchard raconte qu'après plusieurs
voyages il vint à Caldwell en com-
pagnie de Simpkins. "Nous cherchâ-
mes immédiatement, dit-il, à trouver
le gouverneur Steunenberg. Nous al-
lâmes plusieurs fois chez lui et fina-
lement le vîmes, le dimanche soir, à
l'hôtel Saratoga. Nous avions, dans
l'intervalle, préparé la bombe. Nous
la portâmes sous le trottoir, arrange-
de telle sorte qu'un fil de fer
placé en travers de la rue devait
renverser la bouteille d'acide sul-
phurique. Nous retournâmes à
l'hôtel, mais n'entendîmes rien.
Après deux ou trois heures d'atten-
te, nous retournâmes chercher la
bombe: quelqu'un avait brisé le fil de
fer, mais sans renverser la bou-
teille. La bombe était dans une
boîte en bois capable de contenir
dix livres de poudre."

Le lendemain, Simpkins décida
qu'il ferait mieux de ne pas rester
plus longtemps dans le voisinage.
Il craignait avoir rencontré plus-
ieurs personnes qui le connaissaient.
Il crut que je ferais mieux
de terminer l'affaire seul. C'était
en novembre 1905."

Resté seul, Orchard se mit à "fi-
ler" Steunenberg. Le soir de Noël,
il se rendit à la maison du gouver-
neur, armé d'un fusil que Pettibone
lui avait donné. Steunenberg entra
dans la maison avant que l'assassin
eût le temps de préparer son arme.

Orchard raconte qu'après plusieurs
voyages il vint à Caldwell en com-
pagnie de Simpkins. "Nous cherchâ-
mes immédiatement, dit-il, à trouver
le gouverneur Steunenberg. Nous al-
lâmes plusieurs fois chez lui et fina-
lement le vîmes, le dimanche soir, à
l'hôtel Saratoga. Nous avions, dans
l'intervalle, préparé la bombe. Nous
la portâmes sous le trottoir, arrange-
de telle sorte qu'un fil de fer
placé en travers de la rue devait
renverser la bouteille d'acide sul-
phurique. Nous retournâmes à
l'hôtel, mais n'entendîmes rien.
Après deux ou trois heures d'atten-
te, nous retournâmes chercher la
bombe: quelqu'un avait brisé le fil de
fer, mais sans renverser la bou-
teille. La bombe était dans une
boîte en bois capable de contenir
dix livres de poudre."

Le lendemain, Simpkins décida
qu'il ferait mieux de ne pas rester
plus longtemps dans le voisinage.
Il craignait avoir rencontré plus-
ieurs personnes qui le connaissaient.
Il crut que je ferais mieux
de terminer l'affaire seul. C'était
en novembre 1905."

Resté seul, Orchard se mit à "fi-
ler" Steunenberg. Le soir de Noël,
il se rendit à la maison du gouver-
neur, armé d'un fusil que Pettibone
lui avait donné. Steunenberg entra
dans la maison avant que l'assassin
eût le temps de préparer son arme.

Orchard raconte qu'après plusieurs
voyages il vint à Caldwell en com-
pagnie de Simpkins. "Nous cherchâ-
mes immédiatement, dit-il, à trouver
le gouverneur Steunenberg. Nous al-
lâmes plusieurs fois chez lui et fina-
lement le vîmes, le dimanche soir, à
l'hôtel Saratoga. Nous avions, dans
l'intervalle, préparé la bombe. Nous
la portâmes sous le trottoir, arrange-
de telle sorte qu'un fil de fer
placé en travers de la rue devait
renverser la bouteille d'acide sul-
phurique. Nous retournâmes à
l'hôtel, mais n'entendîmes rien.
Après deux ou trois heures d'atten-
te, nous retournâmes chercher la
bombe: quelqu'un avait brisé le fil de
fer, mais sans renverser la bou-
teille. La bombe était dans une
boîte en bois capable de contenir
dix livres de poudre."

Le lendemain, Simpkins décida
qu'il ferait mieux de ne pas rester
plus longtemps dans le voisinage.
Il craignait avoir rencontré plus-
ieurs personnes qui le connaissaient.
Il crut que je ferais mieux
de terminer l'affaire seul. C'était
en novembre 1905."

Resté seul, Orchard se mit à "fi-
ler" Steunenberg. Le soir de Noël,
il se rendit à la maison du gouver-
neur, armé d'un fusil que Pettibone
lui avait donné. Steunenberg entra
dans la maison avant que l'assassin
eût le temps de préparer son arme.

Orchard raconte qu'après plusieurs
voyages il vint à Caldwell en com-
pagnie de Simpkins. "Nous cherchâ-
mes immédiatement, dit-il, à trouver
le gouverneur Steunenberg. Nous al-
lâmes plusieurs fois chez lui et fina-
lement le vîmes, le dimanche soir, à
l'hôtel Saratoga. Nous avions, dans
l'intervalle, préparé la bombe. Nous
la portâmes sous le trottoir, arrange-
de telle sorte qu'un fil de fer
placé en travers de la rue devait
renverser la bouteille d'acide sul-
phurique. Nous retournâmes à
l'hôtel, mais n'entendîmes rien.
Après deux ou trois heures d'atten-
te, nous retournâmes chercher la
bombe: quelqu'un avait brisé le fil de
fer, mais sans renverser la bou-
teille. La bombe était dans une
boîte en bois capable de contenir
dix livres de poudre."

**Résumé des règlements
concernant les Home-
steads du Nord-Ouest
Canadien.**

La section de l'assurance pair des
terres de la province du Nord-Ouest,
excepté les lois 8 et 9, sera en force
à partir du 1er juin prochain. Toute
personne se trouvant le seul chef
de plus de dix-huit ans, sur un espace
d'un quart de section de 160 acres, plus
ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection
doit être faite personnellement au bu-
reau de l'assurance pair des terres, ou
à un agent local pour être télégra-
phiquement averti de la réception du
télegramme, cette demande aura la
priorité et le terrain sera détaché
ce que les papiers nécessaires pour com-
pléter la transaction aient été reçus par
la poste.

Dans le cas de "personnalisation"
l'entrée sera sommairement cancellée et
le solliciteur perdra tous ses droits de
priorité.

Tout individu demandant à faire une
inspection doit déposer un acompte de
l'acquisition d'un homestead, et
l'on ne recevra qu'une seule demande
d'inspection et l'on ne peut pas en faire
plus d'une sur un même terrain, et
l'on n'aura pas disposé de cette deman-
de.

Un propriétaire d'homestead dont l'en-
trée est faite en due forme et non sujet-
te à être cancellée, peut, sujet à l'ap-
probation du ministre, céder en fa-
veur du père, de la mère, du fils, de la
fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont
éligibles, mais il ne peut pas en pré-
senter la déclaration de l'abandon.

La loi d'entrée est en vigueur et
cancellée ou volontairement abandonnée,
après l'instruction des procédures de
cancellation, l'inspecteur d'inspection
aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent
dire en quel lieu le propriétaire d'homestead
est en défaut, et si par la suite la dé-
claration est trouvée fautive, le solli-
citeur perdra tout droit de propriété
quant à la nouvelle entrée, si le terrain
devient vacant, et si le terrain est
cancellé, le terrain sera détaché et
cancellé sommairement.

DEVOIRS. Un colon devra remplir
les conditions s'y rapportant de l'une des
manières suivantes:
(1) Si le colon a acquis le terrain par
achat, il devra payer le prix de l'achat
sur le terrain et la mise en culture d'i-
celui chaque année au cours du terme
de trois ans.

(2) Si le père, ou la mère, si le père
est décédé — de toute personne qui se
trouve en possession d'un homestead
d'après la loi de ce acte, de-
meure sur un terrain de moins de 160
acres, et qui a été déclaré par le ministre
comme homestead, les conditions de ce
acte, quant à l'achat de terres, ne s'ap-
pliquent pas, pourvu que le colon ait
obtenu la patente, pourvu qu'il rem-
plisse par le fait que cette personne habite
avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a fait et lieu sur la "ter-
me" qu'il possède, les conditions de ce acte
quant à la résidence, pourvu qu'il rem-
plisse par le fait que cette personne habite
sur le terrain.

Avant de demander des lettres paten-
tes le colon devra donner un avis de six
mois, en écrivant au Commissaire des
Terres du Dominion, à Ottawa, de son
intention de faire un homestead.

**RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS SUR
LES TERRAINS MINERS DU
NORD-OUEST CANA-
DIEN**

CHARBON — Les terrains à charbon
peuvent être achetés à \$10 l'acre, pour
le charbon noir et à \$20 pour l'anthra-
cite. Un individu ou une compagnie ne
peut en acheter plus de 320 acres. Une
royauté de 10 cents par acre, plus 20
livres sera perçue sur la production
brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus
ayant découvert du minerai dans un en-
droit, peut se choisir un "claim" de
1,600 acres.

Le prix d'enregistrement d'un claim
est de \$5.00.
On devra dépenser \$100 par année au
moins sur le claim ou le payer au ré-
gistrateur du district. Lorsque \$500 au-
ront été dépensés sur le claim, le possé-
dant pourra faire l'arpentage de son
claim et l'acheter à \$1.00 l'acre, après
avoir rempli toutes les conditions.

La patente d'un droit minier devra
pouvoir valoir pendant l'année royauté
de 24 pour cent sur les ventes.
Les claims en cours de production dans
les placers sont généralement de 100 pieds
carrés. Prix d'entrée, \$5.00, devant être
payé par le possesseur.

Un solliciteur peut obtenir deux baux
pour miner de l'or, de 8 milles chacun,
pour un terrain de moins de 160 acres.
Un solliciteur peut obtenir un bail
pour miner de l'or, de 8 milles chacun,
pour un terrain de moins de 160 acres.
Un solliciteur peut obtenir un bail
pour miner de l'or, de 8 milles chacun,
pour un terrain de moins de 160 acres.

Le ministre de l'Intérieur,
N. B. — La publication non autorisée
de cette annonce ne sera pas payée.
78-n

SOUMISSIONS

Cité de Salaberry de Valleyfield, Qué.

Des soumissions cachetées pour four-
nir environ 1500 à 2000 barils de ciment
à trottoir et pontant. L'inscription:
"SOUMISSION POUR CIMENT", seront
reçues au bureau de l'Intérieur, à Mon-
tréal, le 7 juin courant, à 1 heure
après-midi.

En conseil de la cité ne s'engageant à
accepter ni la plus basse ni aucune des
soumissions.
L. J. BOYER,
Greffier,
182-2 Hotel de ville, Valleyfield.

STE AGATHE DE LOTBINIERE

Monsieur l'archevêque de Québec
passé deux jours en visite pastorale
à Sainte-Agathe, du 29 au 31 mai.
Sa parole sympathique et douce a fait
beaucoup de bien à la paroisse. On
dit que Sa Grandeur tient à initier
le vénéral curé de Lotbinière, à l'usage
des six grands prêtres de l'Eglise Cana-
dienne.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'Enfant de la Séquestrée

PAR PIERRE DAX.

PREMIERE PARTIE

UN CALVAIRE

(Suite)

"Vous, ma mère, qui avez été ma
seule amie à l'âge où j'ai aimé
Charles, vous savez de quelle puis-
sance a été l'affection qui m'a unie
à lui.

"Ecrasée par une semblable révé-
lation, je ne sais ce que j'ai babou-
illé, je ne sais si j'ai trouvé une pa-
role sensée, une explication à pré-
senter à Charles, car c'est Charles
lui-même qui m'a acablé de repro-
ches dont vous devez comprendre
la cruauté.

"Semblait colomnie à fait sortir
de lui-même ce qui m'aimait, un
jour viendra, où il me viendra
où il me tendra lui-même la main
en me demandant pardon.

"D'ici là, ma mère, j'ai besoin de
sentir votre affection sous la main
comme Charles, confiant aux
calomnieurs, a sous le coup de la
douté prié des résolutions aussi-
tôt exécutées.

"Devenu jaloux — combien à tort,
grand Dieu! — il a voulu que nous
vivions loin du monde et il a loué
dans les montagnes un château im-
mense..."

"encore béante, aujourd'hui que
Charles a encore aperçues les
"bourrasques" des malheureuses
accusations.

"Ma mère, je suis plus forte que
je ne l'aurais cru contre l'épreu-
ve... Je me dis souvent que
je ne suis pas la seule femme inno-
cente à déplorer une ignoble vi-
olence, et dans mon cœur en peine,
dans mon âme en douleur, je
prends mon sexe en grande pitié.

"Comme il faut peu de chose, pau-
vre mère adorée,

MONTREAL BATTU HIER

TOUTE UNE SERIE DE PARTIES POUR DIMANCHE

BASE BALL

LIGUE DE L'EST
NEWARK, 5; MONTREAL, 3.

Newark, 5 — Le club local a défait Montréal hier, par un score de 5 à 3. Les visiteurs firent un vaillant effort à la neuvième inning pour reprendre le terrain perdu, mais un exploit sensationnel de Jones, qui arrêta en courant une balle au vol, anéantit les chances du club Montréal.

Hill, le premier homme au bâton, dans cette inning, fut retiré facilement, puis Needham et Brown firent chacun un bon "hit". Kirtledge prit le "don" à son tour, et frappa la balle avec une force terrible. On put croire qu'il allait faire un home run. Jones, left field de Newark, fit alors une course, et parvint à saisir la balle.

Hughes fut le premier pitcher du club Montréal, mais il fut remplacé après la première inning, dans laquelle le club local fit trois coups simples et un coup double. Après que trois autres courtiers eurent été enregistrés par Newark, Herbat prit le poste de Hughes.

Les vainqueurs se servirent aussi de deux pitchers, McCarthy et Pardee. Score :

| NEWARK | | MONTREAL | |
|---------------|----------------|----------------|----------|
| A.B. | R.H.P.O. | A.B. | R.H.P.O. |
| Engle, r.f. | 3 1 1 0 0 | 3 0 0 0 0 | |
| Mahling, s.s. | 3 0 0 1 3 | 3 0 0 0 0 | |
| Cockman, 3b. | 3 0 0 0 0 | 3 0 0 0 0 | |
| Mullen, 2b. | 4 2 2 4 3 | 3 0 0 0 0 | |
| Sharpe, 1b. | 4 0 0 1 0 | 3 0 0 0 0 | |
| Zacher, c.f. | 1 1 0 0 0 | 3 0 0 0 0 | |
| Jones, l.f. | 3 0 0 1 0 | 3 0 0 0 0 | |
| Stange, c. | 3 0 0 0 0 | 3 0 0 0 0 | |
| Shen, c. | 3 0 0 0 0 | 3 0 0 0 0 | |
| McCarthy, p. | 2 0 0 0 1 | 3 0 0 0 0 | |
| Pardee, p. | 1 0 0 0 0 | 3 0 0 0 0 | |
| Total | 33 5 2 27 13 0 | 33 0 0 27 13 0 | |

Score par inning :

Sommaire :

Coups pour deux bases, Engle, Zacher, Brown, Connor, Kirtledge, Hill, Sacrifice hit, Mahling, Buts volés, Joyce, Engle, Cockman, Jones, Buts sur quatre balles, par McCarthy 1, par Herbat 3, Struck out, par McCarthy 4, par Herbat 1, par Pardee 1. Laissez sur les buts, Newark 6, Montréal 5. Doubles, Jones, Jones & Mullen, Herbat & Needham & Brown. Temps, 1.45. Umpires, Casack et Owens. Assistance, 800.

A Baltimore :

Batteries — Hardy, Adkins et Hearne; Greene, Winkler et McCallister. Umpire, Hoffman.

A Jersey City :

Batteries — Whiting, Vanderrift et McManus; Hester, Rudolph et Corcoran. Umpire, Kelly. Assistance, 1,500.

A Providence :

Batteries — Pappalau et Byrnes; Cronin et Peterson.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

Batteries — Walsh et Sullivan et McFarland; Waddell et Schreck, Umpires, Hurst et Connelly.

A Cleveland :

Batteries — Liebhardt et Clark; Doyle, Keefe et Kleinow, Umpires, Sheridan.

A Washington :

Batteries — Smith et Heydon; Pelly et O'Connor, Umpires, O'Leary, Hill.

A Boston :

Batteries — Brown et Marshall; Pittinger et Doon, Umpires, Carpenter.

A Pittsburgh :

Batteries — Willis et Gibson; Lindaman, Borner et Brown, Umpires, Klem et Johnston.

A Cincinnati :

Batteries — Ewing et Schlei; Rucker, Strickel et Ritter, Umpires, Emale.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

| Club | Gag. | Perd. | P. C. |
|--------------|------|-------|-------|
| Chicago | 27 | 15 | 64 |
| Cleveland | 25 | 15 | 62 |
| Détroit | 22 | 15 | 59 |
| Philadelphie | 22 | 15 | 59 |
| New-York | 19 | 13 | 54 |
| Saint-Louis | 13 | 27 | 35 |
| Washington | 10 | 25 | 28 |

LIGUE NATIONALE

| Club | Gag. | Perd. | P. C. |
|--------------|------|-------|-------|
| Chicago | 22 | 17 | 56 |
| New-York | 21 | 18 | 54 |
| Philadelphia | 20 | 18 | 52 |
| Pittsburgh | 20 | 18 | 52 |
| Boston | 19 | 19 | 50 |
| Cincinnati | 15 | 24 | 38 |
| Brooklyn | 14 | 25 | 35 |
| Saint-Louis | 11 | 31 | 26 |

PARTIE DE 19 INNINGS

Hartford, Conn. 7 — Trinity College et Wesleyan ont joué hier une partie de 19 innings. La partie fut arrêtée par l'obscurité, alors que le score était de 2 à 2.

ST JACQUES VS ALPHA

Ces deux clubs se rencontreront dimanche à 1 heure au club Shamrock, 415, St. Jacques. Le parti est pour un enjeu de \$20. Les amis des clubs sont invités.

CARILLON VS WILD ROSE

Le Wild Rose de Lachine, recevra dimanche la visite du Carillon, de cette ville. Le Carillon organise pour la circonstance, une excursion qui partira de l'angle des rues Rachel et Boyer. Billets en vente au No 857 St Hubert et 45 Gardier.

OPALES vs COLLEGE SAINT-LAURENT

Ces deux clubs se mesureront pour la première fois dimanche prochain, au terrain de baseball de St-Jacques.

BASEBALL A VALLEYFIELD

Ouvverture de la Ligue Canadienne de l'Est

Valleyfield recevra dimanche prochain au Parc Saint-Jean-Baptiste, aura lieu la première partie de baseball de la Ligue Canadienne de l'Est.

CHEVAUX GOUREURS

Londres, 7. — Glass Doll, propriété de M. Jones, a gagné aujourd'hui, à Epsom, le Grand Prix de l'Union des véneries — \$25,000. — L'œdème est arrivé deuxième, et Lady Hazy, troisième.

COURE DE \$10,000

New-York, 7. — Un grand reporté hier après-midi une victoire facile à Gravesend, dans le Westminster Handicap de \$10,000, en faveur de l'admirable pilotée par Martin.

LE MEME JOCKEY GAGNE SIX COURSES

Louisville, Ky., 7. — Le jockey J. Lee, un nègre, a gagné hier les six courses à Churchill Downs. Dans sa course sur Foreich, il abassa de près de 2 secondes le record de la piste pour un cheval de trois furlongs. Le temps fut de 22 4/5.

CHEVAUX TROTTEURS

GRANDES COURSES A SAINT-LOUIS

Les courses au trot qui auront lieu mardi et mercredi prochain à Saint-Louis, de grand intérêt pour les amateurs de sport hippique des villes environnantes. Il y aura trois grandes courses chambrées et un montant de \$1,000 sera distribué en prix.

CHEVAUX TROTTEURS

LE SIMPLE BON SENS

vous dira que nous devons avoir de bien bonnes chemises, puisqu'elles sont les plus répandues et qu'elles possèdent le plus grand nombre de clients satisfaits. Nous prétendons que ce sont les meilleures chemises, les meilleures dans toute l'acceptation du mot. C'est en les portant qu'on les jugera. Nous vous assurons que vous en serez satisfaits. Prix à partir de 85c et plus.

R. J. TOOKE,

177 RUE ST JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

LA MODE EST AUX CHAPEAUX DE JESS APPLGATH

CHATEAUX DE PAILLE

De la toute dernière mode pour toutes les figures et tous les goûts à

\$2.50

Il n'y a rien de plus joli que le PERLE, la couleur du jour, à

\$2.50

Juin est le mois des Mariages et des Chapeaux de Soie. Notre assortiment est au complet. Nous tâcherons de vous satisfaire.

Magasin de Toronto : 89 rue Yonge

CHAPEAUX D'HOMMES SEULEMENT

OUVERT LE SOIR

Nous avons des commis français à votre disposition.

467 et 469 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

REYNOLDS & CO.

Propriétaires de chevaux et experts en courses.

NEW-YORK - CHICAGO

Succursale à Montréal, 14 rue Craig Ouest.

Conditions: \$1. par jour, \$5. par semaine.

Les inscriptions seront reçues au bureau de Montréal du 4 juin au 15 juin, inclusivement.

NOTRE CHOIX D'HIER

SCHRODER'S MIDWAY

6-1 a Gagné

15-1 NOTRE CHOIX POUR DEMAIN

Samuel, nos clients firent de l'argent à l'écarté pendant quelques temps. Ils ont gagné à l'écarté pendant quelques temps. Ils ont gagné à l'écarté pendant quelques temps.

avec le Royal Ind. Il lance un défi au jeune Saint-Laurent, pour le 16 juin. Informations chez A. L. 110 rue Sainte-Catherine, Saint-Henri.

Le club Yale ira dimanche à Joliette rencontrer le club de ce nom. Le Yale invite ses amis à l'accompagner. L'angle des rues Sainte-Catherine et Montréal, 28 Hubbard.

"La Presse" hier soir, annonçait que le Saint-Edouard avait défait les Saint-Louis par un score de 5 à 4. C'est, au contraire, les Saint-Louis qui ont défait les Saint-Edouard.

Le Laurier, du boulevard Saint-Paul, a triomphé du Tarcot Ind, par 10 à 1. Le Laurier est prêt à jouer avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 15 ans, et particulièrement avec le Jeune Saint-Jean.

Le club Jeune Saint-Jean jouera dimanche au stade de l'Indépendant. Le Jeune Saint-Jean lance un défi aux Jeunes Canadiens, Saint-Edouard, Dufréne, etc. Inf. 1233 rue Cadieux.

Le club St. Louis, autrefois Jeune Arctique, voudra jouer avec le Wild Rose, le Ste Marie, le Carillon et tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans. Inf. chez P. Laurier, 597 Berri.

Le club Napoléon, ira rencontrer dimanche l'équipe du Mont St. Louis.

A suivre sur la page 5

BELLE VICTOIRE POUR L'ECURIE SEAGRAM

Main Chance gagne hier le Blue Bonnets Stakes. — Accident au jockey Brazil dans la course au clocher.

LE MATCH MONTREAL-TECUMSEH

LE NATIONAL PARTIRA CE SOIR POUR TORONTO.

LAGROSSE

MONTREAL VS TECUMSEH

Les Tecumseh s'embarqueront ce soir à Toronto pour Montréal. Notre club partira demain matin. Ils amèneront une équipe formidable, car ils sont déterminés à battre le Montréal.

La joute aura lieu à Westmount, le 9 et 10. Les Tecumseh ont une équipe nombreuse, car ils ont l'habitude de jouer avec les meilleurs joueurs de leur province.

Voici le résultat de la journée :

LE NATIONAL A TORONTO

Le National s'embarquera ce soir à 10 h 15 à la gare Bonaventure, en route pour Toronto. Notre club partira demain matin.

LE CLUB DE GROSSE HOCHELAGA

Le club de grosse Hochelaga lance un défi à tous les clubs intermédiaires et juniors. Pour informations s'adresser à M. Jos. Thoin, 11 Hotel Le Grand Nord, coin des rues Sainte-Catherine et Marlborough, Hochelaga.

UNE TEMPETE DANS LE MONDE DE LA CROSSE

L'arrestation de deux joueurs de grosse du club Shamrock, Howard et McNeil, a produit toute une sensation dans le monde de la grosse.

Un fait remarquable et qui mérite d'être signalé, est que tous les esprits calmes et modérés, les hommes réfléchis, s'accordent pour approuver cette mesure, et disent qu'il y a longtemps que le monde de la grosse est en état de révolte.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer que les deux accusés sont deux anciens membres d'une équipe à qui l'on a enseigné à jouer brutalement, et qui est tristement distinguée en matière de rencontres. D'ailleurs, cependant qu'il n'y a pas que les joueurs de coupables. Les sont aussi ceux qui les ont formés, ceux qui ont encouragés à jouer de cette manière et ceux qui les ont applaudis.

Règle générale, les joueurs sont ceux que la direction d'un club désire qu'ils soient. Le National aurait bien pu répondre aux coups par les coups, mais il ne l'a pas fait. La direction avait donné des ordres sévères, et les joueurs dirent qu'ils s'en allaient, en dépit des plus graves provocations.

Jockeys. O. F. E. P. I.

McDaniel. 6-5 7-5 3-5

Schaler. 6 8 10 4

Diggins. 6 8 10 4

McLaughlin. 12 12 10 5

Goldstein. 3 3 4 8-1

E. Burton. 15 15 6 8

Alex. 25 20 15 8

J. Johnson. 20 20 15 8

Jockeys. O. F. E. P. I.

McDaniel. 1-2 3-5 —

J. Bullman. 2 3 15 4

Diggins. 25 25 — 3

Jockeys. O. F. E. P. I.

Saffel. 8-5 8-5 —

Brazil. 5-5 4-5 —

Boyle. 6-5 4-5 —

Jockeys. O. F. E. P. I.

McDaniel. 4-5 4-5 —

G. Alex. 15 15 7-11 4

McNamara. 20 20 8 8

Finch. 6 5 2 2

E. Burton. 20 15 6 6

J. Johnson. 12 10 4 4

Jockeys. O. F. E. P. I.

Schoeders Midway prend les devants

Water Dog, dans le dernier quart de mile.

Jockeys. O. F. E. P. I.

McDaniel. 1-2 3-5 —

J. Bullman. 2 3 15 4

Diggins. 25 25 — 3

Jockeys. O. F. E. P. I.

Saffel. 8-5 8-5 —

Brazil. 5-5 4-5 —

Boyle. 6-5 4-5 —

Jockeys. O. F. E. P. I.

McDaniel. 4-5 4-5 —

G. Alex. 15 15 7-11 4

McNamara. 20 20 8 8

Finch. 6 5 2 2

E. Burton. 20 15 6 6

J. Johnson. 12 10 4 4

BOXED

BRITT vs NELSON

San Francisco, 7. — Jimmy Britt et Battling Nelson ont signé hier soir un contrat pour se battre vingt assauts, au soir du 7 juillet. La lutte se fera à 133 livres.

Le club Grand Tronc est prêt à jouer avec tout club dont les membres n'ont pas plus de 16 ans. Inf. chez Francis Gauthier, 237 rue Grand Tronc, Pointe St. Charles.

Le Jeune St. André est prêt à jouer avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 16 ans.

Le club Lavolette jouera dimanche

Tireurs aux Pigeons

Celui qui fait moncher "à dix fois sur dix coupes" se sert de cartouches "Sovereign" par ce qu'elles ont un maximum de force joint à un minimum de recul qui ne saissent pas le canon.

Les cartouches "Sovereign" sont chargées avec le poudre sans fumée Nobel et Empire Bulk Powder et sont fabriquées au Canada par la Dominion Cartridge Co.

Tireurs aux Pigeons servez-vous ces

Cartouches Sovereign

La qualité est garantie par la marque de fabrication éminente.

Dominion Cartridge Co. Ltd. Montréal

BOSTON BRUN

Oxfords Nouveaux

Pour Hommes

Il n'y a pas lieu de gaspiller bien des paroles pour parler aux hommes — car pour eux c'est plutôt une question d'ajustement qu'une question d'élégance. Nous leur promettons les deux s'ils nous paient de \$7.50 à \$10.00 pour une paire de souliers Hanan (New-York), ou six-cinq-quatre — ou s'ils choisissent leurs nouvelles chaussures d'été dans nos Oxfords de toilette spéciaux en cuir vernis, bronze ou tan, à

\$3.50

BOSTON SHOE STORE

Angle Mansfield et Ste Catherine Ouest

(OUVERT LE SOIR)

Nous avons un personnel Canadien français exclusivement pour notre clientèle de langue française. On garantit vous donner satisfaction ou votre argent vous est remis avec plaisir. Commandes par la maille exécutées avec soin.

LA PRESSE

MONTREAL, 7 JUN 1907

LA FRANCE ET LE JAPON

Au moment où le Japon, dans la personne du prince Fushimi, visite officiellement notre pays, les Canadiens-français ont deux raisons, pour une qu'ont les Anglais, de l'accueillir avec enthousiasme...

Le gouvernement de la République Française, qui n'avait certes été pour rien dans la guerre russo-japonaise, puisqu'elle ne pouvait que lui causer des embarras politiques et même des pertes matérielles...

En 1906, le Japon et la Russie commencent à négocier un traité de commerce, un traité relatif à la navigation et aux pêcheries et un accord touchant les chemins de fer de Mandchourie...

Fin décembre, l'ambassadeur japonais à Saint-Petersbourg, M. Motono, alla passer quelques jours à Paris, et l'on ne manqua pas d'assurer que ce voyage avait un caractère tout privé...

Au même moment, en effet, le gouvernement japonais négociait un emprunt qui a été aussi bien accueilli sur le marché de Paris que sur celui de Londres. En France comme en Angleterre, le Japon eut à se louer des prévenances qu'il rencontra...

Après la liquidation des affaires russo-japonaises que la paix de Portsmouth avait laissées pendantes, rien ne s'opposait plus à un rapprochement entre la France et le Japon. Les négociations furent entamées à Paris par M. Pichon et l'ambassadeur japonais, M. Kurino...

Il nous serait facile de faire voir ce que l'alliance franco-japonaise, complétant l'anglo-française, l'anglo-japonaise et la franco-russe, représente de garantie de paix en Europe et en Asie...

Benzai ! Vive le Japon, l'allié de l'Angleterre ! Vive le Japon, l'allié de la France !

STATISTIQUE INDUSTRIELLE DE MONTREAL

On a pu remarquer dans nos colonnes, hier, un tableau statistique du mouvement industriel au Canada, pour la période écoulée de 1901 à 1906. Les tableaux de ce genre ne nous étaient connus naguère qu'à tous les dix ans...

Certain chiffre a dû plus que tout autre frapper le lecteur qui connaît quelque peu Montréal comme métropole commerciale du Canada ; c'est celui de la production industrielle de notre ville comparée à celle de Toronto. Le tableau statistique publié hier fixe en effet à \$28,647,022 l'augmentation en valeur des produits manufacturés à Montréal depuis cinq ans...

Nous pouvons aller plus loin encore et réclamer pour la métropole commerciale du Canada — parce qu'elle en fait tous les frais — la production industrielle de la Longue-Pointe, de Verdun et de la Côte Saint-Paul qui porterait à \$40,000,000 la différence pour Montréal entre 1906 et 1901...

Si blessant que cela puisse être pour son amour-propre civique, Toronto devra se dire que Montréal n'a pratiquement pas de rival au Canada comme centre industriel ; la statistique officielle l'établit clairement.

UN MOUVEMENT SECESSIONNISTE

Tout un district d'Ontario, celui de la Rivière à la Pluie et de la Baie du Tonnerre, parle de se constituer en province séparée.

Pour bien comprendre ce mouvement, au point de vue topographique, il faut d'abord savoir que l'Ontario se divise en trois grandes régions : le vieux Ontario qui s'étend le long du lac de ce nom, ainsi que des lacs Erie et Huron, le Nouvel Ontario, qui confine à la province de Québec, et le district de la rivière à la Pluie et de la baie du Tonnerre qui touche au Minnesota...

Les populations éparses de la rivière à la Pluie et de la baie du Tonnerre se plaignent de l'indifférence du gouvernement provincial à leur égard. Elles réclament de meilleures lois concernant la colonisation et le déboisement ; elles ne veulent plus entendre parler, par exemple, de ces restrictions mises à l'exploitation du bois de pulpe et des gisements miniers de toute sorte...

Ce n'est pas, certes, que ce district soit laissé absolument de côté par le gouvernement d'Ontario, mais les gens prétendent qu'il ne retire aucun bénéfice des sommes qui lui sont affectées, pour la raison bien simple que la distribution s'en fait plutôt suivant les exigences politiques que suivant les exigences économiques. C'est ainsi que des routes ont été ouvertes dans la savagerie, d'un point vague à un autre point encore plus vague, alors que des établissements de quelques cents âmes, à quelques milles l'un de l'autre, n'ont pas le moindre moyen de communication entre eux.

Le mouvement sécessionniste dont il s'agit n'est pas encore sorti des bornes légales de l'agitation politique, mais il est si bien exploité auprès des populations de la rivière à la Pluie et de la baie du Tonnerre qu'on ne sait pas à quoi il peut mener. Ce qui lui donne le plus de force, c'est l'adhésion qu'il sollicite et qu'il obtient des colons sans distinction de parti. Il ne se passe guère une journée sans que des assemblées publiques soient tenues sur quelque point de la région avec accompagnement comme obligato de discours, de protestations, de résolutions toutes plus tumultueuses les unes que les autres ; c'est à ce point que le "Globe" de Toronto y trouve un sujet de préoccupations assez sérieuses pour valoir les services d'un correspondant particulier attaché à ce qu'on pourrait appeler l'état-major de cette campagne sécessionniste.

Les lecteurs de la "Presse," on peut en être sûr, seront tenus au courant de l'affaire.

L'ITALIE ET SES RELATIONS INTERNATIONALES

Au moment où il est question de relations commerciales plus étroites entre le Canada et l'Italie, il est intéressant de jeter un coup d'oeil sur l'orientation donnée à la politique du roi Victor-Emmanuel et sur la portée des relations internationales que l'Italie a nouées avec les pays européens.

Chambre des députés à Rome, le premier ministre Tittoni a défini avec éloquence la situation internationale faite à son pays depuis la rencontre du roi Edouard VII et du roi d'Italie.

"L'entretien de Rapallo, la visite à Athènes, l'entrevue de Gaète, a dit M. Tittoni, ont provoqué des commentaires dans lesquels d'aucuns ont, comme de coutume, donné libre cours à leur vive imagination. Entre Rapallo, Athènes et Gaète, il n'y a ni contraste ni contradiction, mais il y a harmonie. Ce sont des noms et des dates qui ne jurent pas, qui ne se heurtent pas, mais qui se complètent et résument une politique digne et pacifique pratiquée par l'Italie à la clarté du jour, avec une grande franchise, une grande sincérité, une grande loyauté.

"Ce n'est pas une politique incertaine ou procédant par zigzags, mais une politique bien claire, définie et sûre d'elle-même, qui suit une voie droite et large et qui a été jusqu'à présent couronnée de succès malgré les sinistres prédictions des prophètes de catastrophes et de cataclysmes internationaux. Il n'y a pas d'incompatibilité entre notre alliance avec l'Allemagne et notre amitié avec l'Angleterre. La parole pleine d'autorité et d'influence du prince de Bulow s'est fait entendre au bon moment et elle a été si claire et si franche que l'on peut bien dire qu'elle a écarté à jamais toutes les craintes et tous les doutes.

Elle résume tout ce qui était déjà résulté de nos entretiens avec sir Charles Hardinge, à savoir que l'Allemagne et l'Angleterre désirent améliorer de plus en plus leurs relations et faire cesser amicalement tous les conflits d'intérêts qui peuvent surgir entre elles, et que l'Italie peut bien rester fidèle à l'alliance avec l'une sans porter atteinte à son amitié pour l'autre, sans inspirer ni à l'une ni à l'autre des préoccupations, des doutes et des soupçons.

"Donc l'ancienne formule, fidèle, inébranlable à la triple-alliance, amitié sincère envers l'Angleterre et la France, et relations cordiales avec toutes les autres puissances, demeure toujours la devise de notre politique, et la façon loyale dont cette politique est pratiquée est la seule possible. Le baron d'Arenstahl viendra sous peu en Italie pour confirmer l'importance qu'il attribue aux relations entre l'Autriche-Hongrie, qui sont, je me plais à le constater, devenues de plus en plus intimes et cordiales et sont vraiment excellentes. La politique italienne, éminemment désintéressée et pacifique, est basée sur l'intégrité de l'empire ottoman et sur l'accord complet avec l'Autriche-Hongrie et la Russie et avec toutes les autres puissances signataires du traité de Berlin.

"La politique italienne considère avec une égale sympathie les différents Etats balkaniques et désire leur progrès et leur prospérité. La politique italienne a constaté avec un grand déplaisir que ces Etats n'avaient pas suffisamment compris que leurs intérêts trouveraient une protection plus sûre dans la situation de l'Europe civilisée que dans les atrocités des bandes qui sont une honte et une offense envers l'humanité; et elle a vu avec un grand déplaisir le nouveau désaccord entre la Grèce et la Roumanie et la tension des relations entre la Bulgarie et la Serbie et entre la Bulgarie et la Grèce. La politique italienne espère que les nationalités chrétiennes des Balkans finiront par comprendre qu'elles n'ont rien à gagner aux luttes fratricides qui les déchirent, à la guerre d'extermination qu'elles se sont déclarée; elle implore pour elles des inspirations de concorde et de paix, et elle sera toujours prête à exercer son action en faveur de la concorde et de la paix.

"Vous savez l'avantage qu'il y a d'entendre de la bonne musique, mais — vous ne savez probablement pas combien il est plus avantageux encore, sans parler de la satisfaction, de faire personnellement de la bonne musique.

Le PIANOLA et le PIANO PIANOLA

proposent à des milliers d'hommes d'affaires de ce pays des moments de récréation et de délassement qui leur sont d'une grande valeur et qu'ils ne sauraient obtenir d'aucun autre manière.

"The Fascination of Personally Producing Music!" renferme tous les renseignements et sera expédié gratuitement à toute adresse.

Démonstration tous les jours du Pianola et du Piano Pianola au public, que l'on ait ou non l'intention d'acheter, seulement chez

NORDHEIMER'S, Limited, 589 rue Ste Catherine Ouest.

Nous acceptons en échange, à une réduction raisonnable, des pianos de toute marque.

Demandez à votre épicière la

POUDRE à CRÈME à LA

GLACE DE MACE

et vous verrez les résultats.

CRÈME à LA GLACE

Pas de difficultés — pas de saleté — pas d'ennuis.

Boîte de 6 oz. 15c — Boîte de 14 oz. 35c

Donne 1/2 pint — Donne 1 ga

Rien à ajouter que du lait

A. H. MACE & CO., MONTREAL, 746 rue Notre-Dame Ouest.

LE SPECIFIQUE du Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des Drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison, ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adressez:

DR JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour — 893 Ste Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111. Le soir — Au No 500 rue St Urbain, Montréal. Phone Est 3768.

Nous avons un grand assortiment dans les

Hardes Faites

Et la Mercerie

aux Prix les plus Réduits.

Chemises de toutes les couleurs, valant 75c pour... 50c

Chemises négligées avec collets à 19c et il en est ainsi pour toutes nos marchandises qui sont de qualité supérieure.

B. SHAFFER,

365 RUE MONT-ROYAL EST.

Les Thés, les plus Fins, CONDOR. Les plus riches en Arôme de l'île Bourbonnaise 20c, 25c, 30c, 35c, 40c, 50c, 60c la lb. Dans toutes les bonnes Epicerias. LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

Pour l'Estomac

Vichy est un spécifique contre les maladies de l'estomac. Elle neutralise l'acidité — soulage cette sensation douloureuse après les repas — assure la parfaite digestion de la nourriture. Un verre avant le déjeuner est le précurseur d'un bon repas.

La véritable VICHY

vient des sources Célestins, la propriété du gouvernement français. Elle ne se vend pas en fût, en syphons ou en fontaines à soda.

La véritable Vichy CELESTINS

n'est vendue qu'en bouteilles, portant au goulot l'étiquette tricolore de

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, Seuls Agents Canadiens.

Valeurs tout à fait Avantageuses

CADEAUX DE NOCES

- Corbeilles à fruits, valeur \$4.00, pour... \$2.75
Corbeilles à pain, valeur \$3.50, pour... \$2.25
Services à déjeuner, régulier \$6.75, pour... \$5.50
Corbeilles, VALEUR SPECIALE... \$5.50
Horloges dorées, avec Cupidon. Valeur spéciale, \$5.00, pour... \$3.75
Plateaux à biscuits, de \$3.50, pour... \$1.95
Et quantité d'autres articles dans l'orfèvrerie et la coutellerie, DE TOUTS LES PRIX.
SPECIAL POUR QUELQUES JOURS: MONTRES POUR DAMES, (filled case), GARANTIES pour 25 ANS, avec mouvements "WALTRAM" montés sur onse rubis, valant \$15.00, pour... \$13.50
Petites BAGUES avec DIAMANT, à... \$5.00
Et d'autres de \$8.00 à... \$300

HENRI SCOTT

Tél. Bell Est 761. 479 STE CATHERINE EST.

A LA CRAVATE

Vous trouverez ici les marchandises du dernier goût, avec les dessous les plus recherchés. SPECIALEMENT Nos CRAVATES, GANTS, CHEMISES ET BAS.

J. H. LESAGE, Propriétaire., 666 rue Ste Catherine Est. Tél. Bell Est 3660.

NOUS NE LES AVONS PAS TOUS VENDUS

Nous avons encore, pour votre choix, un bon assortiment de complets d'été, quel que soit votre goût. De nuances claires, foncées ou moyennement foncées, à des prix à la portée de toutes les bourses. Complète de deux ou trois articles, doublés ou non doublés. Venez les voir avant d'acheter.

COMPLETS DE \$10.00 A \$30.00.

TOUT VETEMENT AJUSTE.

SATISFACTION OU ARGENT REMIS.

3 MAGASINS:

475 Rue Sainte-Catherine Est, 336 Rue Sainte-Catherine Ouest et Angle Craig et Saint-Pierre.

"MALE ATTIRE"

PANAMAS VERITABLES MOITIE PRIX. Les meilleures valeurs qui aient jamais été offertes à Montréal. Ces Panamas valent réellement de \$10 à \$15, mais à la suite d'un retard dans la livraison, les fabricants nous ont fait une réduction dont nous vous faisons profiter. VENEZ au plus tot. Il n'y en a que 5 douzaines. \$5. à \$6.50. CHAPEAUX en feutre durs et mous. Notre importation spéciale de Londres. Toutes les formes nouvelles: \$2.00, \$2.50 et \$3.00. TRUDEL & GRAHAM, 107 RUE BLEURY.

UN CUIR SOUPLE



"L'UNE DES QUATORZE"

Une chose horrible, c'est un cuir grossier, cassant, dur et la plus grande partie des cuirs répondent à cette description. A force de frottements, il finit par donner des ampoules et des cors aux pieds sensibles du beau sexe, etc. Il ferait presque venir des ampoules au sabot d'un cheval.

Lorsque nous avons décidé d'exploiter la chaussure Dolly Varden, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'elle devrait être fabriquée avec un cuir souple et velouté. Des expériences laborieuses et coûteuses aboutirent à la découverte du "Velvette Kid," un cuir aussi souple que du velours, mais aussi résistant et aussi inusable que le cuir de vache. Il n'est ni fragile ni mince, mais il est soyeux et à du maintien.

Les contreforts et les tiges des chaussures Dolly Varden sont fabriqués exclusivement avec ce cuir souple comme du drap que vous ne rencontrerez dans aucune chaussure de femme dans le monde entier, vu que nous contrôlons tous les droits de fabrication, tandis que les semelles sont en vache tannée au chène, dont les qualités de souplesse et de durée sont bien connues.

Vendue au Canada au même prix qu'aux Etats-Unis et en Angleterre, \$4, \$4.50 et \$5.

LA CHAUSSURE DOLLY VARDEN

La Chaussure aux 14 Nouvelles Combinaisons THOMAS HICKEY, 440 Sainte-Catherine Ouest, près Metcalfe.

ROBAILLE BROS, 397 Notre-Dame Ouest. A. P. MERCIER, 3611 Notre-Dame Ouest.

Meilleur Noir à Chaussures O-K EN VENTE PARTOUT 10¢ LA BOITE. COLONIAL FLUID BEEF & SPECIALTY @ MONTREAL.

NOUVELLES OUVRIERES

La grève des tailleurs de granit et les opinions de quelques employeurs et employés — Intéressante assemblée du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal — Les progrès prodigieux accomplis par l'union locale des machinistes depuis quelque temps — Une résolution du comité général du parti ouvrier — La grève des tailleurs de pierre de Toronto — Un beau mouvement de la part des cordonniers du local No 428 — Convocations pour ce soir — Faits divers.

La grève des tailleurs de granit de Montréal qui dure depuis plusieurs semaines déjà, a fourni ces jours derniers aux employeurs qui persistent à refuser de reconnaître les demandes des grévistes, l'occasion de faire connaître leur opinion sur la situation.

On cherche à faire ressortir surtout que les ouvriers chômeurs exigent la reconnaissance de l'union et qu'ils ne veulent pas en démissionner. C'est le seul point qui empêche le règlement des difficultés, vu que la question du salaire de \$3 par jour réclamé par les gens du métier serait acceptable par les patrons.

M. L. H. Lauer le secrétaire du "Builder's Exchange" déclare que pour sa part il préférerait traiter avec une union canadienne plutôt qu'avec une union américaine.

Les officiers de l'union nous prient de déclarer que toutes ces raisons, sont des faux fuyants pour éviter un règlement à l'amiable étant donné qu'il a déjà été décidé à Montréal une union indépendante et que les patrons n'ont jamais voulu la reconnaître, ni transiger avec elle.

M. John A. Flett, l'organisateur de la Fédération Américaine du Travail nous a déclaré hier que les patrons ne sont pas sincères quand ils parlent ainsi, car les grévistes n'exigent pas actuellement la reconnaissance de l'union internationale.

Il dit que les membres de ce syndicat ouvrier sont tous des citoyens de Montréal payant des taxes à la ville et que l'on devrait leur donner la préférence sur les ouvriers étrangers.

Dans les circonstances, nous sommes d'opinion que si chacune des parties intéressées voulait mettre un peu d'eau dans son vin, il interviendrait sûrement une entente.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est réuni hier soir en assemblée régulière sous la présidence de M. J. A. Masse.

Les lettres de créances suivantes furent lues et confirmées puis les délégués admis à séder: L. Sigouin, pour l'union No 58 des cigariers; Samuel Baker et J. B. Burdock pour la loge Victoria No 111, des machinistes; L. M. Dupont, pour l'union No 317 des tailleurs-couturiers.

Il a été lu un intéressant rapport du comité exécutif sur la révision de la commission du conseil et les changements qui devraient y être apportés.

Après une longue discussion, il fut décidé de faire imprimer ce rapport, d'en faire distribuer une copie à chaque délégué, pour le discuter à une assemblée spéciale ultérieure.

Le secrétaire est autorisé d'écrire au conseil de ville pour demander la mise en vigueur du règlement municipal qui ordonne le réclutrage des carrières, afin de prévenir les accidents.

Le secrétaire demandera aussi à la ville d'empêcher les gens d'aller se baigner dans la carrière de la rue Marquette, étant donné que les citoyens de cette partie de la ville se servent de cette eau pour l'usage domestique.

Un comité d'orateurs composé de MM. Ainey, Franco, Proulx, Binet et Burns, est nommé pour aller dans la Fédération des employés civiques qui se tiendra à la salle Dionne, dimanche prochain.

Un rapport du comité de la Fête du Travail est lu et adopté après une longue discussion.

Le délégué Franco fait rapport que des procédures seront prises aujourd'hui même par le comité provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, contre une certaine grande compagnie de cette ville, pour avoir, violé sciemment le loi des patrons, sur motion régulière le conseil endorse cette action.

La séance est levée après avoir expédié plusieurs affaires de routine.

Le but de cette réunion est de célébrer la fin heureuse de la campagne en faveur de la journée de huit heures.

L'organisateur-général, M. Brown, sera présent, et tous les typographes de la ville, sans exception sont invités.

Il y aura, ce soir, assemblée chez les électriciens du local No 463, les cuisiniers de l'union nationale, local No 2 et les cordonniers machinistes, local No 2, de la Fédération Canadienne.

LA VILLE POURRAIT POSER LES POTEAUX DONT ELLE A BESOIN, NONOBTANT LE REGLEMENT 343.

La commission des incendies et de l'éclairage s'est avisé que le règlement 343 qui défend de poser de nouveaux poteaux dans les limites de la ville ne peut être interprété comme étant défavorable aux intérêts de la ville et que c'est le droit de poser des poteaux quand elle en a besoin pour éclairer ses rues.

La question a été soulevée, à la séance d'hier, par l'échevin Houli, qui a demandé qu'instruction soit donnée à la Montreal Light, Heat and Power de donner un service de gaz à certaines rues du quartier Saint-Denis. Du gaz à l'électricité, il n'y avait qu'un pas et ce pas fut vite franchi.

L'échevin Yates fit remarquer qu'il y avait longtemps que l'hôpital Alexandra demandait un avertisseur, mais qu'il fallait poser des poteaux, ce que défend le règlement 343.

M. Parent, surintendant de l'éclairage, fit remarquer que la compagnie ne se gênait pas pour enfreindre le règlement chaque fois qu'elle jugeait dans son intérêt de le faire.

Les échevins Lavallée et L. A. Lapointe dirent qu'ils ne croyaient pas que la ville eût voulu, en adoptant ce règlement, se priver du droit d'éclairer ses rues. L'échevin Yates prit le taureau par les cornes. "Vous donnez un avertisseur à l'hôpital Alexandra," dit-il à M. Ferns, surintendant du télégraphe d'alarme. Et comme M. Ferns ne voulait pas prendre sur lui de violer le règlement, le président écrivit l'ordre suivant qu'il signa: "Je vous autorise à planter tous les poteaux qu'il faudra pour donner un avertisseur à incendies à l'hôpital Alexandra."

M. Ferns fera immédiatement planter les cinq ou six poteaux qu'il lui en faut.

M. Parent a donné communication des négociations qu'il a eues, avec la Montreal Light, Heat and Power Co., au sujet du prix des lampes des chandelles de la ville. La compagnie demande \$116 par lampe et la ville prétend ne payer que \$60 pour une lampe de six heures. La compagnie a répondu que elle consentait à ne demander que \$100, comme pour les lampes posées sur les propriétés particulières. Rapport sera fait au conseil.

D'après une opinion du bureau légal les salles où se donnent des vues animées sont sous le coup du règlement 260, en ses articles qui régissent les théâtres et autres salles publiques et que, par conséquent, la Ville a le pouvoir d'exiger, pour ces salles, les mêmes mesures de précaution que pour les théâtres, etc.

Le pompière F. DeLoach a été nommé contremaître du fourgon de la caserne No 4 et le pompier N. Gauthier a été nommé contremaître de l'échelle de la caserne No 13.

Il serait à souhaiter que cet exemple puisse trouver de nombreux imitateurs, car ces ouvriers sereux ont fait preuve de trop d'esprit d'entente et de solidarité jusqu'à ce jour pour qu'ils soient oubliés par leur confrères de Montréal.

Les unions-sœurs ne peuvent pas mieux appliquer leur fonds disponibles.

Le représentant du comité exécutif du district No 7, de l'union des tailleurs de pierre, est actuellement à Toronto, dans le but de s'occuper du règlement des difficultés qui existent depuis un certain temps entre employeurs et employés de l'endroit.

Connaissant l'esprit d'initiative et la grande expérience de cet officier, qui est un Montréalais bien connu, nous sommes convaincus d'avance qu'un arrangement à l'amiable sera conclu entre les parties en cause.

La Fédération Canadienne des employés civiques de Montréal, aura dimanche prochain, à la salle Dionne, une grande assemblée publique, à laquelle plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Cette réunion à laquelle tous les employés municipaux sont cordialement invités, est convoquée pour 2 heures précises.

On nous demande d'annoncer pour le soir une assemblée extraordinaire de l'union des briquetiers au Temple du Travail.

Des questions excessivement importantes sont sur l'ordre du jour et feront le sujet d'une intéressante discussion. Avis en conséquence à tous les membres de se trouver présents sans faute.

Ce soir l'union No 139, des ouvriers-voyageurs, tiendra, à la Salle Chartier une grande assemblée, à laquelle on procédera à la mise en nomination des officiers pour le prochain semestre. Les officiers feront connaître aussi aux membres la façon dont les finances de l'union ont été administrées depuis un certain temps. Chacun sera donc à son poste à 8 heures précises.

Les typographes de Montréal, appartenant aux unions Nos 145 et 176, sont à organiser pour demain soir, comme nous l'avons déjà dit, un grand "smoking-concert" qui aura lieu au Temple du Travail, à 8 heures du soir.

Un très joli programme a été préparé et l'on promet de s'amuser très agréablement.

Le but de cette réunion est de célébrer la fin heureuse de la campagne en faveur de la journée de huit heures.

L'organisateur-général, M. Brown, sera présent, et tous les typographes de la ville, sans exception sont invités.

Il y aura, ce soir, assemblée chez les électriciens du local No 463, les cuisiniers de l'union nationale, local No 2 et les cordonniers machinistes, local No 2, de la Fédération Canadienne.

LA VILLE POURRAIT POSER LES POTEAUX DONT ELLE A BESOIN, NONOBTANT LE REGLEMENT 343.

La commission des incendies et de l'éclairage s'est avisé que le règlement 343 qui défend de poser de nouveaux poteaux dans les limites de la ville ne peut être interprété comme étant défavorable aux intérêts de la ville et que c'est le droit de poser des poteaux quand elle en a besoin pour éclairer ses rues.

La question a été soulevée, à la séance d'hier, par l'échevin Houli, qui a demandé qu'instruction soit donnée à la Montreal Light, Heat and Power de donner un service de gaz à certaines rues du quartier Saint-Denis. Du gaz à l'électricité, il n'y avait qu'un pas et ce pas fut vite franchi.

L'échevin Yates fit remarquer qu'il y avait longtemps que l'hôpital Alexandra demandait un avertisseur, mais qu'il fallait poser des poteaux, ce que défend le règlement 343.

M. Parent, surintendant de l'éclairage, fit remarquer que la compagnie ne se gênait pas pour enfreindre le règlement chaque fois qu'elle jugeait dans son intérêt de le faire.

Les échevins Lavallée et L. A. Lapointe dirent qu'ils ne croyaient pas que la ville eût voulu, en adoptant ce règlement, se priver du droit d'éclairer ses rues. L'échevin Yates prit le taureau par les cornes. "Vous donnez un avertisseur à l'hôpital Alexandra," dit-il à M. Ferns, surintendant du télégraphe d'alarme. Et comme M. Ferns ne voulait pas prendre sur lui de violer le règlement, le président écrivit l'ordre suivant qu'il signa: "Je vous autorise à planter tous les poteaux qu'il faudra pour donner un avertisseur à incendies à l'hôpital Alexandra."

M. Ferns fera immédiatement planter les cinq ou six poteaux qu'il lui en faut.

M. Parent a donné communication des négociations qu'il a eues, avec la Montreal Light, Heat and Power Co., au sujet du prix des lampes des chandelles de la ville. La compagnie demande \$116 par lampe et la ville prétend ne payer que \$60 pour une lampe de six heures. La compagnie a répondu que elle consentait à ne demander que \$100, comme pour les lampes posées sur les propriétés particulières. Rapport sera fait au conseil.

D'après une opinion du bureau légal les salles où se donnent des vues animées sont sous le coup du règlement 260, en ses articles qui régissent les théâtres et autres salles publiques et que, par conséquent, la Ville a le pouvoir d'exiger, pour ces salles, les mêmes mesures de précaution que pour les théâtres, etc.

Le pompière F. DeLoach a été nommé contremaître du fourgon de la caserne No 4 et le pompier N. Gauthier a été nommé contremaître de l'échelle de la caserne No 13.

Il serait à souhaiter que cet exemple puisse trouver de nombreux imitateurs, car ces ouvriers sereux ont fait preuve de trop d'esprit d'entente et de solidarité jusqu'à ce jour pour qu'ils soient oubliés par leur confrères de Montréal.

Les unions-sœurs ne peuvent pas mieux appliquer leur fonds disponibles.

Le représentant du comité exécutif du district No 7, de l'union des tailleurs de pierre, est actuellement à Toronto, dans le but de s'occuper du règlement des difficultés qui existent depuis un certain temps entre employeurs et employés de l'endroit.

Connaissant l'esprit d'initiative et la grande expérience de cet officier, qui est un Montréalais bien connu, nous sommes convaincus d'avance qu'un arrangement à l'amiable sera conclu entre les parties en cause.

La Fédération Canadienne des employés civiques de Montréal, aura dimanche prochain, à la salle Dionne, une grande assemblée publique, à laquelle plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Cette réunion à laquelle tous les employés municipaux sont cordialement invités, est convoquée pour 2 heures précises.

On nous demande d'annoncer pour le soir une assemblée extraordinaire de l'union des briquetiers au Temple du Travail.

AMUSEMENTS THEATRE DES NOUVEAUTES

CINE MATOGRAFHE

ROYAL

NATIONSCOPE-Vues Animées

PARC DOMINION

CHAMPIONNAT DE CROSSE TROIS PARTIES

MONTREAL JOCKEY CLUB

DEMAN, SAMEDI A 2.30 P.M.

CHATEAU ST LOUIS

LE JEU DE DAMES

LE JEU DE DAMES

MARIAGE FASHIONABLE

VOL DANS UN TRAMWAY

ACCIDENT A COATICOOK

VARENNES

MORT SUBITE

AMUSEMENTS

ACADEMIE

ROYAL

NATIONSCOPE-Vues Animées

PARC DOMINION

CHAMPIONNAT DE CROSSE TROIS PARTIES

MONTREAL JOCKEY CLUB

DEMAN, SAMEDI A 2.30 P.M.

CHATEAU ST LOUIS

LE JEU DE DAMES

LE JEU DE DAMES

MARIAGE FASHIONABLE

VOL DANS UN TRAMWAY

ACCIDENT A COATICOOK

VARENNES

MORT SUBITE

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

DOMINION LINE

OTTAWA RIVER NAV. CO.

SAUTE LES RAPIDES

VOYAGES IDEALS SUR L'EAU

LIGNE ALLAN

AMATEURS

MARIAGE FASHIONABLE

VOL DANS UN TRAMWAY

ACCIDENT A COATICOOK

VARENNES

MORT SUBITE

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION A QUEBEC

COOPERATIVE DES COLON DU NORD

OTTAWA RIVER NAV. CO.

SAUTE LES RAPIDES

VOYAGES IDEALS SUR L'EAU

LIGNE ALLAN

AMATEURS

MARIAGE FASHIONABLE

VOL DANS UN TRAMWAY

ACCIDENT A COATICOOK

VARENNES

MORT SUBITE

M. J. R. TERRILL ELU

M. J. R. TERRILL ELU

M. J. R. TERRILL ELU

M. J. R. TERRILL ELU

M. J. R. TERRILL ELU

M. J. R. TERRILL ELU

M. J. R. TERRILL ELU

M. J. R. TERRILL ELU

COUPON Patron No 3080. Département des Patrons, à LA PRESSE.

Envoyez ce coupon après que vous aurez rempli, au DÉPARTEMENT DES PATRONS, à LA PRESSE, avec 10 centes de retour d'envoi, votre sera adressé quelques jours après.

Les patrons de l'union internationale tiendront ce soir un importante assemblée au Temple du Travail. On procédera à l'installation des nouveaux officiers.

ST SOPHIE DE LEVRARD Le conseil de la paroisse de Ste Sophie de Lévrard, ayant appris avec regret le décès de Mme Danne Dubois, maire de cette paroisse, a l'unanimité les membres de ce conseil adoptent une résolution de condoléance à leur maire et à la famille éplorée.

LE CROQUET Voici le résultat des parties de croquet jouées dimanche entre les clubs St Charles et St Albion, de la Ligue Canadienne.

AMATEURS pour Ouvrage Photographique Allez au Main Photo Studio.

M. J. R. TERRILL ELU M. J. R. Terrill, de la maison Co. et Léarmon et Co. a été unanimement élu par le maire et les échevins d'Ahuntsic pour agir comme conseiller de cette grandissante et importante banlieue de Montréal.

CHAMBRES A LOUER

DEMONTEYON EST. 305. C. A. L. - Chambre simple, 2 lits, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

SAINT-ANDRE, 315. C. M. - Grande chambre meublée, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PENSION D'ETE

NOTRE-DAME DE LA SALETTE - Pension d'été, 2 chambres, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

VENDEUR OU A LOUER

BEVILLE - Maison deux étages, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

A VENDRE

MACHINES - A vendre, deux machines à coudre, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO - A vendre, piano Morris, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES - A vendre, meubles de chambre, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES - A vendre, propriétés de campagne, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

CHAMBRES A LOUER

SAINT-ANDRE, 315. C. M. - Grande chambre meublée, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES - On demande 3 chambres meublées, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PENSION D'ETE

NOTRE-DAME DE LA SALETTE - Pension d'été, 2 chambres, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

COTTAGE D'ETE

COTTAGE - A vendre, cottage d'été, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

MAISONS DEMANDEES

MAISONS - On demande 2 maisons, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE - On demande à louer 2 appartements, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE - On demande à acheter 2 propriétés, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES - On demande 3 propriétés, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

CHAMBRES A LOUER

SAINT-ANDRE, 315. C. M. - Grande chambre meublée, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES - On demande 3 chambres meublées, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PENSION D'ETE

NOTRE-DAME DE LA SALETTE - Pension d'été, 2 chambres, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

COTTAGE D'ETE

COTTAGE - A vendre, cottage d'été, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

MAISONS DEMANDEES

MAISONS - On demande 2 maisons, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE - On demande à louer 2 appartements, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE - On demande à acheter 2 propriétés, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES - On demande 3 propriétés, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

CHAMBRES A LOUER

SAINT-ANDRE, 315. C. M. - Grande chambre meublée, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES - On demande 3 chambres meublées, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PENSION D'ETE

NOTRE-DAME DE LA SALETTE - Pension d'été, 2 chambres, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

COTTAGE D'ETE

COTTAGE - A vendre, cottage d'été, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

MAISONS DEMANDEES

MAISONS - On demande 2 maisons, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE - On demande à louer 2 appartements, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE - On demande à acheter 2 propriétés, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES - On demande 3 propriétés, eau, gaz, chauffage, bain, salle de bain, cuisine, etc. Possession immédiate. 182-3

Propriétés pour Placements A VENDRE \$30,000 - PARC AVE. 98, 100, 102, près du coin de la rue Prince-Arthur, quatre superbes cottages en pierre et briques...

Les Lecteurs de la Presse

Notre service de publicité est à votre disposition pour tous vos besoins publicitaires. Nous vous offrons des tarifs très avantageux et une large diffusion de vos annonces.

SCOSSION EN PERSPECTIVE

La division nord de l'Association St Jean-Baptiste adopte le principe de la rénovation de notre Société Nationale. — Résolution significative.

Les citoyens de la division nord ont réuni M. Ernest Tétreau, président divisionnaire de la Société St Jean-Baptiste, hier soir.

L'assemblée, assez nombreuse, a débuté avec beaucoup d'intérêt le



M. Ernest Tétreau qui a été élu président divisionnaire de la société St Jean-Baptiste, pour le nord de la ville.

discours de M. Ernest Tétreau, le dévoué président, qui a exposé clairement, le but de la réunion.

Tout ce que les orateurs ont dit est contenu en substance dans la résolution que l'assemblée a adoptée et que "La Presse" publie aujourd'hui. M. Tétreau est l'auteur de la résolution qui passionne tant les esprits en ce moment.

M. E. Tétreau fut vigoureusement applaudi quand il parla du projet d'élever en 1909 un monument à Duvernay et de faire une convention monstre de toutes les sociétés St Jean-Baptiste d'Amérique.

M. Alban Germain parla ensuite et raconta de dures vérités aux Canadiens qui l'écoutaient, mais qui l'applaudirent quand même.

M. le député Verville, dit sans ambages, que si la Société St Jean-Baptiste manque de popularité c'est que, faussant les vives libérales et généreuses du fondateur, on



M. N. P. Royal, élu vice-président de la division Nord de la société St Jean-Baptiste.

avait établi des lignes de démarcation entre les groupes sociaux qui en font partie.

"Ainsi on a amendé la constitution pour que seuls ceux qui avaient des parts de \$100.00 dans le Monument National pussent devenir éligibles comme présidents. Conséquent, l'ouvrier n'a jamais eu son tour.

"Et ce moyen en a éloigné l'ouvrier de la Société et c'est pourquoi nos fêtes manquent d'enthousiasme. On ne fait pas des processions avec des discours d'avocats et des fonctionnaires aristocrates, non, c'est avec la masse ouvrière qui se sentant confiante, crie son patriotisme. Ceci ne peut pas exister maintenant et on a tué la confiance, c'est le nationalisme et substitué à l'idée nationale les écus d'une caisse d'économie."

On a presque fait une ovation à M. Verville.

M. N. P. Royal, parla ensuite, puis



M. Geo. Pujos, V. Gaudet, Jos. Rainville, M. de Martigny, et R. Houle lui succédèrent.

L'assemblée adopta ensuite avec enthousiasme la résolution suivante, proposée par M. de Martigny et secondée par M. Beauchamp.

Attendu que la Société St Jean-Baptiste a été fondée dans le but d'assurer la conservation de notre nationalité, de la sauvegarder de nos droits politiques.

Que les articles 1, 2, 3 et 4 veulent que le même article du programme de l'Association St Jean-Baptiste décrète que celle-ci devra "favoriser par toutes les voies légitimes les intérêts nationaux et industriels de la nation, en tenant compte de la situation économique du pays et de la situation de l'Association en général."

Qu'ayant un grand nombre d'années, l'Association a complètement négligé l'exécution de son principal article de son programme.

Que l'article 5 de son programme a

malheureusement donné lieu à la création d'une corporation tout à fait indépendante de l'Association St Jean-Baptiste, mais portant également le nom de "Association St Jean-Baptiste" avec l'ajoute "L'Association Nationale d'Économie" et que tous les efforts des directeurs de notre Association, sont consacrés exclusivement au bien-être de cette dernière corporation, sans que nous ayons pu nous occuper de nos frères de la division Nord.

Qu'en effet, depuis de nombreuses années nos directeurs de notre Association nationale n'ont pas eu des occasions d'indépendance de caractère et de patriotisme pour servir nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

direction, de même que l'isolement dans lequel ils ont laissé toutes les sociétés-sœurs. Mais il est évident que nous ne souffrirons aucune rétrogradation dans le bureau de direction de nos sociétés-sœurs. Il est évident que nous ne souffrirons aucune rétrogradation dans le bureau de direction de nos sociétés-sœurs.

Qu'il faut élever cet anniversaire avec tout l'éclat que demande une pareille fête.

Que Duvernay, l'illustre fondateur de notre société n'avait pas encore eu l'honneur de voir élever un monument à sa mémoire, et que nous sommes en mesure de lui offrir un monument à sa mémoire.

Que pour les discussions du nouveau programme et des idées qui devront y entrer, nous devrions convoquer la convention dont il a été parlé plus haut, de manière à la faire intervenir dans le développement de la statue Duvernay.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Qu'au lieu de nous occuper de nos frères de la division Nord, nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord, et que nous sommes restés en arrière de nos frères de la division Nord.

Les MERVEILLES Opérées par les PIANISTES AUTOMATIQUES

C.W. Lindsay, LIMITED, 512 Rue Ste Catherine Ouest.

LA COMPAGNIE EST BLAMEE Les jurés condamnent le "Grand Nord" au sujet de la catastrophe de SHAWINIGAN

LE VERDICT (Du correspondant régulier de LA PRESSE) Shawinigan Falls, Qué., 7 — L'enquête du coroner sur la catastrophe de Shawinigan Falls s'est tenue hier après-midi.

A L'HOPITAL SAMARITAIN Pour les représentations qui seront données à son bénéfice, à l'Arena, pendant la semaine commençant le 24 juin, avec matines mercredi et samedi, les autorités de l'Hôpital Samaritain ont engagé le professeur E. K. Croker et ses merveilleux chevaux dressés.

SUCCES D'UN JEUNE Notre jeune ami, M. le notaire J. A. Emile Boileau, vient d'être nommé gérant de la succursale de la Banque Provinciale, à la rue Rachel.

IL AFFRONTA L'AUTORITE LE MAITRE DU PORT NE REUSIT PAS A FAIRE PARTIR LES NAVIRES DE M. LAMARRE.

LES EXAMENS A LAVAL Les examens écrits des élèves finissants de la Faculté de Droit ont été terminés, hier soir, à l'Université Laval.

LE PROGRES La Cie de télégraphe G. N. W. vient d'augmenter son réseau, dans l'ouest en ouvrant des bureaux de télégraphe à Bannerman, Desford, Bolasavan, Minto, Brandon, West Gretna, Bergman, Pimouche, Rowland et Portage la Prairie, Manitoba.

MARCHANDS DE NOUVEAUTES Ce soir, à 8.30 heures précises, au No 270 rue Sainte-Catherine Est, aura lieu un assemblée de la section des Marchands de Nouveautés, succursale de Montréal de l'Association des Marchands de l'Est du Canada.

THE ROYAL BANK OF CANADA DEPARTEMENT D'EPARGNES Interets Payes tous les 3 Mois. SUCCURSALES A MONTREAL: — Bureau principal (ville), angle des rues Notre-Dame et St Jean.

A VENDRE 2 MACHINES LAURIE CORLISS à coupe-circuit automatique, excentriques doubles, cylindre de 15 pouces par 30 pouces de course. 2 CHAUDIERES TUBULAIRES HORIZONTALES, 5 pieds et 6 pouces de diamètre et 15 pieds de long, pression de vapeur 90 lbs. 2 RECHAUDS d'alimentation National de 100 chevaux-vapeur.

LE PRINCE FUSHIMI Suite de la première page deux chars dorés et de deux chars privés. Le parti impérial quittera la gare Bonaventure lundi matin, à dix heures, et visitera Ottawa. Le lendemain le voyage se continuera jusqu'à Brockville où le prince prendra le bateau pour visiter les Mille-Iles jusqu'à Kingston, où le convoi spécial le prendra pour l'amener aux chutes Niagara.

FEU LE NOTAIRE L. ST AMANT (Correspondance spéciale à LA PRESSE) Deschambault, 7 — A Saint-Alban, comté de Portneuf, s'est éteint M. Louis-Léon Saint-Amant, notaire, à l'âge de 81 ans et 9 mois. Il était le doyen des notaires pratiquants et avait reçu son dernier acte cinq jours avant sa mort.

FEU MONSIEUR F. X. ROUSSEAU LE SURINTENDANT DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR LA DIVISION EST EST DECEDE CE MATIN A L'HOTEL-DIEU.

A MONTREAL Voici le programme du séjour de S. A. I. le prince Fushimi, à Montréal, de samedi après-midi à lundi matin.

LES EXAMENS A LAVAL Les examens écrits des élèves finissants de la Faculté de Droit ont été terminés, hier soir, à l'Université Laval.

LE PROGRES La Cie de télégraphe G. N. W. vient d'augmenter son réseau, dans l'ouest en ouvrant des bureaux de télégraphe à Bannerman, Desford, Bolasavan, Minto, Brandon, West Gretna, Bergman, Pimouche, Rowland et Portage la Prairie, Manitoba.

MARCHANDS DE NOUVEAUTES Ce soir, à 8.30 heures précises, au No 270 rue Sainte-Catherine Est, aura lieu un assemblée de la section des Marchands de Nouveautés, succursale de Montréal de l'Association des Marchands de l'Est du Canada.

PAR MARCOTTE & FRERES Avis de Faillite Dans l'affaire de L. H. CARRIERE, MARCHAND, Coteau Station, Faillite. Le soussigné vendra à l'encan public, en détail, sur les lieux, JEUDI, LE 13 JUIN, 1907, à 11 heures à midi.

PAR MARCOTTE & FRERES Avis de Faillite Dans l'affaire de L. H. CARRIERE, MARCHAND, Coteau Station, Faillite. Le soussigné vendra à l'encan public, en détail, sur les lieux, JEUDI, LE 13 JUIN, 1907, à 11 heures à midi.

PAR FRASER & FRERE Palmiers, Lauriers, ETC., ETC., A L'ENCAN Nous attirons l'attention des gérants d'hôtels, des propriétaires de cafés et restaurants, des coiffeurs, etc., sur la grande vente sans réserve d'une grande quantité de beaux Palmiers, Lauriers, etc., etc.,

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

PAR T. W. FOSTER Succession de Feu Joseph Larin, on vivant entrepreneur de pompes funèbres, No 647 rue Notre-Dame Est, toutes personnes ayant des réclamations contre la succession, sont priées de les présenter, d'urgence, à la division Est, dans les quinze jours de cette date, et toutes dettes dues à ladite succession devront être payées au bureau du même notaire, dans le même délai.

CE SOIR AU STADIUM

Suite de la première page
La liste des donateurs de prix, outre la coupe de "La Presse":

LES PRIX

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, dix médailles, \$50; "La Patrie," \$5.00; M. M. Xavier Roy, 2 médailles, \$10; H. Boileau, rentier, prix spécial, \$10; la Société Nationale de Gymnastique, \$25; L. J. Jamin, \$3.50; N. N. Bourgeois, \$3.50; C. G. Via Saint-Louis, \$2.50; M. A. Malette, \$3.50; W. J. Proulx, notaire, \$3.50; Arthur Sauvé, pour le "Canada," \$3.50; Eugène Viau, \$3.50; Alp. T. Duganais, \$5; E. Abraham, \$3.50; Gaspard Thounin, \$3.50; Renaud, King & Patterson, \$3.50; Abraham Dupéré, \$5; A. A. d'A. Le Montreuil, \$5; Honoré Lafleur, \$3.50; Frank Lachapelle, \$1.15. Billets bons pour 4 jours, avec faculté à tout excursionniste de revenir par n'importe quel train régulier, depuis dimanche soir jusqu'à mardi soir. Le départ de Montréal, de la gare Bonaventure, a été fixé à 1.15 hrs, demain après-midi, afin de permettre à tous de profiter du demi-convoy de samedi. Les voyageurs auront un convoi spécial à leur disposition.

M. VICTOR PELLETIER,

le populaire agent de l'intercolonial à Montréal, ayant vu en personne à tous les préparatifs et se proposant d'accompagner lui-même l'excursion jusqu'à Québec. La ligne de l'intercolonial, d'ici à Québec, est l'une des plus belles du continent. Le voyage se fera en 4 heures et 30 minutes, les excursionnistes ayant à admirer, le long de la route, les éblouissants décors des gares, parées de leurs plus riches atours, à l'occasion du passage du prince Fushimi. Les amis des petits gymnastes pourront s'élancer de leur mi-chemin, où les deux convois se rencontreront pour quelques minutes à la même gare.

À Lévis, c'est l'inoubliable coup d'oeil de Québec vue de la rive sud, avant l'entrée dans la ville, où toute la population attend ses compatriotes de Montréal. La traversée du Saint-Laurent, qui permet de voir dans le lointain des scènes encore si pittoresques, se fera aux frais de l'intercolonial.

UN SÉNATEUR

très populaire à Montréal, résumait bien, ce matin, toute la situation: "Voilà, dit-il, le plus admirable occasion possible pour Montréal et Québec de fraterniser. Comptez-moi parmi les vôtres".

En effet, le soulet de la formation de notre jeunesse et l'encouragement à accorder à cette dernière: quelle magnifique base d'entente entre vrais patriotes!"

C'est à 1.15 heure précise, demain après-midi, samedi, que le convoi d'excursion quittera la gare Bonaventure. Le convoi, s'il est nécessaire, sera divisé en plusieurs sections. Des billets de passage pourront être



Son Honneur le Lieutenant-gouverneur Sir L. A. Jetté, qui a accepté le patronage de la grande fête gymnastique de Québec.

elle, \$5; Joseph Gravel, \$3.50; Jos. Godbout, \$3.50; major J. T. Ostel, \$3.50; Ferdinand Moretti, \$3.50; George Payette, \$1.50; Bois et Lessard, \$3.50; Théo. Laurin, \$3.50; R. Hensley, \$5; Ed. Gobier, \$3.50; le "Cinématographe," \$3.50; J. W. A. G. A. Deguise, \$5.

\$3.50, médailles de bronze; \$5, médailles d'argent; \$15, médaille d'or. En outre de ces trophées et de ces médailles, la grande maison Morgan a offert, pour le concours de l'an prochain, une coupe qui sera un véritable chef-d'oeuvre artistique.

On le voit, tout le monde veut faire sa part, et généralement, aux parents, à tous les citoyens de suivre ces généreux exemples, en se rendant en foule au Stadium, ce soir. Une équipe d'élite



M. Cyrille Delage, M. P. P., président du comité de réception des gymnastes, à Québec.

achetés en route ou aux abords du train. L'excursion est

POUR TOUT LE MONDE,

Jeunes et vieux, pères et mères de familles, citoyens de toutes les classes de la société. Les conditions en sont abordable pour tous.

Aussi, rendez-vous à la gare Bonaventure, demain! Que chacun fasse son devoir.



Le grand maître Mar Racicot, qui présidera le concours de ce soir, au Stadium, que d'un tout autre genre, les également.

On se récréera donc, ce soir,

REVUE IMMOBILIERE

La demande de propriétés, terrains et maisons est toujours active. Ce sont surtout les propriétés situées à West, à Maisonneuve, à Verdun, à Saint-Hubert et de la ville, qui sont les plus recherchées.

Table with 3 columns: Quartiers, Prix, et pied. Lists various neighborhoods and their corresponding prices and sizes.

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL - DU 27 MAI AU 1er JUIN 1907.

Table with 3 columns: Quartiers, Prix, et pied. Lists registered sales in Montreal for the period from May 27 to June 1, 1907.

LES NOUVEAUX MARIES

Ont tous intérêt à venir choisir leurs ameublements. Rien ne manque à notre superbe assortiment de

Meubles, Literie, Tapis

Rideaux, Portières, Miroirs, Cadres, Glacières, Poêles, etc. N'attendez pas plus longtemps si vous avez besoin de meubler votre maison.

20 p.c. d'Escompte SUR TOUT ACHAT

Ne restez pas en arrière si vous n'avez pas tout l'argent, venez nous voir sans gêne. VOTRE CREDIT EST BON CHEZ

F. LAPOINTE

652 rue Ste Catherine Est ANGLE MONTCALM.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.



Nous avons de nouveau acheté UN Autre assortiment considérable DE Complets de Messieurs

de la meilleure qualité, des mieux confectionnés et finis. Ces complets proviennent d'un de nos principaux manufacturiers. Nous n'en avons pas besoin, vu que nous nous étions préparés pour notre commerce de la saison. Mais l'offre à très bas prix, argent comptant, de ces vêtements de jeunes gens, en les plus nouveaux styles, confectionnés des plus beaux worsteds, fut trouvée alléchante. Le fabricant avait besoin d'argent tout de suite.

Nous avons, présentement, ces marchandises en magasin, et nous voulons nous en débarrasser au plus tôt. Pour cela, nous les offrons à des prix moins élevés que ceux jamais demandés pour des vêtements d'une aussi splendide qualité, c'est-à-dire à des prix un peu plus élevés que ceux des fabricants, et les valeurs sont telles que tous nos clients seront tentés d'en acheter.

VOICI QUELQUES LIGNES SPECIALES

Complets pour hommes, habit, veste, pantalon, en tweed, taillés à la dernière mode. Valeur régulière, \$75.00, notre prix, \$50.00, pour d'élegants complets de toutes les grandeurs.

Un lot de complets désassortis en tweed et en serge, se vendaient \$9.00 à \$13.50; votre choix \$7.50. SPECIAL - Un très beau lot de complets en worsted et en tweed. Se vendaient \$13.50, \$15.00 et \$16.50. A écouler à \$9.00.

La qualité, la couleur, la confection et le fini sont ceux des articles de notre stock régulier, qui ne peuvent être vendus à prix aussi réduits, mais c'est un assortiment complet d'habillements nouveaux, toutes les grandeurs dans chaque ligne, ils sont parfaits sous tous rapports. La seule raison de la réduction des prix est qu'ils ont été achetés en bas de leur valeur régulière et que nous voulons les écouler promptement. Vous épargnez de \$3.00 à \$5.00 sur chaque complet.

Notre complet d'hommes d'affaires à \$12.00, qui est supérieurment confectionné, les meilleurs complets qui se puisse obtenir pour le prix. Nous l'avons en serge, worsted, tweed à raies et à carreaux. Complets d'hommes en tissus à carreaux et à raies fashionables; aussi en worsted et serge, marine, bleu, argile, dans tous les plus nouveaux styles à \$13.50.

Complets prêts à mettre pour hommes; en tweed écossais et worsted anglais de fantaisie, dans les nouveaux effets de gris; aussi en chevrotte et worsted argile, garnitures et confections égales à celles des meilleurs complets faits sur commandes, à \$15.00 et \$16.50.

Complets pour hommes, en worsted argile bleu marine, tweed écossais, chevrotte bleu marine et aussi en worsted à raies et à carreaux de fantaisie, à \$18.00 et \$20.00.

Nous avons aussi un grand assortiment de complets d'été à deux articles (habit et pantalon), à simples ou doubles parements, en Homespun, Donegal, tweed et flanelle etc., pour hommes, de \$5.00 à \$13.50.

Nous faisons déjà un commerce considérable de ces complets légers d'été et nous vous invitons à venir voir ce que nous pouvons faire pour vous.

Nous avons aussi un assortiment complet d'habits légers d'été pour bureau ou la rue en tissu noir ou à raies fines et petits carreaux foncés. Vestes d'été en une variété infinie, l'article qui fait bien et donne satisfaction.

Magasin's Angle des RUES CRAIG et BLEURY et 401 RUE STE CATHERINE OUEST.

Frank S. Blodgett, \$400. - 133,893. Rue Rachel, lots Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain de 46 x 31 x prof. irrég., superficie, 8,844 pieds. Godofredo E. Demers et al. & Jos. Girard, \$5,500. - 133,913. Rue St-Hubert, Nos 148-2687, 2698, 2851, 2852 et 2853, terrain de 25 x 100 chacun et 3 de 25 x 70 chacun, vacants, Henry R. Marston & Frank S. Blodgett, \$2,700. - 133,894. Rue Notre-Dame Est, Nos 1687 et 1688, maison en briques, partie du lot No 68, terrain

DANS LES CANTONS DE L'EST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sherbrooke, 7. — En vue des importantes améliorations que notre ville se propose de faire incessamment...

—L'élection annuelle des officiers de l'Association Médicale du Comté de Shefford a eu lieu à Granby...

—Une équipe d'arpenteurs et ingénieurs civils, d'Ottawa, sous la direction de M. F. Cochrane...

—Malgré l'inclémence de la température, la foule des fidèles prit part à l'imposante célébration qui revêtit un cachet de solennité des plus impressionnantes.

—Les fêtes s'ouvrirent par une messe solennelle d'actions de grâce, chantée par le jubilaire assisté des abbés Morache et Courtémarche...

—Allie Bingham, un jeune garçon de Sutton Junction, a été l'autre jour, le héros d'une aventure dont il se souviendra longtemps en détail.

—Occupé à faire la pêche sur le bord de l'étang des scieries Riater, l'idée lui prit de s'éloigner un peu, pour lui-même...

—Epuisé, haletant, agonisant presque dans sa périlleuse position, le jeune malheureux allait se résigner à son funeste sort quand un heureux hasard...

—Les élèves de la classe de Philosophie du Séminaire Saint-Charles, ont fait cette semaine, le pique-nique traditionnel au lac de Montjeu...

—M. F. A. Taylor, de Hillhurst, a vendu sa magnifique ferme de la localité, à un résident des environs de Québec, pour le prix de \$5,000.00.

—Au Manitoba, le 21 juin, la population offrira un banquet à l'hon. M. Roblin.

—La fête aura un caractère purement social.

—Ottawa, 7. — Le colonel Robert Cartwright, l'assistant adjutant-général de la mousqueterie, vient d'obtenir un congé de six mois, après lequel il sera mis à la retraite...

Dancerine A Fait Pousser les Cheveux de Mlle Carroll ET NOUS POUVONS LE PROUVER

Magnifique Chevelure à un Prix Modique

Au cours de la dernière décennie on a fait de grands et rapides progrès dans la matière médicale. Un grand nombre de maladies que l'on considérait incurables il y a quinze ans...

La DANDERINE du Dr Knowlton

est le seul remède pour les cheveux jamais inventé, qui supplée aux nutriments naturels du cuir chevelu. Elle nourrit et vivifie le cheveu...

GRATIS Pour démontrer que DANDERINE agit promptement nous enverrons un gros échantillon gratuit par annonce à la KNOWLTON DANDERINE CO., CHICAGO...

NOCES DE DIAMANT

A Londres, Angleterre, leur domicile actuel, le Rév. William Williams et Mme Williams, autrefois de Montréal, célèbrent le soixantième anniversaire de leur mariage.

MORT PREMATUREE

Une douloureuse nouvelle nous parvient, Mme Germain Beaulieu, l'épouse du si sympathique ontologiste bien connu, est morte hier matin à l'Hôtel-Dieu.

L'ENNUI DES SERVANTES

COMMENT S'EN PASSER

Une suggestion opportune Outre la difficulté de trouver les servantes, il y a aussi celle de les garder, et c'est là un problème domestique peu facile à résoudre.

CHANGEMENTS A LA POLICE

La nomination de quatre nouveaux lieutenants de police a nécessité les changements suivants: Le nouveau lieutenant Talbot est transféré du poste No 7 au poste No 14; le lieutenant Laroque retourne au poste No 5; le lieutenant Sullivan du poste de la rue Craig, coin Craig sera attaché au poste de Saint-Henri; le lieutenant Turner du poste de la rue des Seigneurs a été envoyé au poste de la rue Sainte-Catherine; le lieutenant Spedding, du poste No 14, en face du parc Lafontaine, fera désormais du service au poste de la rue Saint-Hubert; le lieutenant Laramee du poste No 9, rue des Seigneurs est transféré à Sainte-Cunégonde.

EXPLORATEURS EN PERDITION

Edmonton, 7. — Le capitaine B. J. Saunders, arpenteur de chemin de fer, est de retour d'une expédition de cinq semaines dans les montagnes Rocheuses. Il était parti avec six hommes de Tunisfall pour Rocky Mountain House, avec des provisions et dix chevaux chargés. Seulement quatre de ses compagnons sont revenus. Ils avaient quitté Rocky Mountain House par bateau samedi et devaient arriver à Edmonton lundi, mais on n'a pas entendu parler d'eux depuis, et le capitaine Saunders est très anxieux. Ils sont déjà deux jours en retard et s'ils n'arrivent pas d'ici deux jours, Saunders partira à la recherche. Rocky Mountain House est à 200 milles au nord de la rivière Saskatchewan.

Le dos d'une femme n'est pas fait pour souffrir

Des milliers de femmes endurent chaque jour des souffrances inouïes de dos qui n'ont vraiment pas leur raison d'être.

UNE PLUIE BIENFAISANTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Louiseville, 7. — La pluie de ces jours derniers pluvieux nous cultiveurs dans l'algèbre.

A GIGUERIE & CIE

La nouvelle succursale de cette maison importante, dans les chapeaux et fourrures, est située au No 496 rue Ste-Catherine-Est et non 596 Ste-Catherine-Est tel que mentionné dans son annonce du vendredi, 31 mai dernier.



Mme Germain Beaulieu, décédée ce matin, à l'âge de 31 ans.

LA PRESSE

Le but de la presse est de donner à la nation une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde. Elle doit être impartiale, objective et véridique.

Le but de la presse est de donner à la nation une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde. Elle doit être impartiale, objective et véridique.

LA PRESSE

Le but de la presse est de donner à la nation une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde. Elle doit être impartiale, objective et véridique.

LA PRESSE

Le but de la presse est de donner à la nation une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde. Elle doit être impartiale, objective et véridique.

LA PRESSE

Le but de la presse est de donner à la nation une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde. Elle doit être impartiale, objective et véridique.



Mlle J. Carroll, 2307 Ave Irving, Chicago.

Tout habit élégant est obtenu chez le populaire tailleur H. DESLAURIERS 1219 Boulevard St Laurent 1219 Dernières nouveautés à votre choix.

Blumenthals LES PLUS GRANDS DRAPERS DE MONTREAL. ELEGANTS VETEMENTS Pour Jeunes Gens. Voici un nouveau modèle de toilette d'été pour jeunes gens, pour ceux qui apprécient le genre d'élégance et de style qui a rendu nos vêtements célèbres. Ils sont en Worsteds, Tweeds et Flanelles pales de fantaisie. COMPLETS DE \$10 A \$25

NOUVELLES MARITIMES. Les capitaines des navires de la ligne Allan ne semblent pas être trop contents de ce que les bureaux-chefs de la Cie. A. Glasgow viennent de décider. Le nouveau capitaine de la section 22 du port, C. G. Kirk, qui doit commencer son service entre Liverpool et Montréal, en août prochain, n'avait pas encore de capitaine. On a choisi le capitaine Pickering, ex-captain du "Corinthian" du service Montréal-Glasgow. Les capitaines Pickering est remplacé à bord du "Corinthian" par le capitaine Lindsay, autrefois de la ligne White Star. Les chances de promotions, pour les capitaines de cette marine, sont donc réduites, à la ligne Allan.

IL A ÉTÉ DÉMONTRÉ. par des milliers de femmes que la farine "Five Roses" est exactement ce que nous prétendons qu'elle est — une farine qui fait du meilleur pain et des meilleures pâtisseries que les marques ordinaires. Nous vous demandons de faire un essai judicieux et franc de la "Five Roses" la prochaine journée des pâtisseries, car nous savons que vous constaterez personnellement que c'est réellement la "farine qui satisfait."

FEU ALEX. WM. MACKENZIE. Toronto, 7. — Alexander William Mackenzie, fils de M. William Mackenzie, président du Canadian Northern Railway, est mort hier, à sa demeure, après avoir subi une opération de chirurgie pour l'appendicite. Il était âgé de trente ans. Le défunt était trésorier du Canadian Northern, et membre des clubs Toronto, Ontario Jockey Club, Toronto Hunt Club, Lambton Golf Club. Sa renommée, comme joueur de football et comme athlète, était étendue.

John Cunningham, Le Boulanger de l'Aristocratie, vis-à-vis le Parc Westmount. MYSTÈRE A ELUCIDER. South Mountain, Ont., 7. — La mort de James Lashway, trouvé dans son lit, le crâne troué d'une balle, dimanche soir, demeure entourée de mystère. Le Dr Porter qui a examiné le cadavre, trouve ce cas étrange. Il est difficile de supposer que le défunt se soit suicidé, d'après les circonstances.

Cigarettes Egyptiennes MOGUL. Bouts en liège 15c la boîte.

Hunyadi János. La Meilleure Eau Purgative Naturelle. Un régulateur et non débilitant. Action prompte, sûre et douce. Prenez-en un demi-verre en vous levant, pour combattre la CONSTIPATION.

Les Pilules de Doan pour les Reins. Dans les conditions ordinaires de la vie, le dos de la femme doit être fort et capable de lui aider à porter le fardeau de la vie. Les travaux que vous avez mal à faire sont dus à la faiblesse de vos reins. Le mal de dos vient des reins malades et non des reins malades. Mais elles ne peuvent rien, si leur tâche est trop dure, rien prenant qu'elles deviennent souffrantes. Le mal de dos est tout simplement un avertissement de la part des reins et on devrait les soigner immédiatement pour éviter des années de souffrances par le mal de reins.

PATENTES QUI PROTEGENT. FETHESTONHAUGH & CIE. Charles W. Taylor, ancien examinateur de brevets canadiens des Brevets, Edifice Canada Life Montréal, Chambre 20.

W.H. Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

RUBANS DE BONNE QUALITE

Nous avons reçu une consignment de rubans et nous vous offrons de très bonne qualité, fini lustré, un excellent ruban pour chapeaux, ceinturons, ceintures, etc., en un assortiment complet des nuances les plus nouvelles et les plus populaires, il y en a de blanc, du noir et du crème.

COLLETS DE DENTELLE DE \$12.00 POUR \$3.00

Samedi sera encore une autre journée d'offres remarquables en fait d'articles de cou en dentelle.

COLLETS EN DENTELLE de \$12.00 pour \$3.00

Quatre des offres les plus remarquables d'articles de cou en dentelle qui aient jamais été faites à Montréal, seront mises en vente demain au rayon des articles de cou.

Valeurs régulières \$3.00 \$10.00 et \$12.00, pour \$2.50, pour \$1.25

Grands collets en mousseline suisse brodée, garnis d'une belle dentelle purpure large de 3 pouces. Ré- \$1 gulier, \$2.00 pour \$1.00 Grands collets en toile blanche brodés. Rég. 69c \$1.75, pour \$1.00

Souliers de Sport pour Hommes, 98c

Souliers en veau tan, solidement faits, convenables pour les sports en plein air ou pour tous les jours, de diverses manufactures anglaises, pour hommes. Points 6 à 9 98c

SOULIERS DE DAMES Grands à boucles de qualité supérieure, 12 styles différents, formes et grands pour convenir à tous les pieds. Ce lot comprend des souliers en poutain verni, en chevreau violet ou en veau bronze, styles Blanche à lacets ou à boutons, points 5 à 7, largeurs, C. D. E. Valant \$3.00 à \$4.00, \$2.25 pour \$1.50

VENTE DE SACOCHES

Nous avons acheté ces sacs, au prix que nous voulions payer, d'un des meilleurs fabricants du Canada. Tous les plus nouveaux styles. Plusieurs sont doublés de cuir. Qualités: veau marin, vache marine, lion de mer, etc. Montures de 6, 7, 8 et 9 pouces.

- Valant 50c et 75c, pour \$1.00 et \$1.25, pour \$1.75 et \$2.00, pour \$2.50 et \$2.75, pour \$3.50, \$4.50 et \$5.00, pour \$1.25

CHAPEAUX D'ETE

Les mots sont impuissants à décrire la beauté expressive de ces chapeaux et on ne peut donner une juste idée de leur élégance à nos prix. Ce qu'il y a de plus nouveau. Valeurs régulières, \$15.00 à \$7.95; \$4.50 pour \$2.95

Camisoles et Bas d'Été pour Dames.

Camisoles d'été, pour dames, en grande variété. Ces marchandises sont étalées dans la section des sous-vêtements et attendent l'arrivée des chaleurs et du beau temps.

- 1,000 camisoles en très beau coton blanc, pleines grandeurs, tissu élastique, col bas, avec manches courtes ou sans manches, pour dames. Valeur supérieure, le vêtement, 15c
- 400 très belles camisoles suisses blanches à côtes, manches courtes, col bas, pleines grandeurs, tissu élastique pour dames. Valeur supérieure, le vêtement, 49c
- 1,000 belles camisoles suisses blanches à côtes, avec empiècement de fantaisie, travaillées à la main, très chics et très bien faites pour dames. Valeur supérieure, le vêtement, 50c, 65c, 75c \$1.00 et
- 600 belles camisoles suisses blanches à côtes, garnies de galon de soie, décolletées, sans manches, tissu élastique, pleines grandeurs, pour dames. Valeur supérieure, le vêtement, 35c

ARTICLES pour HOMMES

Samedi est appelé à être une journée qui battra tous les records au rayon des articles pour hommes, chez Scroggie. La raison de ceci est que nous allons réduire trois lignes de valeur plus bas que le prix coûtant.

Notre stock est considérable et il nous faut prendre cette mesure. Jadis, nous avons remporté de grands succès avec nos ventes, mais jamais nous ne vous avons offert une occasion comme celle-ci. La quantité à vendre au prix annoncé est limitée et si vous avez besoin de quelque chose dans une de ces lignes, empresses-vous de faire vos achats de bonne heure; autrement, vous seriez déçu de ne pouvoir obtenir ce que vous voulez.

Chemises de nuit pour hommes, nos chemises ordinaires de \$1.00, \$1.25 et \$1.50, faites en alpèze; chambray et percale coréennes importées. Très beaux dessins et couleurs. Il n'y en a pas de 79c

Beaux sous-vêtements en coton élastique à côtes, pesant 4 1/2 lb, col français, revers beige ou sateen très bonne qualité, pour hommes. Régulier \$1.00. Samedi, 69c, ou \$1.25 le complet.

LE R. P. ALFRED PAMPALON

On s'occupe activement en ce moment d'introduire en cour de Rome son procès de

BEATIFICATION

Ce rigoureux rédemptoriste est mort en odeur de sainteté, le 30 septembre 1896, A STE ANNE DE BEAUPRE

Comme nous l'annoncions hier, dans une dépêche nous venant de Lévis, une réunion chargée de s'occuper de la cause de béatification du R. P. Pampalon, rédemptoriste, va se réunir à Québec incessamment.



Le Rév. P. Alfred Pampalon, Rédemptoriste, mort en odeur de sainteté, le 30 septembre 1896.

Cette réunion sera présidée par le R. Père Lemieux, le nouveau recteur de la maison des Rédemptoristes, de Sainte-Anne de Beaupré, lequel, comme nous l'avions annoncé il y a quelque temps, a quitté le provincialat de sa congrégation, précisément pour s'occuper de cette cause de béatification.

Nous sommes heureux aujourd'hui de dire quelques mots au sujet du R. P. Pampalon, qui, si l'Église le permet, sera placé sur les autels. Alfred Pampalon naquit à Lévis, le 24 novembre 1867. Il était le neuvième enfant de la chrétienne famille de M. Antoine Pampalon. Ce dernier était un homme vertueux qui sut inculquer à ses onze enfants les principes les plus religieux.

Madame Pampalon, (Josephine Dorion), était une de ces femmes chrétiennes qui font la gloire de notre catholique pays. Lorsqu'elle mourut, le jeune Alfred n'avait que six ans. En mourant, elle demandait une faveur à Dieu, celle d'avoir un prêtre dans sa famille. Elle fut exaucée trois de ses fils sont devenus ministres de Dieu.

En 1876, Alfred Pampalon entra au Collège de Lévis, l'année suivante, il y fit sa première communion.

Il passa au collège de Lévis, laissant la réputation d'un saint. Là lui vint l'idée de se faire prêtre, de se faire religieux. Il demanda son admission chez les Rédemptoristes. Il s'embarqua bientôt pour la Belgique où il alla faire son noviciat à Saint-Troude.

Là encore, il montra la plus grande abnégation, le plus grand dévouement. Son noviciat terminé, il fut envoyé au monastère de Beaupré encore en Belgique, pour faire ses études ecclésiastiques.

Là, le 9 octobre 1887, il reçut la tonsure, des mains de Monseigneur Bégin, évêque de Namur, le 4 octobre 1892, il était ordonné prêtre, par Monseigneur Descroillière, alors évêque de Namur.

Les pensées qu'il exprima alors sont celles d'un prédestiné, d'un saint.

Le 21 août 1893, il était envoyé à Mans dans le Hainaut. Etant tombé malade on l'envoya à Beaupré au printemps de 1895. La santé délicate l'obligea à garder longtemps la chambre. C'est pendant ces années de souffrances qu'il pratiqua à un degré si héroïque les vertus chrétiennes. Sa dévotion envers la sainte Vierge égalait celle du Bienheureux Louis Marie Grignon de Montfort.

Les lettres admirables qu'il écrivait à sa famille sont des documents qui attestent toute la sainteté de sa vie.

Le Père Pampalon partit de la Belgique pour le Canada, le 5 septembre 1895, il arriva à Québec le 15 du même mois.

Après avoir passé à Lévis pour saluer sa famille, il se retira au monastère de sa congrégation à Sainte-Anne de Beaupré où il mourut en odeur de sainteté, le 30 sept. 1896.

De nombreuses faveurs célestes ont été reçues par son intercession depuis sa mort.

C'est ce religieux, dont l'Église du Canada s'enorgueillit, que l'on travaillait à faire placer sur les autels. Sera-t-il le premier saint canadien? Espérons qu'il sera au moins l'un des premiers.

Brockville, Ont., 7 — Archie Kennedy, un bambin de treize ans, est mourant à l'hôpital. Il cherchait à surpasser ses camarades en endurance, et grimpa sur un poteau de télégraphe haut de quarante pieds. Il tomba un fil chargé et tomba sur le sol, se fracturant la clavicule et les hanches.

Les Maladies sont Coûteuses! Pourquoy, pauvres malades, endurer les souffrances qu'engendrent rhumes, toux, affections des pommoux? Non seulement c'est pour vous un véritable martyre, mais plus votre maladie durera, plus il vous en coûtera! Faites donc tout de suite usage des Capsules Crésobène

Ce bienfaisant remède, honnêtement préparé et qui, en peu de temps, vous délivrera de vos tourments. Les Capsules Crésobène guérissent les affections les plus enracinées de la poitrine: les vapeurs qu'elles dégagent pénètrent dans les replis les plus intimes des bronches et des pommoux. En quelques jours elles mettent fin aux inflammations de ces organes délicats et surtout à ces petites toux opiniâtres que tant de gens gardent très long temps.

En vente dans toutes les pharmacies, prix 50c le flacon. Dépôt général: Pharmacie Décar, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

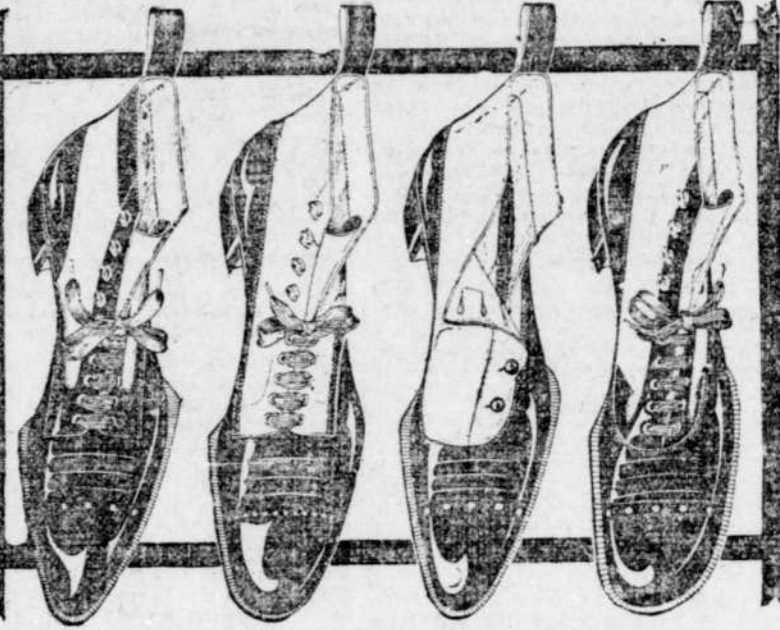
Bon Ami

Le meilleur savon à écurer qui soit fabriqué. Un Savon à écurer, A polir le métal, A nettoyer le verre.

EAU LAURENTIENNE

Maladie ou bonne santé. Chaque famille de Montréal et de Westmont devrait boire de l'Eau Laurentienne. Elle est absolument pure. Chaque bouteille est entièrement stérilisée avant d'être remplie ou remplie de nouveau. QUATRE CENTS LA BOUTEILLE D'UN DEMI GALLON. TELEPHONE MAIN 4398 ou 4399. 182-1-1

Chaussures de Stewart \$4.00 à \$7.00



Paraissent bien! Vont bien! Durent bien!!! 237 rue Saint-Jacques 517 rue Sainte Catherine Ouest

LE PRESTIGE De la Maison A. GIGUERE & CIE

193 Boulevard St Laurent — ET — 498 Sainte-Catherine Est Est dû à son STYLE ELEGANT Et à la SUPERIORITE DE SES

Marchandises par la Vente des Chapeaux Borsalino, Lincoln Bennett, King, Buckley Son.

LE SPECTACLE A BON MARCHÉ

Les autorités new-yorkaises se proposent de supprimer les salles de vues automatiques à un sou. New-York, 7. — On s'attend à ce que cette semaine, le maire McCallan révoque les licences des salles de vues automatiques à un sou, qui pullulent dans la ville.

Depuis plus de deux mois, la police et la "Geney Society" se sont livrées à une enquête minutieuse, sur ces endroits d'amusement à bon marché. Dans la plupart des cas, il a été reconnu que le genre de spectacle était extrêmement pernicieux; d'autant plus que les enfants forment la plus grande part de la clientèle de ces lieux. Aussi, le rapport, maintenu entre les mains du maire, demande que les licences des propriétaires des salles dont nous parlons, soient révoquées. Ce rapport fait part de toutes les remarques faites au cours de l'enquête, dans toutes les salles se trouvant entre trente et trente-cinq enfants. Un examen des vues automatiques révéla ce fait, que la majorité sont vulgaires et suggestives ou sanglantes.

VICTIME D'UNE CHUTE L'enfant de 4 ans, Samuel Spector, dont nous rapportions la mort tragique hier, a été écrasé soit par une voiture, ou une automobile, ou encore, a fait une chute sur le trottoir. A l'enquête du coroner, tenue hier après-midi, personne n'a pu dire quelle a été la cause de la mort, car nul n'a été témoin de l'accident. Cependant, les jurés en sont venus à la conviction que le petit Samuel avait dû tomber sur le bord du trottoir.

L'INSTITUT TECHNIQUE

M. Alex. McPherson, président de l'"Institut Technique" a obtenu audience du premier ministre, M. Lomer Gouin, hier, et lui a demandé l'aide du gouvernement pour l'ouverture d'un bureau à Québec. L'honorable ministre a promis que

Les rôtis paraissent plus juteux—les biftecks, plus tendres—les côtelettes, plus délicieuses—lorsque vous les arrosez de LEA and PERRINS' SAUCE. Demandez à n'importe quel épicer honnête LA MEILLEURE SAUCE. Soyez assuré qu'il vous donnera la LEA & PERRINS.

Comment Tromper un Foie Paresseux au Moyen de l'Exercice Artificiel.

TOUTE maladie sérieuse a un début insignifiant. Et neuf fois sur dix ce début insignifiant se manifeste dans l'intestin.

L'indigestion est le début de la plupart des maladies. Elle ouvre la route aux AUTRES. Le manque d'exercice, la suralimentation, la nourriture impropre, en sont les principales causes.

La paresse, la remise au lendemain lui permet de devenir chronique et d'affecter la forme de constipation, qui signifie une vie malheureuse.

On peut être très mal à l'aise, vous le savez sans pour cela parler de l'ill. L'indigestion la plus légère affecte le système nerveux, affaiblit la pensée, et assombrit la vie.

Le vrai temps de remonter les intestins est la minute même où vous soupçonnez qu'ils ont besoin d'être remontés.

—Si votre langue est légèrement chargée. —Si votre haleine est douteuse. —Si votre tête semble un peu pesante ou enrouée.

—Si la digestion semble un peu lente. —Si les douleurs causées au cœur, les hémorrhagies, la colique ou la névrose commencent à se montrer.

—C'est le temps de prendre un Cascaert. Il agit aussi puissamment qu'il agit. Il convient aussi à vos intestins qu'à votre palais.

LE LIEUTENANT J. LAROCQUE

Nous publions aujourd'hui le portrait du nouveau lieutenant Joseph Larocque du poste No 5, oublié hier au milieu de la confusion du travail.

Nous profitons de cette omission pour renouveler nos souhaits au brave et populaire officier.



Le nouveau lieutenant Joseph Larocque, du poste No 5

A la demande du capitaine Loyer, le lieutenant Larocque a été réaffecté au poste No 5, de la rue Chenneville, où les constables l'ont toujours tenu en grande estime.

LES ENFANTS DU TZAR

Saint-Petersbourg, 7. — Quelques retardés seront apportés dans les événements politiques à Peterhof, en raison d'une attaque de diphtérie dont souffrent plusieurs membres de la famille du Tzar.

Un rapport déclare que la plupart des enfants de Sa Majesté sont malades. Un autre dit qu'un seul est souffrant et qu'un autre, son état est sans gravité.

CONDUCTEUR ACCUSE

Saint-Thomas, Ont., 7 — Murray Stephens, un mécanicien, a été condamné à subir son procès sous prévention d'homicide involontaire. On le tient responsable de l'accident de ces jours derniers qui a coûté la vie à deux personnes. Le chauffeur Stephens dit que les freins n'ont pas fonctionné.

BRILLANT CONCERT AU COLLEGE ROYAL VICTORIA

En dépit de la pluie qui tombait à torrents, hier soir, le concert donné au collège Royal Victoria, au bénéfice du fonds de secours de l'Université McGill, a attiré un public nombreux et choisi. Toute la fleur de l'aristocratie anglaise de notre ville a tenu à témoigner par sa présence de son admiration pour le talent des quatre artistes dont les noms figurent au programme. Mlle Etienne Collet, M. Fred B. Carter et Mlle Juliette Gauthier, trois élèves du Conservatoire de l'Université McGill, ont fait preuve d'une virtuosité remarquable. Mlle Collet a rendu avec un art consommé l'air de Lucrèce Borgia, de Donizetti; la Cavatine de Mirville, de Gounod; la scène IV, d'Alain, de Verdi; l'Épique, de Massenet; Au Printemps, de Gounod; le Traume, de Tristan et Yseult, de Wagner, etc. Elle possédait une puissante voix de mezzo-soprano, d'une grande ampleur et d'une rare souplesse. Elle a été très applaudie, de même que Mlle Juliette Gauthier, une virtuose qui ne craint pas d'attaquer avec assurance et succès les morceaux les plus difficiles du répertoire. M. Carter possédait une superbe voix de basse chantante; il a rendu tour à tour des pièces classiques et des chants populaires aux applaudissements réitérés de l'assistance.

Mlle Clara Lichtenstein accompagna au piano en artiste accomplie

— LA NAZALINE CHRETIENNA-ZAUGG fait disparaître promptement toute obstruction des fosses nasales, ce qui facilite les sécrétions de l'arrière-gorge et produit la guérison des maux de tête et oppression. A R

Mme S. M. Beaudoin et Mlle Antoinette Beaudoin, sa nièce, de la rue Dorchester, sont revenues d'un voyage aux États-Unis. Elles ont visité Hemmingford, Moers, Sciota, Round Point et Champlain.

M. et Mme Frédéric Legault (Mlle Aurèle Allard) recevront dimanche prochain, au No 264 rue Prince-Arthur, pour la première fois depuis leur mariage.

Mme Alp. Guay, de la rue Saint-André, et ses deux filles, Berthe et Annette, sont parties pour Châteauguay où elles passeront la belle saison.

Miles Lucie et Pulchérie Brousseau et Mlle Desforces, sont de retour d'un voyage en Europe.

Dimanche dernier, M. et Mme Henri Thérien, de la rue Panet, célébrèrent leur quinzième anniversaire de mariage par une brillante soirée offerte à leurs parents et amis.

M. et Mme Thérien reçurent de nombreux cadeaux.

Mardi, le 18 juin prochain, à 9 heures, sera célébré, à l'église de la Côte St Paul, le mariage de M. Edmond Cataford avec Mlle Renée Desforces, fille de M. J. A. Dagenais. Après la cérémonie, l'heureux couple

REVUE DES CADETS DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant spécial de LA PRESSE.) Trois-rivières, 7 — La revue des cadets du généraliste a eu lieu hier après-midi devant le capitaine Archambault, de Montréal, le colonel Tessier et presque tous les officiers du 86e, dans la salle du manège, où les avaient devancés une foule de spectateurs. Ils ont fait à la perfection des marches fort difficiles; les exercices physiques surtout ont été de bon port mieux.

ORSETS D & A

Orsets D & A

Orsets D & A

Orsets D & A

Orsets D & A

Orsets D & A

Orsets D & A

Orsets D & A

Orsets D & A

AU MONUMENT NATIONAL

La distribution des prix pour les élèves des classes industrielles du soir aura lieu lundi prochain. — Quelques travaux.

Lundi prochain, aura lieu, au Monument National, la distribution des prix pour les élèves des classes industrielles du soir.



Un premier prix de dessin à main levée.

est à achever l'installation des travaux que l'on dispose en exposition préliminaire afin que le public puisse juger du mérite, du talent, du progrès des élèves de ces cours.

L'honorable M. Weir présidera, le 11 juin, à cette fête du travail disert et intelligent.

Plus de 1474 élèves fréquentent ces cours du peuple, créés et donnés pour les enfants du peuple. Ils en bénéficient largement et ils font oeuvre intelligente car un ouvrier averti, instruit est toujours mieux payé qu'un autre qui ne l'est pas.

A l'échelle, on remarque que le contingent des travaux des élèves de Québec, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Valleyfield, Trois-Rivières, Lévis, Sorrel, Fraserville, est fort considérable et de belle exécution, dans chaque catégorie.

UN FAIT REMARQUABLE

c'est que, quoique la proportion du groupe anglois des élèves soit numé-



Le premier prix de la classe de couture de Madame Bouliane.

riquement équivalente, ou a peu près, au groupe français, presque tous les premiers prix sont gagnés par des Canadiens-français de Montréal.

Le modelage compte de nombreux adeptes, et les premiers prix de élève, de 3ième et de 2ième année sont enlevés

PAR DES FEMMES.

Québec a envoyé de belles pièces, notamment une tête de lion assez bien fouillée.

L'arrivage a lieu à temps, il y verra plus de 80 morceaux expédiés par M. A. Laliberté, notre jeune sculpteur qui étudie à Paris en ce moment. Ceci ne peut manquer d'exciter beaucoup d'intérêt.

La plomberie a fourni de bons éba-

chés. Tous les murs sont tapissés de dessins d'architecture, de mécanique, de

main levée, linéaire, etc., et généralement, l'exécution en est bonne, acceptable.

On a inauguré, cette année,

LA PEINTURE A L'HUILE,

et nous notons de très bons essais en natures mortes, notamment un "Milon de Crétonne", d'après statue, dont l'exécution mérite l'examen.

Il y a de fort beaux travaux de menuiserie et dans un ordre plus élevé des arts libéraux, de belles lithographies.

"Ce qu'ils en ont du talent ces Canadiens, disait un visiteur anglais. C'est incroyable! Voyez-vous cette pierre

quand on pense que c'est un brave jeune homme, cordonnier, qui après avoir peiné tout le jour, vient ici faire l'apprentissage, et exécuter, dès la première année, un petit chef d'oeuvre ou à peu près."

LA CLASSE DE COUTURE

de madame Marie-Louise Bouliane

obtient tous les honneurs de cette année. Deux des élèves de cette dame ont obtenu des premiers prix, et plusieurs des seconds. Les travaux accomplis sont admirables, nous le disons à la louange de madame Bouliane.

Somme toute, c'est une belle exposition et le public devra aller, nombreux, visiter ces merveilleuses variétés produites par les enfants du peuple.

MARIAGE D'UN MILLIONNAIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 7. — Mardi après-midi, nous avons été témoin du défilé par nos rues d'une noce splendide, qui a attiré sur son passage une foule considérable de curieux.

Cette véritable procession de voitures toutes plus luxueuses les unes que les autres, accompagnait à leur départ, de Louiseville, M. J. Picon, un millionnaire, directeur de la "Canadian Gas and Oil Co.", et sa femme et toute charmante épouse, Mlle Victoria Rivard, fille de M. Rivard, hôtelier, de Saint-Barnabé.

Après avoir descendu quelques instants à l'hôtel Lafleur, notre fashionable établissement, les distingués visiteurs, accompagnés de leurs amis, se sont dirigés vers la gare du C. P. R., d'où ils sont partis en voyage de noces à travers les Etats-Unis.

RICHESSSE AURIFERES

Il y en aurait de considérables dans l'Est d'Ontario.

Y aurait-il de l'or dans la partie Est de l'Ontario? C'est ce que l'on prétend dans les comtés d'Addington et d'Elgin.

Depuis longtemps on se doute qu'il y a de l'or en quantité dans le centre du vieil Ontario, surtout dans cette partie de la province où le gouvernement a créé une réserve forestière, aux environs de Kalsbar, sur la route du Pacifique Canadien.

Depuis longtemps l'on remarque que les sauvages de cette partie du pays ont toujours eu de l'or à l'état naturel. Les blancs ont souvent essayé de leur faire dire où ils prenaient cet or, et toujours le secret en a été conservé inviolable, malgré tout l'effort de vie donnée aux sauvages pour la faire se compromettre et divulguer en un moment d'ivresse, l'endroit où ils puisent leurs richesses, et il en est ainsi depuis des générations.

Mais on commence à soupçonner que la source de tout cet or serait au environs du lac Massagan dans le comté d'Addington et des recherches vont être entreprises de ce côté incessamment.

EN JOUANT AVEC UN ELEVATEUR

Un bambin de Sainte-Thérèse, fils de J. B. Lefebvre, est gravement blessé au front.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Thérèse, Qué., 7. — Un enfant âgé de 4 ans, fils de M. J. B. Lefebvre, marchand de Sainte-Thérèse, était à jouer avec un élévateur lorsqu'il le mit en mouvement. La manivelle frappa le petit au front. L'enfant tomba sans connaissance. Le docteur Deschambault fut appelé et pansa le petit blessé qu'il espère sauver.

REMERCIEMENTS A "LA PRESSE"

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Backingham, 7. — Par la voie de votre correspondant, Mme A. Landry, sa vieille mère, et les autres parents d'Anthime Carrière, remercient de tout coeur "La Presse" qui leur a fait retrouver un parent qu'ils croyaient mort.

La généreuse intervention de "La Presse" a été une fois de plus manifestée avec succès, à l'égard de ses fidèles lecteurs.



Oxfords, Escarpins et Gibson à boucles "Boston"

\$3.50 Nous avons tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de chaussures d'été pour les dames qui aiment les formes les plus récentes et nous pouvons également satisfaire celles aux idées plus arrêtées. Comme question de fait, nous avons des styles de chaussures pour convenir à tous les goûts et notre assortiment unique comprend toutes les formes imaginables de New York. Nous désirons tout autant vous fournir d'excellentes valeurs à prix populaires qu'à prix élevés — et nous vous le prouvons en offrant nos lignes à..... \$3.50

BOSTON SHOE STORE

Angle Mansfield et Ste Catherine Ouest.

[OUVERT LE SOIR.]

La plus grande partie de notre personnel est Canadien français pour notre clientèle de langue française. On garantit vous donner satisfaction ou votre argent vous est remis avec plaisir. Commandes par la maille exécutées avec soin.

Desirez-vous le confort, achetez le CORSET E.T. En Vente Partout.

E. T. Modèles 477

moyen Buste, en fin coutil, beaucoup d'ampleur aux hanches; il est à la fois la fermeté et le confort; en gris ou blanc, de 18 à 30. Prix..... \$1.00

Hull, en réclamation de \$1,200, pour une collection de timbres, M. Forest refuse de payer, alléguant que cette collection lui a été volée dans son bureau.

—Son Excellence Lord Grey, est attendu à Ottawa demain pour préparer la réception qu'il fera à son hôte le prince Fushimi. Le prince impérial du Japon arrivera à Ottawa lundi midi et après un lunch à Rideau Hall se rendra à l'hôtel de ville. Ensuite il y aura visite de la ferme expérimentale et dans la soirée banquet d'Etat à Rideau Hall.

—Les habitants du haut de la rue Bank se plaignent amèrement du défilé apporté par le Grand-Tronc pour poser un pont en acier au-dessus du viaduc, lequel est dans un état impraticable, en attendant le passage de ce pont.

—On rapporte que M. Domina Dupuis, commerçant de bois, de Hull, a sauvé un jeune enfant de la gueule et des griffes d'un dogue formidable, dans la rue Principale. Cet acte de bravoure, accompli en présence de plusieurs témoins, vaudra peut-être à son auteur la médaille de la Société Humanitaire Royale.

—M. le juge Robidoux a condamné la cité de Hull à payer \$632 à Mme Scolastique Labelle (Mme Mousseau), une pauvre ouvrière qui s'est cassé une jambe, dans le mois de septembre, en tombant dans une tranchée, dans la rue Britannia, près de la rue Albert, pour relier la conduite principale de l'eau avec une maison de M. Morris, en construction sur le terrain de M. le Dr Graham. M. Graham avait été mis en cause par la corporation, mais le juge l'a acquitté sans frais.

—Une députation des districts sis le long de la ligne de l'"Ottawa and New-York Ry", a été présentée au jourd'hui à M. le Dr R. M. Coulter, député maître-général des Postes. Cette députation venait demander qu'un service double de la maille, chaque jour, soit organisé dans les districts qu'elle représentait, le service actuellement en usage étant tout à fait déplorable et désastreux pour la population.

Le Dr Coulter a assuré les membres de la députation de toute sa sympathie et leur a promis de présenter leur requête au maître-général des Postes, l'hon. M. Lemieux. Le Dr Coulter a eu outre ajouté qu'il espérait pouvoir d'ici quelques jours donner une favorable réponse aux pétitionnaires.

—M. A. H. U. Colvubon, sous-ministre de l'Instruction Publique, et le docteur John Seith, surintendant de l'Instruction Publique, dans l'Ontario, étaient à Ottawa, hier, dans le but de fonder, dans le district d'Ottawa, une école d'été, pour les professeurs des écoles séparées.

Cette école s'ouvrira dans la capitale, au mois d'août, et l'on s'attend à ce que tous les professeurs des éco-

The John Murphy Company Limited

Le Magasin est Ouvert de 8 à 5.30 p.m. Vendredi, le 7 Juin 1907.

Véritables Blouses de New-York demain \$1.25

La véritable blouse de New-York avec les célèbres dos étroits, les longues épaules et les devants larges. Décidément très rare à un prix aussi minime que \$1.25.

Nous allons essayer de décrire brièvement, 6 des principaux dessins, 32 à 42 mesure de buste.

- Dessin 1. — Emplacement de beaux remplis bordé d'insertions valenciennes. La mousseline de dessous est brodée sur le devant en un magnifique dessin.
- Dessin 2. — Emplacement avec large insertion brodée, avec une lisière centrale sur toute la longueur du devant, divisé par des insertions valenciennes.
- Dessin 3. — Mousseline blanche avec dessin d'anneau noir, emplacement V d'insertions valenciennes.
- Dessin 4. — Le centre du devant se compose d'une broderie de 4 pouces de large avec larges remplis de chaque côté.
- Dessin 5. — L'emplacement et le centre du devant sont en magnifique broderie guipure avec belles insertions de dentelle valenciennes.
- Dessin 6. — Emplacement plissé avec V de dentelle valenciennes. Bouffant garni d'une large broderie et d'une dentelle valenciennes.

NOS GANTS EN CHEVREAU ENDOMMAGES SERONT VENDUS SAMEDI

DES GANTS QU'ON AVAIT RENVOYES POUR UNE RAISON OU POUR UNE AUTRE

A .25 LA PAIRE | A .50 LA PAIRE

Des gants avec poignet qui se vendaient .85 à \$1.75. | Des gants longs qui se vendaient \$1.45 à \$3.65.

Avec les gants longs nous mettrons en vente 300 paires de gants parfaits en agneau, chevreau et suède français noirs. Ils valent .85 à \$1.25. Tous à un prix unique, samedi, la paire, .50.



LA SEULE PLACE A MONTRÉAL POUR TROUVER CE GENRE DE TENTE LA, C'EST A LA CIE D'AUVENTS DES MARCHANDS LTTES, OUI, MONSIEUR; VOICI, L'ADRESSE 227-229 NOTRE-DAME, EST, OU A 154 NOTRE-DAME, OUEST

ON VOUS SERVIRA AUSSI BIEN, DONNEZ VOTRE COMMANDE PAR TELEPHONE, 3329-3330 MAIN

Les séparées suivent les cours qu'on y donnera.

Le but du ministère est de fournir à tous les professeurs des écoles séparées l'opportunité de se munir d'un brevet identique à celui des professeurs des écoles publiques.

—La rareté des ouvriers, à Hull, en ce moment, nuit énormément à l'accomplissement des contrats, les entrepreneurs étant incapables de se procurer des hommes. La corporation de Hull a besoin de 50 hommes pour l'amélioration des rues de la ville et ne sait où les trouver. La compagnie E. B. Eddy, se trouve dans le même cas. Il lui manque une centaine d'hommes pour ses scieries.

Les autorités policières doivent prendre des procédures pour ramener l'ingénieur - mécanicien Champeaux qui, après la collision fatale de deux convois de marchandises du Grand-Tronc, qui a coûté la vie d'Alexandre Soudon, de Hull, s'est réfugié aux Etats-Unis.

—L'action de la famille Villeneuve contre le Pacifique Canadien, pour la mort d'André M. Villeneuve, dans un accident de chemin de fer à Fire Hill, a été réglée à l'amiable. La compagnie a été réglée à la veuve et aux orphelins.

—Les boulangers ont haussé d'un cent le prix du pain, en conséquence de la hausse du prix de la farine. On croit que cette augmentation durera tout l'été.

Il est question de doter les citoyens de la paroisse du Rédempteur, à Hull, d'une salle théâtrale, qui servirait aussi de salle de réunion pour les clubs et les sociétés de bienfaisance.

Young Lenny et Myer Strigorer, d'Ottawa, se rencontreront samedi prochain, au Parc Royal, pour une lutte de boxe en 15 assauts, au poids lé-

de 135 livres. On annonce pour la fin de la semaine prochaine, une lutte entre Alf Lynch de Québec et Billy Allan d'Ottawa.

—Des ouvriers enragés à faire des travaux de creusage sur la ferme de M. McVitty, sur le chemin d'Asylmer, ont découvert deux briques en cuivre, reliques d'une victime du trône de la "brigade d'or" des yankees. Il y a une douzaine d'années. Le cultivateur qui avait laissé ces briques sous la terre en avait payé \$2,000 aux auteurs.

—L'honorable M. Nasse, consul général du Japon, a reçu un câblégramme de Tokio, annonçant que le croiseur "Mothu" est envoyé sur le chemin d'Asylmer pour prendre S. A. R. le prince Fushimi et le ramener au Japon. Le prince s'embarquera le 24 juin, à Esquimault.

—M. Charles Devlin, père d'Asylmer, a fait cadeau à son fils, député du comté de Wright, à Ottawa, à l'occasion de son mariage avec Mlle Colette Masson, fille de l'ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de la maison paternelle, à Asylmer, évaluée à \$15,000, ainsi que du mobilier, qui n'en vaut pas moins, parait-il. La donation a été inscrite au bureau d'enregistrement, à Hull. M. et Mme Devlin occupent cette ville en permanence, tandis que leur maison de ville, au coin des rues Charlotte et Bessorer, à Ottawa, ne leur servira d'habitation que pendant les sessions seulement.

SAINT-HYACINTHE

Julie Langueirand, née le 8 mai 1824, à Saint-Hyacinthe, épouse en quatrième noces de feu Alexis Desmarais, est décédée le 28 mai 1907 et a été inhumée le 31, à Saint-Hyacinthe.

Elle laisse 1 frère, 2 sœurs, 9 filles, 55 petits-enfants et 83 arrière-petits-enfants. En tout, sa descendance se chiffre par 132 personnes.

Le service a été chanté à la cathédrale de la Trinité, le 29 mai, à 10 heures.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Ottawa, 6. — M. R. W. Perk, député aux communes anglaises, doit arriver ici aujourd'hui ou demain pour se concerter avec ceux qui sont intéressés dans le creusage du canal de la Baie Georgienne en entreprise privée.

L'affaire ne sera pas arrêtée avant le retour de Sir Wilfrid, au mois de juillet.

Vin St-Michel

enrichit le sang.

LE PIANO NEWCOMBE GAGNE

la faveur des amis et acheteurs à cause de son mérite absolu, sa belle, douce et pure tonalité chantante, sa construction de bon aloi, sa durabilité, son prix raisonnable pour tant de qualités; tout se combine pour faire sa popularité.

Recevez ou venez à nos magasins.

600 Rue Ste Catherine OUEST, (près de la Montagne).

Pour catalogues et renseignements complets.

WILLIS & CO., Limited, Sœurs Agents.



DODD'S KIDNEY PILLS

FOR ALL KIDNEY DISEASES

LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Quelques opinions sur la nomination de l'Archevêque de Montréal comme président.

La Commission d'arbitrage nommée par l'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre du Travail, pour régler le différend entre débardeurs et armateurs, aura sa première séance lundi, comme nous l'annonçons hier. Les trois commissaires: Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, le major George W. Stephens, député, président de la Commission du Port, et Joseph Ainey, président de l'Union des charpentiers-menuisiers, n'ont pas encore choisi l'endroit où ils auront leurs séances, ni l'heure de la réunion.

Dans les bureaux des compagnies de navigation, chez les débardeurs, et à bord des navires, on discute le résultat de l'arbitrage. Les esprits sont tranquilles et le travail marche bien.

M. Thomas Robb, secrétaire du Syndicat des Armateurs, parlant au nom du Syndicat sur la nomination

de l'Archevêque de Montréal, comme président de la Commission d'arbitrage, dit: "Syndicat est heureux de voir que le choix des arbitres est tombé sur Sa Grandeur, dont l'esprit de justice et la courtoisie assurent d'avance une enquête sérieuse et impartiale sur le différend."

Le capitaine Walsh, surintendant du service maritime de la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, sur le même sujet, exprime l'opinion suivante: "Le choix des arbitres est fort heureux. J'avais déjà suggéré le nom de Sa Grandeur comme arbitre, pendant la grève de la grève même; mais on n'avait pas voulu, alors, accepter l'arbitrage. Mgr Bruchési, avec messieurs Stephens et Ainey, ne sauraient donner de décision injuste. Les intérêts des deux parties seront impartialement pesés et le verdict sera satisfaisant pour tous."

LES ACTIONNAIRES DE LA M.L.H. & P. CO.

"La Presse" publie aujourd'hui, une liste des plus forts actionnaires de la Montreal Power Co. On remarquera que c'est le sénateur J. Forges qui est en tête avec un total de 4,375 actions, et que le sénateur Mackay est second, avec 2,500 actions.

| Noms | Actions |
|---|---------|
| Sir Montagu Allan | 754 |
| Louis A. Allan | 400 |
| H. B. Angus | 300 |
| H. Stanley Gage | 500 |
| John A. E. Barrett | 845 |
| Jonathan Snow | 500 |
| A. L. A. Broct | 225 |
| G. B. Burland | 1,300 |
| J. H. Burdick | 500 |
| John E. M. Caverhill | 829 |
| Georges Caverhill | 1,140 |
| C. J. Cleghorn | 211 |
| Edmond H. Clerk | 300 |
| Ernest B. Costigan | 200 |
| Joseph Comie | 500 |
| Mme M. C. Cowans | 200 |
| James Crathern et David Bucke | 800 |
| Edouard | 200 |
| Succession Hon. Alex. Cross | 290 |
| Allison C. Davis | 255 |
| C. J. Doherty, P. F. McCaffrey et W. P. O'Brien, in trust | 250 |
| Succession Wm. Dow | 200 |
| James S. Evans | 400 |
| Wm H. Evans | 500 |
| Mme Margaret F. Far | 500 |
| Mme Thora D. Finley | 332 |
| Elisabeth L. Fliset, Albert Fliset et A. Larue | 200 |
| Hon. L. J. Forget | 4,375 |
| Rodolphe Forget | 1,400 |
| Alex. Fraser | 200 |
| J. B. Fraser | 333 |
| Paul Gallibert | 200 |
| Thomas Gauthier | 200 |
| Hon. Wm. O'Brien | 200 |
| Chas. E. Head | 333 |
| Mme E. G. Harcourt | 500 |
| Harold Sidney Harmsworth | 500 |
| L.-col. F. C. Henshaw | 500 |
| H. S. Holt | 1,322 |
| John H. Holt | 200 |
| Mme Catherine Irwin | 200 |
| Succession Jesse Joseph | 200 |
| Succession Walter Kavanagh | 200 |
| R. S. Kolach | 200 |
| Succession C. F. Languevin | 431 |
| Lapertière et Fères | 200 |
| Mme F. C. Lewis | 200 |
| Peter Loyal | 533 |
| Hon. Robert Mackay | 2,500 |
| C. W. M. Macdonald | 240 |
| Mme Georgia MacKenzie | 275 |
| Succession Hector MacKenzie | 1,000 |
| Succession Mme M. S. Masson | 332 |
| Mme L. G. M. Molson | 312 |
| John Thomas Molson | 200 |
| Mme Mary L. M. Marmont | 250 |
| Vue Valérie P. Morin | 252 |
| Mount Royal Assurance Co. | 250 |
| Succession James O'Brien | 200 |
| Succession Mlle E. Orkney | 275 |
| Narcisse Pariseau | 200 |
| Henry E. Plant | 200 |
| Succession Henrietta Platt | 248 |
| C. L. Fortin | 200 |
| Hon. H. R. Rivinville | 1,700 |
| Trust Co. in trust | 845 |
| James Ross | 1,010 |
| Edward Rawlings | 200 |
| Succession Geo. Reeves | 200 |
| Napoléon Rheaume | 200 |
| W. G. Ross | 200 |
| John Ross | 200 |
| Frank W. Ross | 200 |
| Frank Ross | 200 |
| R. C. Smith | 200 |
| Mme A. R. Spencer | 212 |
| Succession Arthur Caron | 200 |
| Séminaire de Montréal | 1,440 |
| A. Haig Sims | 900 |
| Succession J. B. Strath | 535 |
| Lord Strathcona and Mount Royal | 825 |
| Toronto General Trust Co. | 750 |
| M. L. Tapp | 250 |
| Rodolphe Tourville | 200 |
| Succession Hon. La. Tourville | 337 |
| Mlle May Trudelle | 408 |
| W. McLea Walkbank | 500 |
| Mme Margaret Wilson | 500 |
| Succession J. Walker | 200 |
| Mlle Helen F. Walker | 500 |
| F. L. Wanklyn | 200 |
| Dame Anna Wilson (usufruit) | 200 |
| R. Wilson-Smith | 325 |

L'ARSENAL DES FUSILLIERS

Les avocats de la ville déclarent que le permis a été légalement accordé.

Une opinion des avocats de la ville au sujet du projet d'un certain nombre de citoyens de l'avenue de l'Esplanade contre la construction de l'arsenal des Fusilliers du Prince de Galles sera communiquée cet après-midi à la commission des incendies.

M. Ethier est d'avis que les conditions posées par les clauses 8 et 16 du règlement 200 ayant été observées, le permis a été légalement accordé, et que la ville de Montréal, ne peut être tenue responsable en dommages par suite de son défaut d'obtempérer aux demandes contenues dans le projet.

Une autre opinion sera lue au sujet des salles où se donnent des vues animées, en réponse à la motion de l'échevin Robillard. M. Ethier déclare que ces salles tombent sous le coup du règlement 200, clauses concernant les édifices publics où se réunissent un grand nombre de personnes. La Ville a donc le droit d'exiger que les mêmes précautions y soient prises que dans les théâtres et les salles de concert.

LE PROCES DE FELIX TELLIER

TROIS NOUVEAUX TÈMOINS, DONT DEUX MÉDECINS, TÈMOIGNENT DEVANT LE MAGISTRAT.

Du correspondant régulier de LA PRESSE) Arthabaska, 7. — L'enquête préliminaire dans la poursuite contre Félix Tellier, de Stanfold, pour tentative de meurtre, s'est poursuivie hier. Trois témoins seulement ont été entendus, à savoir les docteurs P. A. Brossard, de Stanfold, et J. E. Blondin, d'Arthabaska. Ces deux médecins ont constaté les blessures.

Le docteur Brassard a été appelé auprès de la femme de l'accusé le 13 mai dernier; elle était dans un triste état, mais après des constatations, le docteur a jugé que les blessures en elles-mêmes n'étaient pas très graves. Les endroits où les coups ont été portés étaient des endroits dangereux, et les coups, s'ils avaient porté juste, auraient certainement causé la mort. Les vêtements et les efforts de la victime pour se débarrasser ont certainement empêché la mort. La femme de Tellier est maintenant hors de tout danger et peut vaquer à certaines affaires.

Le docteur Blondin a témoigné dans le même sens. Si le couteau dont s'est servi le prévenu avait été tranchant, il aurait probablement tué sa victime. Les blessures, telles que constatées, n'étaient pas mortelles, mais elles furent toutes faites à des endroits très dangereux à l'exception des blessures au bras.

M. ALBERT BERGERON est ensuite entendu. Il produit en cour le couteau dont s'est servi Tellier pour commettre son acte brutal. Le couteau lui a été remis par M. Arthur Baril, de Stanfold. C'est M. Bergeron qui a opéré l'arrestation de l'accusé et qui l'a conduit à la prison d'Arthabaska.

La preuve de la Couronne est déclarée close. M. M. Mailhot, pour la défense, demande que la cour soit ajournée au 14 du courant, vu qu'il n'a pas eu le temps de se mettre assez aux faits pour connaître quel genre de défense il opposera à la poursuite. Cette demande est accordée, et la cour s'est ajournée au 14 de juin courant.

EXAMENS ORAUX AU MONT SAINT-LOUIS

La deuxième séance des examens oraux des élèves aspirant au diplôme scientifique ou commercial du Mont Saint-Louis, a eu lieu hier soir. M. le chanoine Daub, vice-recteur de l'Université Laval, M. M. les membres de la Chambre de Commerce, et plusieurs personnes notables y assistaient. Les succès obtenus n'ont démenti en rien l'idée formée au premier examen; c'est dire qu'il est étonnant de voir des jeunes gens de 17 à 19 ans posséder autant de connaissances variées, claires, nettes et précises en langues française et anglaise, philosophie, sciences naturelles, mathématiques et études commerciales.

Cette fois, les matières du programme étaient: physique, algèbre, trigonométrie, arithmétique et commerce.

Voici les noms des élèves qui se sont le plus distingués: Physique: D. Bonneau, A. Lariivière, A. Hamelin, G. Lacoste; Trigonométrie: A. Duperron, E. Potevin, A. Dufresne, R. Bourbeau, J. Wermeling, N. Bélar, L. Patenaude; Algèbre: A. Duperron, A. Hamelin, E. Potevin, A. Dufresne, A. Lariivière, D. Bonneau, J. Wermeling, G. Lacoste;

Arithmétique: G. Lacoste, A. Lortie, L. Grand, A. Dufresne, A. Savard, E. Potevin, A. Lariivière; Commerce: D. Bonneau, A. Lortie, J. Hardy, A. Lariivière, N. Bélar.

Après les examens, M. le chanoine Daub, qui y présidait, exprima sa vive satisfaction et donna le bon espoir aux élèves que le but qu'ils

Le Retour de l'Age

Ne doit apporter ni Souffrances ni Misère

Ce changement parfaitement naturel dans la vie d'une femme est trop souvent accompagné de symptômes douloureux, inquiétants, dus à des troubles féminins et à de légères irrégularités dans son organisme délicat.

La femme qui passe ce changement sans qu'il se produise de tumeurs, cancers, ou maladies chroniques commence une nouvelle vie de bonheur et d'utilité dans le cercle familial et social. Son système physique devrait recevoir les secours nécessaires dans cette période critique.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

convient exactement aux besoins de la femme à ce moment. Il la renforce et guérit tous les dérangements de l'organisme féminin; il fait disparaître les chaleurs et les étourdissements, et tous les autres symptômes alarmants.

Ami de la femme au retour de l'âge.
Chère Mde Pinkham: — "Je dois ma splendide santé au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je suis mère de trois enfants, j'ai traversé sûrement la période du retour de l'âge et je me sens aussi jeune et aussi forte qu'il y a vingt ans et tout cela est dû à votre ami de la femme, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en pris avant la naissance de mes enfants, et il m'aida beaucoup à la nature et m'épargna beaucoup de souffrances; lors du retour de l'âge j'en pris pendant quatre ans, et j'eus très peu de maladies comme en endurent la plupart des femmes." MDE JAMES K. MANN, 806 rue Bathurst, Toronto, Canada.

Tout le secret de la sécurité à ce moment de la vie est une parfaite préparation avant que le changement commence. Fortifiez le système par un traitement au moyen du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ce merveilleux remède a conduit des milliers de femmes hors de cette dangereuse période.

Aucun avis atssi utile pour les femmes malades ne peut être obtenu ailleurs qu'en s'adressant à Mde Pinkham, Lynn, Mass.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérit où les autres échouent.

VENTE SENSATIONNELLE

DE

CHAUSSURES à REDUCTION

Demain Samedi

et la Semaine Prochaine

Vu les réparations que nous devons faire à notre magasin, nous avons décidé d'offrir au public acheteur une occasion unique de se procurer des chaussures de bonne valeur à un prix très réduit. Les DAMES et DEMOISELLES feraient bien de venir examiner ces marchandises avant d'aller ailleurs.

VOICI QUELQUES-UNES DE NOS REDUCTIONS:

Botines en cuir verni, patrons Blucher, talons cubains, se vendaient \$4.00, \$4.50 et \$5.00 Réduit à \$3.00 et \$3.50.

Botines boutonnées en cuir verni ou en vici kid, de très jolies chaussures Américaines que nous vendions \$4.00 et \$4.50 Demain \$3.00 et \$3.50.

Souliers Pumps (escarpins) en cuir verni ou veau mat—DEMAIN \$3.00 et \$3.50

A. LECOMTE FILS

241 Sainte-Catherine Est,

COIN SANGUINET.

TRIBUNE LIBRE

Echos du congrès féminin

Je tiens à énoncer une omission qui a été faite involontairement au congrès féminin. On y a dit, à la clôture, que le fonds de pension de retraite des institutrices était prélevé sur leur salaire, mais on a omis d'ajouter que le gouvernement provincial y contribuait aussi pour une large part qu'il augmentera, nous l'espérons, avant d'augmenter les primes et assisté que cela lui sera possible, afin d'épargner aux institutrices à la retraite le pègne d'être à charge à leur famille ou de s'engager comme servantes, après avoir éprouvé leur santé et leurs forces au service de la plus belle des causes: à l'éducation de l'enfance.

Elles sont rares les institutrices qui ont l'avantage d'avoir une pension de retraite de \$2.50 par mois, ce qui est tout à fait insuffisant, cette pension se réduisant pour un certain nombre d'entre elles à une douzaine de piastres par année.

LA SAISON DES TOURISTES

Elle promet d'être fructueuse, au dire des gérants d'hôtels et des compagnies de navigation.

La température froide du mois de mai et l'absence de soleil depuis le commencement de juin n'ont produit aucune influence sur les touristes qui sont fort nombreux à Montréal à l'heure qu'il est.

Tous les grands hôtels en sont remplis, au point que plusieurs, comme le Windsor, le Viger; le Queen et le Carleton, ont souvent été obligés de refuser des voyageurs.

M. Weldon, gérant au Windsor, déclarait hier soir que le mois de mai a été excellent au point de vue touristique et que le mois de juin était plein de brillantes promesses.

La même déclaration a été faite par les gérants du Viger, du Queen, du Carleton, et du Corona.

A la compagnie du Richelieu et Ontario on se dit aboslument satisfait du grand nombre des touristes qui affluent vers Montréal et voyagent par leurs palais flottants vers Québec et le bas du fleuve. La saison promet d'être aboslument fructueuse, et déjà le nombre des touristes est plus considérable que celui des années dernières à pareille époque.

RAPPORT MENSUEL DE L'HOPITAL GENERAL

Pendant le mois de mai, 250 patients ont été admis dans les salles de l'Hôpital Général et 240 ont été renvoyés. Il s'est produit 28 décès, dont 13, moins de 3 jours après l'admission des patients. On a donné 4,096 consultations au dispensaire. Les voitures d'ambulance ont répondu à 178 appels.

Vos Cheveux ont Besoin de Soins

Un peu de soin à votre cheveu fera des merveilles. Vous n'avez qu'à faire usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, la nouvelle formule, systématiquement et consciencieusement, et voyez les résultats. Elle arrête la chute des cheveux, détruit les pellicules, fait pousser les cheveux. Parlez-en à votre médecin. Nous publions les formules de toutes nos préparations.

A. YER, J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LA SURDITÉ N'EST PLUS

Une découverte sensationnelle. — La Lunette du Sourde. — La Science Triomphe.

Il est fait grand bruit, dans les milieux scientifiques de France et de l'étranger, sur la découverte faite par le Dr Recuras de Paris. Hier encore à peine connu, cet éminent savant, après de laborieuses et patientes recherches, a opéré une véritable révolution dans la science otologique.

Grâce à l'OTOPHONIE, minuscule bijou, "complètement invisible", se plaçant à l'oreille, la surdité la plus rebelle disparaît en même temps que les bourdonnements intolérables qui, si souvent, l'accompagnent.

Aux anglophones de l'Infortuné sourd succède enfin la joie inespérée de l'OTOPHONIE, qui est la plus parfaite aliénation.

Il suffit de la demander par lettre à Monsieur le Directeur de l'Institut Otologique de France, 5, Rue Ballu, Paris, en lui désignant un des appareils ci-dessous:

OTOPHONIE No 1, argent, pour surdité légère. 50 fr.

OTOPHONIE No 2, or, pour surdité moyenne. 125 fr.

OTOPHONIE No 3, spécial, or, pour surdité très ancienne, sans complétude de force bourdonnements. 250 fr.

Joindre le montant en mandat-poste international, chèque, etc.

La brochure explicative sur l'OTOPHONIE est envoyée gratuitement sur simple demande.

COLONIAL HOUSE Square Phillips.

VENTE ANNUELLE DE JUIN

ESCOMPTES GENEREUX DANSTOUS LES RAYONS

QUELQUES OFFRES SPECIALES

CORSETS

Tous les derniers styles des marques suivantes à 10 pour cent de moins que les prix réguliers:

Corsets D. & A., depuis 72c. Corsets P. D., depuis 95c. Corsets R. & G., depuis \$1.17. Corsets C. B., depuis \$1.35.

C. C. A. La Grâce, depuis \$1.35. Corsets W. B. depuis \$1.85.

Corsets LaVida, depuis \$5.85. Ceintures Nazareth, depuis 36 cents.

Ceintures Ferris, depuis 54c. Ceintures Equiposé, depuis \$2.70.

CHALES A ROBES

30 pièces de châlys magnifiquement brodé en: Marine, vieux rose, azur, rouge, rose, mauve, bleuette, noir, brun, vert, etc., la valeur régulière de ces marchandises est de 75c la verge; pour écouter à 45c.

ETOFFES CREME. — Quelques pièces de choix d'étoffes crème, à 33 1/2 pour cent d'escompte.

RAYON DES MANTEAUX

COSTUMES DE DAMES, MOINS 33 1/2 POUR CENT.

COSTUMES DE DEMOISELLES, MOINS 33 1/2 POUR CENT.

JUPONS DE DAMES, MOINS 20 POUR CENT.

JUPES DE DAMES, MOINS 20 POUR CENT.

REEFERS D'ENFANTS ET DE DAMES, MOINS 20 POUR CENT.

MANTEAUX EN TWEED ET EN DRAP, POUR DAMES, MOINS 20 POUR CENT.

JUPONS EN SILAETTE NOIRE, POUR DAMES. PRIX SPECIAL. 72c.

Rayon des Vêtements tout fait pour Hommes

250 Complets en Tweed et Worsted, grandeurs, 33 à 44. Prix de \$15.00 à \$25.00, moins 50 pour cent.

25 Pardessus en Tweed pâle, à la mode. Prix, \$15.00 moins 20 pour cent.

Habits et pantalons en Tweed Oxford et Homespun, sans doublure. Prix, \$12.50 à \$15.00, moins 10 pour cent.

Pantalons en Tweed Cravenette, imperméables; prix, \$12.00 à \$25.00, moins 20 pour cent.

Pantalons dépareillés pour \$2.50 net.

Tous les gilets (vestes) lavables, moins 10 pour cent.

SPECIAL. — Lignes dépareillées de pardessus amples, assortiment de tailles. Prix, \$16.50 à \$20.00, moins 50 p. c.

Vêtements de Garçonnet et d'Enfants

50 p. c. d'Escompte sur

Costumes Norfolk, pour garçonnet.

Costumes en Tweed (3 morceaux), pour garçonnet.

Reefers en drap box fauve, pour enfants.

Pardessus en Tweed pour garçonnet; petites tailles

10 p. c. d'Escompte sur

Vêtements lavables et costumes matelots anglais lavables, pour enfants.

ETOFFES A ROBES NOIRES

20 p. c. d'Escompte

SPECIAL. — 6 pièces de voile de fil noir, 80c la verge pour 64c; 90c la verge pour 72c; \$1.00 la verge pour 80c.

Ce lot provient d'un achat spécial; par conséquent d'une valeur supérieure.

Aussi une table spéciale contenant des lots assortis d'étoffes de choix, moins 20 pour cent.

5 pièces de drap crêpe noir, 80c. \$1. \$1.25 et \$1.75, moins 33 1/2 pour cent.

5 pièces de serge cachemire noire, 30" de large, valant 50c la verge, pour 27c.

RAYON DES TAPIS

Tous les tapis Axminster et Wilton, moins 10 pour cent à 25 pour cent.

Tous les tapis Bruxelles et Tapestry, moins 10 pour cent à 20 pour cent.

Tous les tapis Kidderminster, moins 10 pour cent à 25 pour cent.

Toutes les nattes de Chine et du Japon, moins 10 pour cent à 50 pour cent.

Toutes les nattes et paillassons en fibre, moins 10 pour cent à 25 pour cent.

Toutes les tapisseries Axminster et Wilton, moins 25 pour cent à 33 1/2 pour cent.

Toutes les tapisseries de Bruxelles et Tapestry, moins 20 pour cent à 33 1/2 pour cent.

Tous les Rugs de Perse, de Turquie et de l'Inde, moins 20 pour cent à 50 pour cent.

Toile cirée, hinoïlum et Tapis de liège, moins 10 pour cent à 20 pour cent.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

ARTICLES EN GRANIT:

Poêles à frir et paniers, régulier \$1.25, pour 75c, garantis.

Bouillottes à poisson, régulier \$1.50, pour \$1.00, garantis.

Bains-marie, 5 dimensions, moins 33 1/2 pour cent.

Bouilloires doubles, 3 dimensions, moins 33 1/2 pour cent.

Théières, 3 grandeurs, moins 33 1/2 pour cent.

Epuisettes d'escaliers, régulier 50c, pour 25c.

Brosses pour W. C., régulier 60c, pour 45c.

Boîtes à argent, quelques dimensions, moins 33 1/2 pour cent.

Crachoirs en cuivre, sans soudure, nickelés, moins 33 1/2 pour cent.

RAYON DES SACS ET VALISES

Nous avons un assortiment complet de valises au choix; prix variant de \$3 à \$65, grandeurs 23" à 42" de long.

Valises de steamer, toutes dimensions; prix, \$3.50 à \$60.

Boîtes à chapeaux pour dames et messieurs, de différentes dimensions et formes.

Nous allouons un escompte spécial de 10 pour cent sur les articles ci-dessus. Quelques lignes spéciales de valises à costumes et sacs, moins 20 pour cent.

RAYON DES CHAPEAUX DE MESSIEURS

Un assortiment considérable de chapeaux de paille et Panamas à des réductions spéciales. Une splendide occasion d'avoir un beau chapeau à bas prix.

Galates en paille pour enfants; articles en toile à de grandes réductions.

Une ligne de chapeaux mous castor et perle, pour hommes; toutes des formes nouvelles, régulier \$3.00 pour \$1.50.

RAYON DES VETEMENTS BLANCS

Rugs en piqué pour carrosses de bébé, moins 20 pour cent.

Robes en mousseline blanche pour bébé, moins 20 pour cent.

Services de Layettes de bébés, moins 20 pour cent.

Reefers en serge et en piqué pour enfants, moins 20 pour cent.

Robes en guingam de couleur pour enfants, moins 20 pour cent.

Costumes de matelots en serge, — 2 morceaux — pour fillettes, moins 10 pour cent.

Parasols de dames et d'enfants, moins 10 pour cent.

HENRY MORGAN & CO., Limited, Montréal.

REPRISE DES NEGOCIATIONS
Pure, Hygiénique, Rafrâichissante
Apollinaris
"LA REINE DES EAUX DE TABLE"
SAXE
Nos Complots d'Été

Sont faits dans les derniers modèles. Le choix sur plusieurs styles. Gris clair, gris medium, Homespuns en une variété de nuances et serges bleues. Tous à 1/2 ou 3/4 de doublure. Complots de deux et trois pièces.

\$10.00 à \$15.00
Nos Complots d'Été de deux Pièces
"Marque 20ème Siècle"
sont de coupe élégante et de style exclusif.
\$13.50 à \$20.00
Chapeaux Panama, \$5.00 à \$15.00.

SAXE Magasin à Rayons de Vêtements, chapeaux et articles pour hommes
Angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent.

UN COLOSSE DE L'OCEAN
L'Angleterre fait construire un nouveau cuirassé du type "Dreadnaught".
London, 7. — Le 27 juillet prochain sera lancé dans les chantiers de Portsmouth, le "Bellerophon", le deuxième cuirassé géant; il a été mis en chantier en décembre dernier; huit mois auront suffi à le mettre sur pied. Il pèse 18,556 tonnes et porte 12 pièces de 12 pouces; en plus des canons à tir rapide de 4 pouces qui, pour repousser les attaques des torpilleurs, remplaceront chez lui les pièces de douze dont on était pourvu sur le "Dreadnaught". Le navire pourra être en service actif à la fin de 1908.
La troisième unité de cette ligne, le "Téméraire", sera lancée à Plymouth très prochainement.
Hier, à Portsmouth, une commission navale française, composée de quatre officiers, a par permission spéciale de l'Amirauté, inspecté le "Dreadnaught" et le "Bellerophon".

MOR BRUNAUT A ARTHABASKA
(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
Arthabaska, 7 — Sa Grandeur Monseigneur Brunaut, évêque de Nicolet, était en notre ville, cette semaine. Monseigneur était en visite pastorale. Pendant son séjour ici, il a conféré le sacrement de confirmation à un grand nombre de jeunes enfants, 85 garçons et un plus grand nombre de petites filles furent confirmés.
Sa Grandeur est partie d'ici pour aller à Warwick.

A TETREAUVILLE
Dimanche prochain, le matin, à 7 h 1/2 aura lieu dans l'église Sainte-Claire de Tétréauville, la cérémonie de la première communion. Dans l'après-midi aura lieu celle de la confirmation laquelle sera présidée par Monseigneur l'auxiliaire.

LES MAUX D'ESTOMAC
Le mauvais fonctionnement de l'estomac et la digestion pénible sont la cause d'un grand nombre de maladies. Quand la nourriture n'est pas parfaitement digérée le système d'un être humain bénéficie et les maux d'estomac disparaissent.
Puis vous maigrissez, devenez faible, nerveux et débilité, votre énergie s'en va, vous perdez votre goût, votre force, votre vigueur, vous devenez indolent, avez le vertige, votre appétit est nul, et vous souffrez de dépression et de langueur. Le point le plus important est de remettre l'estomac en bon état pour qu'il puisse bien digérer les aliments. C'est la méthode la plus facile, la plus prompt et la meilleure pour faire cela est de prendre les
BURDOCK BLOOD BITTERS.
Mlle Lizzie Furlotte, Jacques River, N. B. écrit: "J'ai beaucoup souffert de l'estomac et je ne savais que faire. J'ai consulté plusieurs médecins, qui me donnaient des remèdes, mais malgré tout j'allais toujours de mal en pis. Un jour j'eus la bonne chance de rencontrer une amie qui avait souffert de la même maladie que moi. Mon amie me parla de la merveilleuse préparation que m'avait procurée les "Burdock Blood Bitters" et elle me conseilla d'en acheter une bouteille. Je le fis et quel heureux changement la première bouteille accompli. J'en ai pris deux autres et le moyen le plus facile et le plus sûr pour tous les maux d'estomac. Prix \$1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour \$5.00. (1) y w

NAISSANCES
BEAUCHAMP — A Montréal, le 6 juin 1907, au No 200 Montcalm, l'épouse de M. J. Beauchamp, un fils.
GUTHRIE — A Maisonneuve, le 3 juin 1907, au No 202 rue Notre-Dame, l'épouse de M. Emmanuel Gauthier, un fils, baptisé Joseph-Pierre-Paul-Aimé. Parrain et marraine, M. Pierre Gauthier et sa fille aînée, Marguerite.
LEGAULT — A Montréal, le 6 juin 1907, au No 210 rue Jacques, l'épouse de M. Légal, l'épouse de M. Joseph-Légal, un fils, baptisé Joseph-Légal-Antoine-Vincent. Parrain et marraine, M. Antoine Légal et Mme Ovide Daniel, oncle et tante de l'enfant.
SMITH — A Montréal, le 6 juin 1907, au No 210 rue Jacques, l'épouse de M. Willie Smith, une fille, baptisée Marie-Edwidge-Clairette-Normande. Parrain et marraine, M. Joseph Marcell et Mme Thérèse Bouthillier.
VARIN — A Montréal, le 4 juin 1907, au No 210 rue Jacques, l'épouse de M. Viateur Varin, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Yvonne. Parrain et marraine, M. Z. Cloutier et Mlle M. Durand, cousin et tante de l'enfant.

MARIAGES
CHALFOUR-SAINTE-JEAN — Mardi, le 4 juin, à 8 heures, à la Chapelle du Sacré-Coeur de Notre-Dame, par M. l'abbé Lafontaine, était béni le mariage de M. Joseph Chalfour avec Mlle Madeleine Antoinette Saint-Jean. Aussitôt après la cérémonie, les nouveaux époux partirent pour voyage à Ottawa. Ils recevront dimanche prochain, le 9 du courant, à leur domicile, No 76 rue Vétérinaire.
CHABOT — A la ville Saint-Louis, le 5 juin 1907, à l'âge de 33 ans, 7 mois et 16 jours, Joseph-Rodolphe Chabot, contremaître au département de fourrures de J. W. Peck Ltee. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 513 rue King à 10 heures, pour se rendre à l'église de l'Étoile de Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181-2
FOURNIER — En cette ville, le 6 juin 1907, à l'âge de 49 ans, sieur Cyrille Fournier, époux de Mme Emma Déchêne. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, dimanche, le 9 du courant, No 1161 rue Montcalm, à 10 h 30 heures a.m., pour se rendre à la gare Bonaventure, et de là à Saint-Joseph de Lévis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2
GAGNE — En cette ville, le 6 juin 1907, à l'âge de 14 ans et 5 mois, Rosa Gagné, fille bien-aimée de Narcisse Gagné, menuisier. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 216 rue St-Jacques, St-Henri, à 8 h 30, pour se rendre à l'église de Saint-Élisabeth de Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2
GATIEN — A la Pointe Saint-Charles, le 7 juin 1907, à l'âge de 7 mois, Raymond Gatién, fils bien-aimé de Raymond Gatién, 122 Centre. Funérailles privées.
LECLAIRE — A Pawucket, R. I., le 13 mai 1907, à l'âge de 46 ans, M. J. Leclaire, époux de Mlle Marie Leclaire. Un service sera chanté, mercredi le 12 du courant à l'église Ste Cécile, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181-2
LAPORTE — A Terrebonne, le 4 juin 1907, à l'âge de 64 ans et 6 mois, M. Laporte, échevin de la ville de Terrebonne. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 7 du courant, après l'arrivée du train de 9 heures à Terrebonne.
LARRIVE — A la ville, le 7 juin 1907, à l'âge de 8 ans, 6 mois et 4 jours, Marie-Jeanne, enfant bien-aimée de Francis Larrive. Les funérailles auront lieu dimanche, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 554 rue Champlain, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2
PELLIER — En cette ville, le 6 juin 1907, à l'âge de 11 ans, Roméo, enfant d'Adolphe Pellier. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1041 Saint-Jacques, à 15 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2
ROUSSEAU — En cette ville, le 7 juin 1907, à l'âge de 49 ans, F. X. Rousseau, contremaître au département des chemins. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 296 avenue Desmarais, à 8 h 30 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2
SERVICE ANNIVERSAIRE
MILARD — Samedi, le 8 juin, à 7 h 30 heures, à l'église de l'Immaculée-Conception, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Emphrosine Archambault, épouse de Joseph Milard. Parents et amis sont priés d'y assister. 182-2
SERVICE SOLENNEL
Samedi, le 8 juin, à l'Institut des Soeurs de la Providence, No 389 rue Sainte-Catherine Est, sera chanté un service pour le repos de l'âme de feu M. Prévost, du Sault au Récollet. M. Prévost est le père de la supérieure de l'Institut. 181-2

LA COMMISSION DES INCENDIES DEMANDE A LA M. L. H. P. DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ECHELLE MOBILE DE LONDRES.
Après une assez longue discussion, au sujet de la lettre de la "Montreal Light, Heat and Power Co.", refusant les offres de la Ville, la commission des incendies a hier adopté la motion suivante de l'échevin Lavallée.
"Il est résolu que la compagnie ayant déclaré par sa lettre qu'elle serait prête à entrer en négociations avec la ville pour résoudre la question de l'éclairage, sur les buses de l'échelle mobile de Londres, elle soit priée de dire: 10 jusqu'à quel point elle serait disposée à accepter les règles qui gouvernent cette échelle mobile de Londres, en ce qui regarde les compagnies d'éclairage et les citoyens qu'elles éclaireraient; 20, quels seraient les prix de la lumière au départ; les dividendes à être payés aux actionnaires; 30, tous les autres détails ou statistiques que la compagnie voudra bien donner et qui peuvent aider à la réouverture de ces négociations et la solution de cette si importante question; 40, que des statistiques ou autres renseignements que la compagnie voudra bien donner soient envoyés à la commission aussitôt que la compagnie sera en état de le faire."
"Connaissez-vous ce qu'est cette échelle mobile de Londres?" demanda l'échevin Lavallée à ses collègues, et sur leur réponse négative il continua: "Ne pensez-vous pas que la compagnie ayant mis quatre mois à faire ses calculs doit connaître la question en ses moindres détails et peut nous apprendre ce que c'est?"
L'échevin L. A. Lapointe, qui assistait à la séance, se déclara du même avis. "Puisque, dit-il, la compagnie se déclare prête à adopter le système de Londres, c'est qu'elle le connaît; aussi devrions-nous la prier de nous en montrer les avantages, s'il y en a."
L'échevin Laviolette dit qu'il avait peur que la compagnie prit un an à répondre à la motion de l'échevin Lavallée. Personnellement, il est en faveur de la municipalisation. "On prendrait-voilà l'argent pour cela?" demanda l'échevin Lavallée.
L'échevin Laviolette répondit par une autre question: "La législature ne vous a-t-elle pas donné le droit d'expropriation la compagnie?"
"Oui, répondit l'échevin Lapointe, mais avec un vote favorable des contribuables."
Sur motion de l'échevin Lavallée, il a aussi été résolu que M. A. Parent se mette en communication avec toutes les grandes villes où existe l'échelle mobile de Londres pour obtenir tous les renseignements qu'il pourra, sous le plus court délai possible.

UN EXPLOIT DE PECHEURS
Le "PAIN PURETÉ"
Est fait entièrement sans être touché par aucune main.
JAS STRACHAN, 246 Ave. Hotel de Ville. Phone Est 71.
"VITA" se recommande tout particulièrement pour l'alimentation de enfants malades, convalescents et des vieillards. Il convient à tous les estomacs délicats qui le digèrent facilement et pour lesquels il est le stimulant par excellence.
La bière Blue Ribbon de Pabst, vu son léger pourcentage d'alcool est non seulement un apéritif mais une aide pour la digestion, un rafraîchissement tonifiant entre les repas.

PELERINAGE A JOLIETTE
Dimanche prochain, le 9 juin, aura lieu le pèlerinage du Boulevard Saint-Paul, sous la direction du Rév. J. M. Jolicoeur, curé de la paroisse, à Notre-Dame de Bon Secours, à Joliette. Le voyage se fera par le Pacifique Canadien. Le départ aura lieu à 8 h 30 précises a. m. de la gare Windsor. Le convoi arrivera à Westmont, à Montréal, fonction et à la Côte-des-Neiges. Le départ de Joliette aura lieu à 4 h 30 précises. Prix des billets: Adultes, \$1.00; enfants, 60c. 182-2 r

LES NIPPONS SE FACHENT
Tokio, 7 — Le "Hochica", qui supporte le comte Okuma dans son attitude au sujet des incidents de San Francisco, a dit, ce matin: — Les outrages commis à San Francisco sont pire que le meurtre d'un missionnaire en Chine, incident qui a provoqué l'occupation de Kiochou. Qui nous blâmerait si un vent aux grandes mesures, s'il est prouvé que les traités ne sont pas pour être respectés?
"Nous espérons toutefois que l'ambassadeur Aoki va se montrer assez ferme pour forcer le gouvernement américain à rendre justice aux Japonais."

NOTES FINANCIERES
Wall Street a pris un ton plus ferme hier. Les principaux stocks ont fait quelques gains. On semble encore indifférent chez le grand nombre des courtiers.
— Les recettes de la compagnie des Tramways de Montréal ont été de 12,063.58 samedi dernier. C'est la meilleure fonction qui ait jamais été faite par la compagnie en une seule journée.
Les recettes vont toujours en augmentant et on espère atteindre des recettes de \$14,000 en certains jours au cours de l'été.
— La propriété minière "Payne" a été vendue par encan hier par la compagnie Royal Trust. L'honorable sénateur Forget, s'en est rendu acquéreur au prix de \$60,500.

LES ELEMENTS EN FURIE
Bombay, 7 — Un terrible cyclone a dévasté Kurrachi, hier. Plusieurs steamers ont été jetés à la côte, et presque tous les édifices de la ville ont été détruits. On ne connaît pas encore le chiffre des pertes de vies.

PORCELAINES - VERRERIES
Le Succès des Magasins de Vaisselles de la
CIE CUDDY-BRODEUR
est dû à la grande variété et au bon goût de ses marchandises et spécialement des articles de **CADEAUX DE NOCES.**
Nos tables sont remplies de choses exceptionnellement de bon goût et aussi chères que \$100.
Une table remplie de verre de fantaisie, imitation Tiffany.
Une autre sur laquelle est disposé du cristal doré.
2 tables remplies de vases, plateaux, plats, etc., en verre coupé.
Une table garnie de porcelaine de fantaisie, assiettes, plats, plaques à étaler, etc.
Un comptoir de services à fruits, services à pain et beurre, jattes à biscuits, pots à chocolat.
Une table de services à café, services à cacao, services tête-à-tête, etc.

JARDINIERS
6, 7, 8, 9, 10 pouces, à 25c.
35c. 50c. 60c. 90c. \$1.50 à \$5.

LAMPES DE FANTAISIE
En cuivre avec globe rond, \$3.
\$4.50 \$4. \$5. \$7 jusqu'à \$15.

SET A POISSON ET A GIBIER
Joli service en porcelaine décorée avec or et couleur, \$6.50.

BOLS A PUNCH
En beau verre pressé.

533 STE CATHERINE Près Amherst. **2 MAGASINS DE DETAIL** **327 ST LAURENT Près Ste Catherine.**
Nos magasins seront fermés tous les soirs excepté les LUNDI ET SAMEDI. 7,10 x

Chaussures
Soutiers de dames, cuir patent. Prix régulier \$1.50. Réduit à \$1.15.
Soutiers de dames, en cuir patent. Prix régulier \$2.00. Réduit à \$1.75.
Soutiers de dames, kid dongola. Prix régulier \$2.50. Réduit à \$2.00.
Soutiers de dames, à "strap". Prix régulier \$1.00. Réduit à \$0.80.
Soutiers de dames, en cuir patent. Prix régulier \$3.00. Réduit à \$2.50.
Soutiers avec coup Blucher, lacés, valant \$2.40. Réduit à \$2.00.

Grand Choix
Bottes de filles, points de 2 à 4 1/2. Prix \$1.25. Réduit à \$1.00.
Bottes de filles, points de 3 à 4 1/2. Prix \$1.50. Réduit à \$1.25.
En vrai job, soutiers à "straps" pour filles. Prix \$1.00. Réduit à \$0.70.
La célèbre chaussure "Mafararis" pour les enfants, de toutes les couleurs, telles que noir, points de 2 à 4 1/2. Prix \$1.50. Réduit à \$1.30.

Bargains de Vendredi et Samedi
Couleur rouge, 1 "strap", points de 8 à 10. Prix \$1.00. Réduit à \$0.75.
Couleur chocolat, lacés, points de 8 à 10. Prix \$1.60. Réduit à \$1.40.
Aussi nous avons les points de 2 à 7, dans la même marchandise, de toutes les couleurs et les prix pour convenir.

Achats Spéciaux Contractés pour Vendredi et Samedi
Plusieurs paires d'échantillons de "F. W. Slater", que nous avons à vous sacrifier pour vendredi et samedi. Demandez aux commis de vous faire voir les ECHANTILLONS.
"Smardan Shoe Please" pour vos Jeunes Filles
Bottes sandales en patent à 6 "straps". Prix \$2.00. Réduit à \$1.75.
Bottes sandales, chocolat, 5 "straps". Prix \$2.00. Réduit à \$1.75.
Les points sont de 1 1/2 à 4 1/2.
Pour enfants, les points sont de 2 à 7 et de 8 à 10 1/2. \$1.00 et \$1.25.

N'oubliez pas qu'en venant visiter notre vaste magasin, vendredi et samedi de cette semaine, vous aurez des avantages tout à fait spéciaux.
Réduction générale sur toutes les lignes.
Une visite vous prouvera que nous sommes juste dans notre annonce.
Encore une fois, n'oubliez pas mon adresse.

F. LEROUX, 1341 BOULEVARD ST LAURENT,
4 portes plus bas que l'états autrofois.

NOTRE COMMERCE AVEC LA FRANCE
Un de nos reporters a eu la bonne fortune de rencontrer hier matin M. Gaston Velten, consul de France, attaché commercial à l'ambassade française de New-York.
M. Gaston Velten est venu au Canada dans le but de développer chez nous le commerce français et de faciliter l'importation des meilleurs articles de France. Son rôle ici sera la contre-partie et le complément de ce que fait en France, M. Velten, qui s'occupe de trouver des débouchés aux produits canadiens dans la mère patrie. M. Velten cherchera des débouchés aux bonnes marques françaises dans tout le Dominion.
Ce premier voyage sera nécessairement rapide. Aussi, les personnes qui désiraient poser des questions à M. Velten ou lui demander des explications relatives à sa mission, le trouveront à leur disposition demain après-midi, de 2 heures à 4 heures, dans les bureaux de la Chambre de commerce française, 230-Board of Trade Building. Il serait désirable que le nombre des visiteurs soit élevé, car la haute compétence commerciale de M. Velten est de nature à ébranler bien des hésitations, c'est-à-dire à créer des relations nouvelles et avantageuses dont beaucoup se sont jusqu'ici éloignés par préjugé ou par routine.
Il est certain que de nouvelles sources commerciales ne pourraient que donner un vigoureux nouillage à notre commerce.

CHEZ LES MILLIONNAIRES
New-York, 7 — Le procès en séparation intenté par Mme Howard Gould contre son mari, est commencé d'hier. Mme Gould se plaint d'avoir été abandonnée et maltraitée d'ignoble façon par son mari.
BLESSURE AU POIGNET
M. Raoul Roberge, domicilié au No 176 de la rue Wolfe, a été conduit, hier après-midi, à 3 h 15, à l'hôpital Notre-Dame, par voiture d'ambulance. L'infortuné avait eu l'artère radiale du poignet gauche coupée.
EN BAS DE SA VOITURE
Hier soir, à 8 h 15, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame s'arrêta devant le Palais de Justice, à l'angle des rues Craig et Herminie. Dasgus a tombé de sa voiture.
IL AURAIT DEMISSIONNE
Paris, 7 — On mande de Saint-Petersbourg au "Petit Parisien", que le premier ministre Stolypine, après une longue conférence avec le tsar, a remis à ce dernier sa démission.
LES SOLDATS DU SULTAN
Constantinople, 7 — On mande de Hodeïda que six bataillons turcs ont été écrasés par les Arabes, près de Sana. Cette dernière ville sera soulevée.
PRET A LUTTER
New-York, 7 — Le sénateur P. C. Fox, de Pennsylvanie, a annoncé hier soir qu'il était prêt à se présenter pour la présidence, en 1908, si les républicains le choisissent pour leur candidat.

Bagues à Trois Diamants
Trois diamants d'un blanc pur, montés sur un magnifique chaton en or de 18 kt, constituent une bague que l'on aime autant qu'un solitaire. La bague à trois pierres est en vogue. Bien que nous vendions des bagues très dépendieuses dans ce style, nous en avons un étalage considérable à des prix modérés. Nos bagues à \$20.00, \$40.00, \$50.00 et \$75.00 sont d'excellentes valeurs et de la même belle qualité que tout ce qui porte le nom "Birks".
Carte pour mesure du doigt donnée sur demande.

HENRY BIRKS & SONS, LIMITED.
Marchands de Diamants. Square Phillips, Montréal.

Vin St-Michel
rend le sommeil paisible.

Common Sense Détruit
Rats, souris, coquerilles, punaises, mites, Pus de mauvaise odeur. Chez tous les marchands au de la maison 2888 St. Catherine, Canada. 176-n

TEMPERATURE



Beau et plus chaud aujourd'hui et demain.

NOS MINISTRES

Sir Richard Cartwright est de retour à Ottawa et assistera à la réunion du Cabinet demain.

LA "CROIX" ET LES HOTELIERS

Le journal qui a pour titre "La Croix" est parti en guerre sainte contre l'Association des commerçants de liqueurs et voue au mépris public, suivant ses propres expressions, "cette classe de citoyens, d'autant plus dangereux qu'ils ont réussi jusqu'à un certain point à se faire passer pour de braves gens".

De pareilles incartades compromettent même la classe qu'elles visent que cette autre catégorie de gens qui veulent régenter tout le monde sans avoir ni mission ni mandat.

L'EXCURSION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

L'excursion annuelle de l'Association des Voyageurs de Commerce de Montréal, aura lieu jeudi, le 4 juillet prochain à bord du "Trois-Rivières", au Lac St Pierre.

M. PHILIPPE HEBERT

Contrairement à ce qui a été annoncé, ce n'est pas l'intention de M. Philippe Hébert, notre artiste sculpteur canadien, de retourner maintenant en Europe.

L'HON. M. GOUIN

Le premier ministre de la Province de Québec est élu membre du Bureau de Contrôle de la Province de Québec.

L'hon. Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, a été élu Commissaire Censeur de la Banque Provinciale du Canada, à une assemblée des directeurs tenue hier. Nous félicitons le



L'honorable M. Lomer Gouin.

Bureau de Direction de cet heureux choix, et sommes convaincus que cette nomination sera accueillie avec faveur par toute la population de cette province où cette banque a des succursales établies dans tous les principaux centres, et où la popularité et l'excellente réputation d'homme d'affaires de notre distingué concitoyen, est déjà si avantageusement connue.

Le Bureau de contrôle est actuellement composé des personnes suivantes: Sir Alex. Lacoste, président; Dr E. P. Lachapelle, vice-président; Hon. Lomer Gouin, M. H. Laporte, président du bureau de direction de la banque, M. Tancrède Bienvenu, gérant général et M. A. S. Hamelin, auditeur général de la banque.

Notes Mondaines

Hier matin, à six heures, à Ottawa, en présence d'une assistance nombreuse et très élégante, le mariage de Mlle Dora Oliver, seconde fille de l'hon. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, avec M. Jehn Jamieson Anderson, gérant de la banque Union à Edmonton, Alberta.

L'AFFAIRE DUCLOS

L'affaire Duclos, qui devait venir ce matin, a été de nouveau remise au 11 du courant, en l'absence de Mre Laflamme à Joliette.

LE PRINCE FUSHIMI EST A QUEBEC

Il est arrivé ce matin, à 8.45 heures, et le Gouverneur-Général, accompagné de plusieurs ministres est allé le rencontrer à bord du "Druid."

Suite des 1ère et 2ième pages

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 7 — Le prince Fushimi est arrivé à Québec, ce matin, à 8 h. 45 à bord de l'"Empress of Ireland". Le superbe paquebot du C. P. R. a accosté au quai, à 8 h. 45, ayant à son bord Lord et Lady Grey et Sir Charles Ross. A 10 h. 50, le steamer du gouvernement, le "Druid", a quitté le quai, ayant à son bord l'hon. M. Rodolphe Lemieux, ministre des postes; l'hon. M. Templeman, le colonel Gourdeau et le capitaine Spain.

Le "Druid" était commandé par le capitaine Von Koenig.

A 11 heures et dix minutes il accostait près de l'"Empress" et le gouverneur-général et Lady Grey embarquèrent à bord et revinrent au quai du roi, vers 11 heures et 40 minutes. Le "Lady Grey", autre steamer du gouvernement, partait à 11 heures du quai du roi et se rendait près de l'"Empress of Ireland". Le "Lady Grey" arrivait à l'"Empress", vers 11 heures et quart et ramenait au quai du roi Son Altesse Royale le prince Fushimi et sa suite, accompagnés de M. Pope, sous-secrétaire d'Etat.

Au quai du roi, le prince fut reçu par Son Excellence le gouverneur-général, Lord Grey, son Honneur le Lieut.-Gouverneur Jetté, les Honorables MM. Rodolphe Lemieux et Templeman, le colonel Roy, D.O.C., le colonel Gandet, sous-ministre de la marine, et plusieurs autres officiers.

Le quai du Roi était superbement décoré. A la sortie on remarquait un arc superbe aux couleurs japonaises avec l'inscription

"BENZAI"

en langue japonaise, artistement faite en fleurs naturelles par M. Georges-O. Gagnon.

Autour de l'arc il y avait une foule de palmiers et de jolis sapins qui offraient un coup d'oeil charmant.

Le prince et sa suite furent donc reçus au quai du Roi par les dignitaires que nous avons nommés plus haut, puis on se mit en route en grands carrosses traînés par plusieurs chevaux et on se rendit à l'Hotel de Ville.

SON HONNEUR LE MAIRE.

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

En outre des dignitaires mentionnés plus haut, nous remarquons dans la salle du conseil de ville: Sir Frederick Borden, ministre de la milice; l'hon. M. Gouin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Roy, lady Jetté, Madame Rodolphe Lemieux, Madame A. E. Roy et autres.

Une jolie estrade avait été préparée dans la salle du conseil de ville et des décorations très artistiques avaient été faites spécialement.

SON HONNEUR LE MAIRE

MM. les échevins, le greffier de la cité et son assistant attendaient les visiteurs royaux dans la salle du conseil.

Le maire et le greffier vinrent à sa rencontre et le prince fut d'abord reçu dans les appartements du maire, puis se rendit dans la salle du conseil.

MESAVENTURE D'UN CAMIN

Il paie cher le plaisir d'avoir voulu canoter dans le bassin du

MONUMENT MAISONNEUVE

Un faux mouvement le précipita à l'eau, et il faut l'intervention d'un passant pour le

SORTIR DE L'EAU

Le monument Maisonneuve est à subir sa toilette de printemps, et il est plus pimpant que jamais. En attendant que l'ouvrage soit complètement terminé, les gens s'amuse à canoter dans le bassin, sous les regards sévères du fondateur de Ville Marie, en se servant des planches et des échelles qui tiennent lieu d'échafaudages aux ouvriers. Mal en prit à un de ces gamins, ce matin. Par suite d'un faux mouvement, il tomba à l'eau et prit un bain quelque peu froid. Le gamin tendait alternativement les mains à Jeanne Mance et à



Ce qu'il en coûte de canoter dans le bassin, qui entoure le monument de Maisonneuve.

Lambert Cloué qui, tous deux, comme le gros Irloquois de l'autre côté, restaient impassibles sur leur base de pierre. Un passant charitable a arraché l'enfant à sa pénible position.

LES CAPRICES DE LA MORT

UN HOMME EST VICTIME D'UNE CHUTE, ET C'EST UN AUTRE QUI PAIE DE SA VIE, POUR LUI.

Cyrille Fournier, qui depuis 29 ans exerçait le dur métier de débardeur, est mort, hier, à l'Hôpital Général, à la suite d'un accident tragique dont il a été victime pendant qu'il était à son travail à bord du vapeur "Huron", de la ligne Donaldson.



Cyrille Fournier, contremaître des débardeurs, qui est mort victime d'un accident.

M. Fournier venait de descendre dans le fond de cale du navire lorsqu'un de ses compagnons de travail lui tomba sur la tête, par l'écoutille, d'une hauteur de vingt pieds.

Fournier a eu le cou rompu pendant que l'autre ne s'est que blessé légèrement. L'infortuné, qui venait de St-Joseph de Lévis, habitait Montréal depuis 5 ans, avec sa famille, mais il avait l'habitude, depuis plus de 22 ans, de venir passer la saison de navigation dans notre ville. Il était le père de 12 enfants dont un seul est marié et a quitté le toit paternel.

L'enquête du coroner a eu lieu, ce matin, à la morgue.

Le cadavre sera transporté à St-Joseph de Lévis où aura lieu l'inhumation.

Voici le verdict du jury, rendu sur le cadavre de Fournier, ce matin, à la morgue:

"Mort des suites de blessures parce qu'un nommé Thibert, qui descendait par l'écoutille, lui a tombé sur la tête."

LE CINEMATOGRAPE

IL PEUT RESTER OUVERT, SI LE PROPRIETAIRE COMMENCE IMMEDIATEMENT LES AMELIORATIONS DEMANDEES.

M. A. Chaussé, directeur municipal de la construction, a dit, ce matin, à un reporter de "La Presse", que l'avis de fermeture donné hier au Cinématographe n'est impératif que dans le cas où le propriétaire refuserait de faire les améliorations exigées.

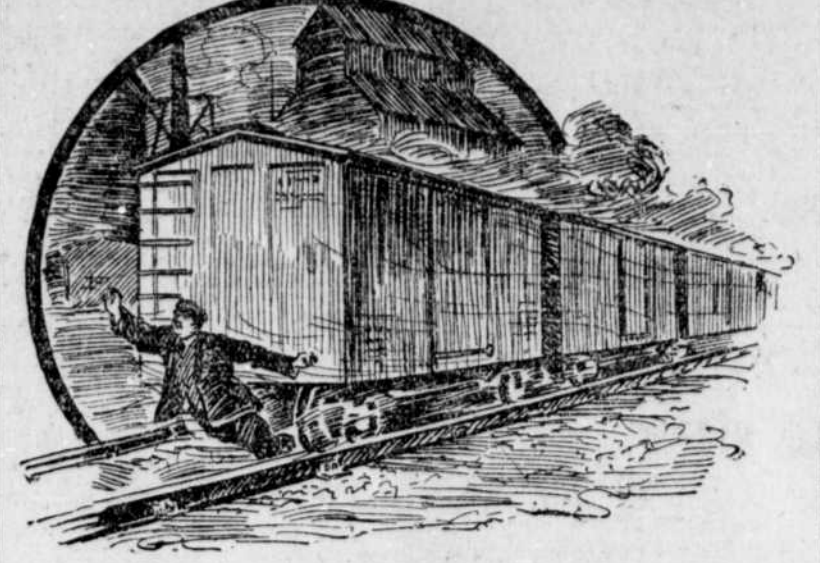
"Du moment, dit-il, que les travaux sont commencés immédiatement, la salle peut rester ouverte et continuer ses représentations comme à l'ordinaire. On peut difficilement faire fermer une salle, quand le propriétaire fait immédiatement preuve de bonne volonté."

"Si j'ai tardé à donner l'avis, c'est que je ne savais pas que les salles où se donnaient des représentations de vues animées tombaient sous le coup du règlement des théâtres, je pensais plutôt qu'elles étaient considérées comme des salles publiques ordinaires. La commission ayant demandé l'avis du bureau légal et celui-ci ayant décidé que ces salles devaient être mises au rang des théâtres, j'ai fait un bon inspection et j'ai donné des avis aux deux salles qui n'étaient pas conformes au règlement."

"Le manque de largeur des salles est la seule chose que le propriétaire peut améliorer au Cinématographe, et j'ai l'assurance qu'on va immédiatement remédier à ce défaut."

LES JAMBES BROYEES SOUS UN CONVOI DE FRET

Un marin anglais trouve la mort dans des circonstances tragiques, hier soir, sur les quais, en se rendant à bord de son navire.



SCENE RECONSTITUEE DE L'ACCIDENT AU COURS DUQUEL CHARLES WILKINS A PERDU LA VIE, SUR LES QAUIS. — Dessin de l'artiste de "La Presse."

Charles Wilkins, chauffeur à bord du vapeur "Canada-Cape", de la ligne Elder-Dempster, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame, hier soir à 8 h. 30. L'infortuné venait d'avoir les deux jambes broyées sous un convoi de fret, vis-à-vis les élévateurs du Pacifique.

Le convoi reculait, alors que la fatalité s'est produite.

La victime qui était à demi-conscience, est décédée ce matin, à 7 h. 30. Au premier examen, les médecins ont déclaré que l'infortuné ne pouvait survivre.

Un des gardiens des quais qui se trouvait à quelques pas de la scène de l'accident, dit avoir vu l'homme marcher sur la voie quelques minutes auparavant.

Le convoi meurtrier se composait de 15 wagons. Les trains furent apliqués aussitôt que les cris de la victime avertirent les employés de la compagnie de la terrible position dans laquelle se trouvait Wilkins.

Trois wagons, cependant, avaient passé sur l'infortuné.

Le mécanicien Payette qui avait la direction de la locomotive, dit que le convoi allait à une vitesse d'environ 6 milles, lors de l'accident.

Le "Canada-Cape" avec lequel Wilkins avait fait la traversée, venait du Sud-Africain et était entré dans notre port mercredi soir. Il avait reçu son salaire, hier soir et était venu faire une promenade en ville.

Il devait retourner à son bord, alors qu'il a été victime de l'accident qui devait lui coûter la vie.

Il était âgé de 42 ans et était originaire de l'Angleterre.

Le coroner McMahon tiendra une enquête.

QUI ADOPTERA L'ENFANT ?

Navrante histoire d'un bébé lâchement abandonné par ses parents qui l'avaient mis en pension chez une brave femme.

Le Dr L. Laberge, médecin en chef du bureau municipal d'hygiène, poursuivant l'oeuvre philanthropique qu'il a pris à coeur, du placement des enfants abandonnés, cherche une famille qui voudra bien adopter un superbe bébé d'un an que des parents indignes ont laissé chez une femme de cette ville.

"L'histoire de ce bébé est navrante, dans sa brièveté, disait, ce matin, le docteur, à un reporter de "La Presse". Il est né encore dans sa toute petite enfance, lorsque ses parents l'ont mis en pension chez une femme pauvre qui vit avec l'argent que ce bébé rapporte. Moyennant \$2 par semaine, cette femme, dont les revenus sont loin d'égaliser le bon coeur, s'engageait à nourrir et habiller le bébé. Au bout de quelque temps, l'argent cessa d'arriver. Mme X..., trop pauvre pour subvenir à ses dépenses et à celles, toutes petites qu'elles soient, du bébé, fit des recherches pour retrouver le père et la mère; rien n'eut de résultat. Les parents ont-ils quitté la ville, ou se cachent-ils tout simplement pour échapper à leur responsabilité? C'est ce qu'on n'a pu savoir."

"A bout de ressources, mais ne voulant pas abandonner le bébé arriéré elle s'est profondément attachée, aux soins de personnes qui le négligeraient peut-être. Mme X... est venue me trouver pour me demander si je ne pourrais pas trouver quelques personnes mariées, sans enfants, assez à l'aise et donnant toutes les garanties possibles de moralité, qui voudraient bien adopter l'enfant. C'est pour cela que mon annonce paraissait hier dans "La Presse".

RESTES EPARS SEMES LE LONG DE LA VOIE FERREE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE) Vaudreuil, Station, 7.—Deux étrangers ont été tués instantanément et affreusement mutilés, cet avant midi, par un train du Grand Tronc, à un mille de Vaudreuil Station.

Ces inconnus étaient arrivés de bonne heure, ce matin, à la gare. Ils allaient travailler aux usines électriques de la "Canadian White Co." aux Cédres.

Ayant une distance de huit milles à franchir, ils partirent tous deux en suivant la double voie du Grand Tronc.

A un mille de la station, ils VIRENT VENIR un train de fret, et, pour le laisser passer, ils continuèrent leur chemin sur la voie parallèle.

A ce moment, le train rapide No 1 de l'International Limited, en charge du conducteur George Arnold et de l'ingénieur Stence, parti de Montréal à 9 heures et étant passé à Vaudreuil à 9.30 heures, arrivait à toute vitesse.

Les deux malheureux piétons FURENT FRAPPEES et projetés dans l'espace. Quelques instants après, on retrouvait les corps des victimes affreusement mutilés.

LA CHUTE EN ENGLOTTIS

Fin tragique de deux prospecteurs de mines dans la rivière des Quinze.

AU TEMISCAMINGUE

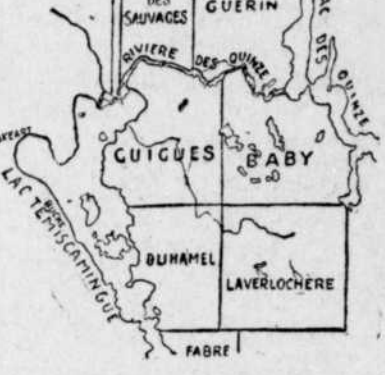
On ne peut retrouver que l'un (les avions et deux petites épaves de leur embarcation.

OU SONT LES CORPS ?

(Correspondance spéciale à LA PRESSE) Temiscamingue, 7 — Les drames de l'onde se multiplient avec horreur dans notre région.

Nous apprenons que deux prospecteurs, dont on ne sait pas encore les noms, se sont noyés, mercredi, à la deuxième chute de la Rivière des Quinze, dans des circonstances particulièrement tragiques.

L'expédition se composait de quatre hommes qui montaient pour prospecter à Abbittibi. Ils avaient entrepris de monter la rivière par les chutes; la première se passa assez bien; à la seconde le premier canot passa facilement mais le deuxième s'éleva tenu trop au large fut emporté par le courant très fort à cet endroit, et chavira et les



deux malheureux qui l'occupaient furent précipités dans le gouffre. Quelques cris d'horreur montèrent de l'abîme au milieu des murmures de la chute mugissante.

Puis les infortunés disparurent sous l'onde écumeante.

L'un des avions et deux petites épaves du canot ont été retrouvés au pied de la première chute. Des recherches actives ont été faites dans l'espoir de trouver les cadavres, mais ces recherches ont été vaines jusqu'ici.

DISPARITION INEXPLICABLE

D'UN BRAVE CULTIVATEUR DE SAINT-COME, COMTE DE JOLLETTE, DEPUIS LE 24 MAI DERNIER.

Une brave famille de Saint-Côme, comté de Jollette, en proie depuis quelques jours, à une angoisse mortelle. Le 24 mai, le chef de la famille, M. Napoléon Larochelle, âgé de 36 ans, a quitté son village pour venir à Montréal, dans l'intention de se faire soigner pour des affections rhumatismales. Il n'a pas reparu. M. Larochelle, en quittant son domicile, devait venir chez une rebouteuse de la partie Est. Il passa la nuit chez un de ses oncles, M. Pierre Lozeau, 150 Dufresne, et, le lendemain, 25 mai, il alla chez M. Emile Galareau, commerçant, de l'avenue Coloniale, 617, dont le fils le conduisit ensuite au tramway de la Côte des Neiges. M. Larochelle devait avoir au moins une centaine de dollars sur lui, plus le prix d'un cheval, vendu dans le cours de l'hiver.

Qu'est-il advenu de Larochelle? Crime accidentel? C'est là qu'il sera question de la disparition de Larochelle.

Le disparu est de taille chataine; stature, 5 pds 11 pcs; forte moustache; veston gris, pantalon brun rayé, chapeau brun à larges bords.

Aux dernières nouvelles il se rendait à la Côte des Neiges chez un rebouteux, qui possède une certaine renommée pour le traitement des rhumatismes.

MARIAGES

DUCKETT - MARCOTTE — A Montréal, le 4 juin 1907, à l'église Saint-Jean-Baptiste, le mariage a été célébré par l'autel Mlle Elmira Marcotte.

M. l'abbé Auclair présidait la cérémonie. L'honorable couple est parti pour voyager.

Nous meilleurs souhaits l'accompagneront. Pas de cartes.

DECES

BEAULIEU — En cette ville, le 4 juin 1907, Mire Germain Beaulieu, née Cassegrain — Gratielle.

Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 931 rue Hutchison, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jesus, du Mile-End, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRETTE — En cette ville, le 4 juin 1907, à l'âge de 10 mois et 23 jours, Marie-Blanche-Annette, enfant bien-aimé de M. J. A. Charrette, M. D.

Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 659 rue Mont-Royal, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BERTRAND — Samedi, le 8 juin, à 7 heures, à l'église Saint-Jacques, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Ferdinand Bertrand. Parents et amis sont priés d'y assister.

PELERINAGE ANNUEL

Des hommes de Ville-Marie au Gesù dimanche prochain.

UN VOL DE LINGOTS D'OR

Armand Guay, âgé de 23 ans, à l'emploi de MM. Caron frères, fabricants et importateurs de bijouterie au No 157, Craig Ouest, a été arrêté par le limier McLaughlin, sous l'accusation de vol de lingots d'or au montant de \$100.

Guay, paraît-il, aurait pratiqué ce métier dangereux depuis plusieurs mois.

Devant le magistrat Lafontaine, l'accusé a protesté de son innocence.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre à l'église du Sacré-Coeur, rue Ontario, samedi, à 8 heures p.m., pour la célébration des Quarante Heures.